

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion

Département des Sciences Economiques Laboratoire REDYL

Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme de master en
Sciences Economiques

Spécialité : Management Territorial et Ingénierie de Projets.

Option : Management des Services Publics Territoriaux.

Thème

**Filière lait versus développement territorial
diagnostic d'un SPL au niveau de la wilaya de
Tizi-Ouzou, Cas : La vallée du Sébaou**

Encadré par :

M^{me} TADJINE RADHIA

Présenté par :

Lila BERRACHED

Membres du jury :

- Président : KABENE Ahmed, MCB , UMMTO..
- Examineur : HADJOU Abdelaziz, MAA, UMMTO
- Rapporteuse : TADJINE RADHIA, MCB, UMMTO

Promotion 2022/2023

*Je dédie ce travail à mon père ,à mon mari, mes enfants, toute ma famille
Et à la mémoire de ma mère .*

Remerciements

Je remercie Dieu le tout puissant de m'avoir donné force, courage, et patience d'arriver à terme de ce travail.

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à :

✚ Madame Tadjine Rdhia , MCB à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou;

✚ Monsieur Hadjou Abdelaziz, MAA à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou;

✚ Monsieur Kabene Ahmed, à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou .

✚ Que toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail, soit assurée de notre profonde reconnaissance.

Résumé

Depuis plusieurs décennies, nous assistons à un renouvellement de la problématique du développement économique par intégration du concept de territoire. Dans la nouvelle approche, le développement renvoie à des dynamiques socio-économiques enclenchées d'en bas, par des acteurs locaux organisés et qui valorisent les ressources disponibles sur leur territoire. La pertinence de cette approche réside dans le fait que ces dynamiques territoriales renvoient à la fois à une organisation productive et un mode de régulation socio-institutionnel spécifique : en d'autres termes à deux systèmes interdépendants, technico-économique de production assurant la compétitivité du territoire et socio- institutionnel de régulation garantissant sa durabilité.

Par notre travail de recherche, nous voulons contribuer à la compréhension de cette nouvelle approche du développement. A travers l'étude de la faisabilité d'un système productif local centrée sur l'agroalimentaire dans la Vallée de la Sébaou et son impact sur le territoire de Tizi Ouzou, nous avons essayé de montrer en quoi le concept de développement territorial constitue un cadre d'analyse approprié et peut être un outil efficace d'une politique de développement au niveau régional et local.

Plus concrètement, l'analyse proposée a bien montré que sur le territoire de la Vallée de la Sébaou, l'agglomération d'entreprises industrielles spécialisées dans l'agroalimentaire engendre une dynamique de développement socio-économique qui a pour effet d'améliorer les conditions de vie de la population locale (création d'emplois, distribution des revenus; disponibilité des produits, etc.).

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, La fabrication de fromage est une filière qui est « en plein essor » ou le nombre de laiteries-fromageries, n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Pas moins de 36 unités de transformation de lait frais de vache et de chèvre activent à travers le territoire de la wilaya. Le relief montagneux de la wilaya n'a pas empêché l'émergence de certaines filières agricoles, comme entre autres la fabrication de fromage, l'oléiculture, l'apiculture, la production de viande blanche et bovines et autres filières de transformation de produits agricoles, et ce grâce à la volonté des agriculteurs et autres intervenants dans le secteur.

Quant à la production laitière, elle est classée à la 4e place à l'échelle nationale en termes de collecte de lait cru, avec 136 748 850 litres/an dont 116 232 290 litres de lait de vache. Elle occupe, par ailleurs, la 5e position dans la production du fromage au niveau national.

Mots clés ; développement local-territorial, district industriel, SPL, Tizi Ouzou, filière lait.

Abstract

For several decades, we have been witnessing a renewal of the problematic of economic development by integrating the concept of territory. In the new approach, development refers to socio-economic dynamics triggered from below, by organised local actors who make the most of the resources available in their territory. The relevance of this approach lies in the fact that these territorial dynamics refer to both a productive organisation and a specific mode of socio-institutional regulation: in other words, to two interdependent systems, the technical-economic production system ensuring the competitiveness of the territory and the socio-institutional regulation system guaranteeing its sustainability.

Through our research work, we want to contribute to the understanding of this new approach to development. Through the study of the feasibility of a local production system centred on agribusiness in the Sebaou Valley and its impact on the territory of Tizi Ouzou, we have tried to show how the concept of territorial development constitutes an appropriate framework of analysis and perhaps an effective tool for a development policy at the regional and local level.

More concretely, the proposed analysis has shown that in the territory of the Sebaou Valley, the agglomeration of industrial enterprises specialised in the agri-food industry generates a socio-economic development dynamic that has the effect of improving the living conditions of the local population (job creation, income distribution, availability of products, etc.).

In the wilaya of Tizi-Ouzou, cheese production is a sector that is "booming", where the number of dairy-cheese factories has increased steadily in recent years. No less than 36 processing units for fresh cow's and goat's milk are active in the wilaya. The mountainous terrain of the wilaya has not prevented the emergence of certain agricultural sectors, such as cheese making, olive growing, beekeeping, white meat and beef production and other agricultural product processing sectors, thanks to the determination of farmers and other stakeholders in the sector.

As for milk production, it is ranked 4th nationally in terms of raw milk collection, with 136 748 850 litres/year, including 116 232 290 litres of cow's milk. It also occupies the 5th position in the production of cheese at national level.

Keywords: local-territorial development, industrial district, SPL, Tizi Ouzou, milk sector.
Translated with www.DeepL.com/Translator (free version)

Acronymes

Acronymes

ANSEJ : *Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes*

PME : **P**etites et **M**oyennes **E**ntreprises.

PMI : **P**etites et **M**oyennes **I**ndustrie

SPL : **S**ystème de **P**roduction **L**ocal.

BADR : *Banque de l'Agriculture et du Développement Rural*

CAW : Chambre d'Agriculture de la Wilaya

CNAC : Caisse nationale d'assurance chômage

CNMA : Caisse nationale de mutualité agricole

CRMA : Caisse régionale de mutualité agricole

CNIL : Conseil national interprofessionnel du lait

CNIAGG : Centre national de l'insémination artificielle et de l'amélioration génétique

DSA : Direction des services agricoles

FLN : Front de Libération Nationale

FNDIA : Fonds national de développement des investissements agricoles

FNRPA:Fonds national de régulation des produits agricoles

MADRP : Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Pêches

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

ONALAIT : Office National Algérien du Lait et des Produits Laitiers

ONIL : Office National Interprofessionnel du Lait

PNDA : Plan National de Développement Agricole

PNDAR : Plan National de Développement Agricole et Rural

PNB :Produit National Brut

Hab : Habitant

PCSCE : Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique

Acronymes

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire

ONAB : l'Office National des Aliments du Bétail

ERAD : les Entreprises Régionales des Industries Alimentaires et Dérivées

OAIC : Office Algérien Interprofessionnel des Céréales

PCHAT : programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique

SAU : Surface agricole utile

TIC : technologie de l'information et de la communication

UGTA : Union générale des
travailleurs algériens

UHT : Upérisation à Haute

Température

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : cadre conceptuel et théorique du développement territorial et les systèmes productifs locaux.....	4
Section 1 : Présentation du concept du développement territorial dans l'analyse économique.....	4
Section 2 : Présentation du concept système productif local.....	35
Chapitre 2 : les relations entreprise/territoire.....	51
Section 1 : l'impact du territoire sur la dynamique des firmes	51
Section 2 : L'impact des systèmes productifs locaux sur la dynamique territoriale.....	62
Chapitre 3 : Diagnostic de la filière lait dans la willaya de Tizi Ouzou et l'étude de la faisabilité d'un SPL dans cette filière.....	72
Section 1 : Etat des lieux de la filière lait à Tizi Ouzou.....	72
Section 2 : Etude de faisabilité d'un projet système productif local et son impact dans la dynamique du territoire à Tizi Ouzou.....	83
Conclusion général.....	107

Introduction générale

Introduction générale

Le ralentissement de la croissance intervenu au milieu des années 1970 et l'échec du modèle standard d'industrialisation ont poussé les pouvoirs publics à poser de nouveau la question du développement, sous l'effet de cette évolution négative (croissance faible et/ou irrégulière d'une part et dysfonctionnement du projet d'industrialisation d'autre part), une attention accrue se manifeste à l'égard des pratiques économiques et sociales auparavant négligées mais désormais considérés par bon nombre de chercheurs comme des voies possible de développement. C'est dans ce contexte que les PME ont pris un rôle important dans la dynamisation des territoires.

ainsi depuis plus d'une vingtaine d'années, les relations de coopérations se multiplient dans les pratiques des entreprises. elles prennent la forme du système composées de plusieurs organisations dont la compétitivité productive est renforcées par les rapports et les liens qu'elles parviennent à établir et entretenir entre elle grâce à leurs proximité. la lecture de la littérature permet de constater une utilisation importante de la notion du SPL par les théoriciens de disciplines différentes, comme les économistes, les géographes, les sociologues ou les historiens pour nommer ce phénomène. Le SPL serait donc le résultat d'une crise du fordisme, d'une exclusion ou marginalisation d'une tranche de la population ou le résultat d'une politique Etatique d'encouragement des réseaux de coopération.

L'importance des travaux sur les SPL, notamment à partir des années 80 et 90 confirme le grand intérêt accordé au débat scientifique relevant de l'étude de ces formes de coopération.

En Algérie, des formes de concentration d'entreprises se développent au niveau de certaines filière comme celle de lait, cette structure est présentée dans la willaya de Tizi Ouzou en particulier. La willaya de Tizi-Ouzou est l'une des wilayas du nord du pays caractérisée par une forte concentration de la population sur son territoire, et par l'existence de 16 zones d'activités et une zone industrielle, ainsi que 276 entreprises industrielles en fin de l'année 2016¹ réparties sur les différentes communes de la wilaya. Le regroupement de ces entreprises industrielles sur un territoire donné permettra de réaliser des activités qui valoriseront ce dernier, par l'amélioreront des conditions de vie, la préparation d'une population active très productive et bien d'autres avantages qui sont nécessaires pour celui-ci.

¹. Direction de la programmation et du suivi budgétaire (Annuaire statistique 2016).

Dans le contexte économique actuel, la question du rapport de l'entreprise à son espace physique d'implantation et de développement est clairement posée, avec des enjeux forts en termes de dynamiques du développement territorial. La création et le développement des zones industrielle en général et des systèmes productifs localisés en particulier dans la wilaya de Tizi-Ouzou est un enjeu qui tient à se développer raisons qui assure la dynamique territoriale.

Objectif du travail

L'objectif de ce travail est d'analyser les résultats d'une étude qui porte sur l'importance de la filière lait et sa contribution sur le développement territorial de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Problématique

Notre problématique s'articulera autour de la question principale suivante :

"Dans quelles mesures la filière « Lait » peut contribuer au développement territorial de la wilaya de Tizi-Ouzou" ?

Donc, l'importante présence des unités de production de cette filière nous pousse à poser un certain nombre de questions :

- les réseaux d'entreprises à l'échelle de la wilaya de Tizi Ouzou s'organisent-ils selon la logique SPL?
- qu'elle est l'apport de ce système pour le développement territorial en général et la filière lait en particulier?
- quelle est l'apport de la filière lait dans la dynamique territoriale de la wilaya?

Pour cela nous avons formulés les hypothèses suivantes :

✓ Les Hypothèses de Recherche

Hypothèse 1 : La mise en place d'une stratégie favorisant la coopération et la complémentarité interentreprises

Hypothèse 2 :L'intégration des SPL dans une dynamique de croissance structurelle touchant le secteur agro-alimentaire

Hypothèse 3 : Le SPL contribue à la dynamique de la filière lait et au développement territorial de la wilaya de Tizi Ouzou.

✓ **Méthodologie de Recherche et structure du travail**

Durant notre enquête de terrain nous avons pu recueillir une documentation liée à la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou auprès de plusieurs organismes institutionnels (Direction des services agricoles, Chambre de l'Agriculture, ANSEJ, CRMA), Il s'agit pour la plupart des statistiques et des fiches techniques présentant ces divers organismes. Aussi des entretiens et questionnaires semi directifs auprès des institutions économiques.

Nous avons eu aussi accès à des informations qualitatives grâce à des entretiens ou à des discussions informelles que nous avons menés auprès de différents représentants institutionnels.

Pour essayer d'apporter les éléments de réponses, nous avons jugé utile de structurer notre travail comme suit:

- ✓ le premier chapitre porte sur l'étude de cadre théorique de notre thème à travers le développement territorial, local et le système productif local ;
- ✓ le deuxième chapitre est consacré à l'étude d'évolutions des systèmes productifs locaux à travers l'étude des différentes approches ainsi que une présentation générale de la filière lait en Algérie ;
- ✓ et le dernier chapitre porte sur la présentation et l'exploitation des résultats obtenus à partir des enquêtes de terrain, des entretiens et interviews réalisés auprès des entreprises et des institutions concernés.

Chapitre 1 :

**Cadre conceptuel et théorique
du développement territorial et
les systèmes productifs locaux**

Introduction

Le développement territorial peut être défini comme la trajectoire que le territoire parcourt pour réaliser ses propres objectifs autodéterminés. En effet, ce dernier est le produit des bilans critiques des politiques du développement économique et social, à la fois dans les pays développés et dans les pays en voie de développement ou émergents. Cependant, les échecs dans les pays du sud ont pour origine les limites des expériences des modèles du développement endogènes mis en place notamment dans les années 1980. Dans ce sens, la dynamique du développement ne démarre pas avec la conception et la réalisation volontariste d'un système productif global. Les échecs des politiques d'industrialisation conçues à l'échelle d'ensemble et dans l'indifférence à l'écart de la diversité des structures sociales, régionales et locales, sont là pour le rappeler.

Dans un contexte de la mondialisation, les régions qui gagnent le plus sont celles qui détiennent des territoires dynamiques, compétitifs, et plus attractifs. Ces régions intègrent le marché mondial vu que leurs territoires sont productifs, et plus favorisés contrairement aux territoires non organisés ou mal structurés qui produisent moins et qui se trouvent marginalisés et délaissés.

Pour apporter un éclairage, dans ce chapitre, sur le développement territorial et les systèmes productifs locaux ainsi que son état des lieux dans la wilaya de Tizi Ouzou nous essaierons de traiter les deux sections suivantes :

- ✓ Section 1: Présentation du concept du développement territorial dans l'analyse économique.
- ✓ Section 2: Présentation du concept système productif local.

Section 1: Présentation du concept du développement territorial dans l'analyse économique.

Pendant longtemps, l'Etat algérien pilote le processus du développement économique et social à travers les différents plans du développement. Il avait pris en charge toutes les questions liées à la dynamique socioéconomique dont le but fondamental recherché était l'amélioration des conditions de vie des individus.

Même si jusqu'à la fin des années 90, toutes les décisions ayant trait au développement étaient prises au niveau central, telles que les décisions ayant trait à

l'aménagement du territoire, à la localisation des entreprises publiques, aux actions socioéconomiques,... Situation justifiée par le système politique suivi, et les lacunes enregistrées au niveau des collectivités locales, notamment en terme de ressources financières propres à ces dernières, ce qui ne leurs permettaient pas d'envisager des stratégies propres du développement local. Mais aux années 2000, les autorités centrales ont commencées à envisager une vision du développement dite par « le Bas », ça sera un développement décidé et réalisé par les acteurs locaux, mais s'inscrivait dans le cadre de la politique globale du développement national.

I. Notion du développement économique

La notion du développement économique est utilisée dans les années cinquante pour distinguer entre les pays (les pays du sud et ceux du nord).

Pierre Torrent identifie le *développement économique comme le passage d'une situation initiale à une situation nouvelle plus favorable et profitable que la dernière.*¹

Cette notion s'inscrit dans la dimension d'une amélioration de la situation initiale. La dimension économique a longtemps dominé la notion du développement en associant notamment ce concept à la croissance économique. Cependant, le développement intègre bien plus d'éléments que la croissance économique.

I.1. Le développement et la croissance

Le concept de développement désigne l'ensemble des transformations techniques, sociales, territoriales, démographiques et culturelles accompagnant la croissance de la production. Il traduit l'aspect structurel et qualitatif de la croissance et peut être associé à l'idée de progrès économique et social.

Or, Le développement et la croissance sont deux notions différentes. En effet selon Baudelle « *la croissance correspond à une augmentation soutenue pendant une période suffisamment longue de la production d'un pays ou d'une région* »² ce qui implique le caractère exclusivement quantitatif de la croissance économique.

¹ TORRENTE Pierre, « Fondement de la démarche projet et ingénierie », cours de licence 3 tourisme et développement, Département CETIA, université Toulouse II, 2010,2011.

Bien que la croissance économique apparaisse comme un élément indissociable du développement, cette notion impliquerait davantage une transformation plus qualitative de la situation initiale.

Selon F. Perroux « *le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rende apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global* »³ cette définition met en lumière, non seulement la capacité du développement à accroître les richesses économiques, mais également les mutations sociales et culturelles que le développement induit.

Le développement implique en plus de la croissance, une meilleure satisfaction des besoins fondamentaux (alimentation, santé, éducation...), mais une rééducation des inégalités, du chômage et de la pauvreté par conséquent *il peut exister une véritable croissance sans développement car la croissance ne prête pas attention à la satisfaction des besoins fondamentaux et aux conditions de vie des plus pauvres*⁴.

La notion de développement peut désigner d'abord un processus historique par lequel les sociétés se transforment. C'est alors un concept positif, dont l'analyse relève de la description des changements de tous ordres enregistrés dans la durée. Mais l'idée de développement comporte également une dimension normative ; elle renvoie, d'une manière générale, à la notion de progrès, qui peut désigner, entre autres, l'industrialisation, la croissance, l'accroissement du niveau général d'éducation, l'allongement de la durée de vie, l'augmentation du revenu par tête, ou encore, une répartition plus égalitaire des revenus.

I.2. Le développement humain

La notion de développement humain est apparue à titre de parallélisme avec la notion de développement économique. Elle considère que le bien-être des humains ne se résume pas à l'économie et aux revenus. Le Rapport mondial sur le développement humain du PNUD est la publication annuelle la plus importante sur ce sujet. Parallèlement, cette notion qui cherche à inclure le « *bien-être* », et pour certains le « *bonheur* » s'appuie sur les articles 22 et suivants de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 qui souligne le droit

² BAUELLE Guy, GUY Catherine, MERENNE-SCHOMAKHER Bernadette, « le développement territorial en Europe : concepts, enjeux et débat », Rennes : presse universitaire de Rennes, 2011, p 13.

³ GOUTTEBEL Jean-Yves, « Le consultant et le développement territorial », Paris, Economica, 2010, p 10.

⁴ J. Longate, P. Vanhove, C. Viperly, « économie générale », 3ème édition Paris : DUNOD, 2002, p 139.

d'adhésion de toute personne à la sécurité sociale, au travail, la santé, le repos ainsi que le loisirs et l'éducation.

Le concept de développement humain traduit une préoccupation ancienne : placer l'homme au centre du processus de développement. Ce rappel prend toute sa valeur dans un contexte néolibéral où le respect des grands équilibres macroéconomiques reste la priorité pour les pays du Sud.

On pourrait dire donc que le développement humain consiste en la satisfaction des besoins recensés par Abraham MASLOW dans sa pyramide des besoins⁵.

Pour mesurer le développement humain d'un pays, l'ONU utilise l'indice de développement humain (IDH), basé sur l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'études, le taux d'alphabétisation des adultes, et le niveau.

- **l'indice de développement humain**

L'indice de développement humain (IDH) est un indice statistique composite, créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH se fondait alors sur trois critères : le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation.

L'IDH est un *indice composite*, sans dimension, compris entre 0 (exécrable) et 1 (excellent). Il est calculé par la moyenne de trois indices quantifiant respectivement ⁶:

- La **santé / longévité** (mesurées par l'espérance de vie à la naissance), qui permet de mesurer indirectement la satisfaction des besoins matériels essentiels tels que l'accès à une alimentation saine, à l'eau potable, à un logement décent, à une bonne hygiène et aux soins médicaux. En 2002, la Division de la population des Nations unies a pris en compte dans son estimation les impacts démographiques de l'épidémie du sida pour 53 pays, contre 45 en 2000 ;
- Le **savoir** ou **niveau d'éducation**. Il est mesuré par la durée moyenne de scolarisation pour les adultes de plus de 25 ans et la durée attendue de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire. Il traduit la satisfaction des besoins immatériels tels que la capacité à participer aux prises de décision sur le lieu de travail ou dans la société ;

⁵ Economiste et démographe français, publie un article en 1952 : « trois mondes, une planète », Les colonnes de l'hebdomadaire.

⁶ Maslow Abraham, (1943), « A theory of Human Motivation », lire en ligne, p 370-396 (pages consultées le 22 novembre 2016). <http://psycclassic.yorcu.ca/Maslow/motivation.htm>.

- Le **niveau de vie** (logarithme du revenu brut par habitant en parité de pouvoir d'achat), afin d'englober les éléments de la qualité de vie qui ne sont pas décrits par les deux premiers indices tels que la mobilité ou l'accès à la culture.

Initialement basé sur une moyenne arithmétique, l'IDH se base aujourd'hui sur une moyenne géométrique. L'objectif est d'éviter qu'un très mauvais score sur l'une des composantes de l'indice puisse être intégralement compensé par un bon résultat sur une autre des composantes. Par ailleurs, le calcul du niveau de vie est désormais calculé à partir d'un logarithme naturel, le PIB par habitant a été remplacé par le revenu national brut par habitant ajusté en parité de pouvoir d'achat, et déplafonné.

I.3. Les différentes conceptions du sous-développement

Il existe plusieurs explications du sous-développement et qui sont difficiles à appréhender sa réalité pour désigner les pays sous-développés :

L'expression des pays sous-développés est la plus couramment utilisée, elle montre implicitement que le sous-développement est vu comme un retard par conséquent il insiste sur l'infériorité, or par fois l'idée du sous-développement comme retard donne un aspect normatif du développement.

- **L'expression en voie de développement** est plus largement utilisée par les organisations internationales. Cette expression est très difficile à concevoir sa réalité dans la mesure où on peut penser deux phénomènes :
 - ✓ En disant qu'un pays est en voie de développement cela nous ramène à supposer que les pays développés ont déjà achevé leur développement.
 - ✓ En disant qu'un pays est en voie de développement, cela signifie qu'un pays s'est engagé à dépasser les structures du sous-développement et qu'il entre dans le processus du développement. Cette situation est loin à la réalité des plusieurs pays.
- **L'expression pays moins avancés** est créée en 1964 par la CNUCED pour désigner les pays à faibles revenus. On regroupait les pays dont le revenu par habitant est inférieur à 410 dollars. On retenait également d'autres critères notamment la faiblesse de l'industrialisation, le taux d'alphabétisation inférieur à 20% ...

Quand on fait une analyse actuellement, il serait difficile à retenir ces critères car beaucoup des pays ont dépassé un PNB/hab supérieur à 410 dollars et dépassé ainsi le taux d'alphabétisation de 20% et pourtant ils sont considérés comme sous-développés.

- **L'expression tiers -monde** a été inventée par ALFRED SAUVY⁷ pour désigner un troisièmemonde après les pays capitalistes et socialistes.

Il y a d'autres expressions notamment, **l'expression mal développé** désigné aux pays dont le processus de développement est contrarié par des caractères sociaux, économiques et politiques ; **pays arriérés, pays pauvres, périphériques, attardés...**

II. Développement local

II.1. L'origine du concept du développement local

Le développement local est un concept qui est apparu, premièrement, dans les pays occidentaux. Il est considéré comme faisant partie des nouveaux paradigmes, cadre d'analyse et d'intervention pour venir à la rescousse des économies européennes en proie à des difficultés.

Le développement local s'exerce sur un espace déjà constitué ou à constituer donc sur un territoire réduit. Le concept est né en France dans les années 1950 à partir d'une prise de conscience que les politiques d'aménagement du territoire mise en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socio-économiques, qui ne pouvaient s'appuyer que sur une mobilisation des volontés locales. On parlait alors du « développement endogène » pour reprendre l'expression de Friedman et Stohna⁸ à travers une approche volontariste axée sur un territoire restreint, ils concevaient le développement local comme une démarche partant du bas d'où l'appellation « développement par le bas », privilégiant les ressources endogène ou locales.

De même, on parle du développement communautaire tout en insistant et en mettant en exergue les initiatives populaire.

D'autres auteurs situent l'émergence du concept et le dateraient dans les années 1970.

⁷ Rapport sur le développement humain 2010 [archive] - Rapports sur le développement humain (RDH) –

⁸Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Mais, il faut retenir que, l'idée du développement local est apparue en réaction aux modèles d'analyse traditionnelle, modèle de la base économique, pôle du développement...etc. et aux politiques régionales axées sur les subventions pour l'implantation d'entreprise. Dès lors, il a fallu imaginer des moyens qui permettraient de miser sur les entreprises locales et sur l'esprit d'entreprise, ainsi que sur les capacités d'innovation du milieu afin de créer ou de renforcer.

Les avantages comparatifs d'une localité et d'en assurer le développement⁸. Le développement local apparaît ainsi comme « un modèle alternatif » du développement qui est décliné dans la littérature sous le vocable du «développement endogène », du « développement par le bas » ou encore du « développement communautaire »⁹.

Dans les lignes précédentes, nous n'avons pas formulé une définition du développement local proprement dite, on signale que de nombreux acteurs sont d'accord sur les points suivant :

- ✓ Il n'y a pas de modèle unique du développement local.
- ✓ Le développement local comporte une dimension territoriale.
- ✓ Le développement local s'appuie sur une force endogène.
- ✓ Le développement local fait appel à une volonté de concertation et la mise en place de mécanismes de partenariat et de réseaux.
- ✓ Il intègre des dimensions sociales aussi bien qu'économiques.
- ✓ L'approche du développement local implique aussi une stratégie participative et une responsabilisation des citoyens envers la collectivité.

II.2. Définition du développement local

Pour **B Pecqueur (1989)**¹⁰, le développement local est « l'expression d'une solidarité d'individus désireux de mettre en valeur leurs ressources humaines, physiques et financières. Ces actions ont pour effet de permettre aux populations de satisfaire leurs besoins tout en exerçant un certain pouvoir sur leur devenir ».

Le développement local vise le partenariat entre les différents acteurs, la recherche de l'intérêt

⁹ Pecqueur Bernard (1989), « Le développement local », Alternatives économiques

¹⁰ Pecqueur Bernard (1989), « Le développement local », Alternatives économiques

général et la satisfaction des besoins du groupe.

Le développement local prend en considération les enjeux des acteurs locaux et des potentialités locales (économiques, politiques, sociales et culturelles). Il y a donc articulation entre logiques locales et logiques globales. Pour COURLET. C (2012) « le local est une échelle spécifique du développement, que l'on qualifie souvent de MESO, entre micro et macro, entre micros projets et facteurs régionaux de développement ». C'est-à-dire le développement local ne s'oppose pas forcément à la logique du développement par le haut, mais il y a une complémentarité entre le développement local et le développement par le haut.

- Pour **X. GREFFE (1984)**, « le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et la coordination de ses ressources et de ses synergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il sera l'espace de contiguïté, un espace de solidarité active ».
- « Le développement local n'est pas la croissance, c'est un mouvement culturel, économique, social qui tend à augmenter le bien être d'une société. Il doit commencer au niveau local et se prolonger au niveau supérieur. Il doit valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui occupent ce territoire. Il doit être global et multidimensionnel, recomposant ainsi les logiques sectorielles » (Etat généraux des pays, Mâcon, juin 1982).

Des différentes acceptions du développement local, on peut retenir que le développement local est un processus de transformation socio-économique et culturelle opéré sur un espace en vue d'y promouvoir le mieux-être. Cette transformation doit être le fruit d'une mobilisation d'un grand nombre d'acteurs locaux sous forme de partenariat, en vue d'atteindre à court terme une amélioration des conditions de vie et de travail pour les populations locales pour s'inscrire à plus long terme dans la recherche d'un changement structurel. Son succès s'explique par sa capacité à répondre à des problèmes de proximité, en mobilisant au mieux les ressources locales (humaines et financières) et les ressources externes accessibles (financement public ou privé) de manière à tracer une voie de mieux être et de prospérité éventuellement reproductible et exportable. Ces définitions laissent entrevoir les dimensions essentielles du développement local à savoir :

- ✓ L'absence de modèle : chaque région, chaque territoire même à des traits qui lui sont spécifiques dont il faut tenir compte dans l'élaboration des processus de développement et plus encore dans leur conduite.
- ✓ Une forme de développement endogène, autocentrée, et donc la recherche d'un certain degré d'autonomie vis-à-vis des centres de décision extérieurs ;
- ✓ Un processus de mobilisation des acteurs, de participation des populations locales d'émergence de nouvelles relations sociales, mais aussi une recherche d'effets de synergie et d'un partenariat entre les différents acteurs à partir d'activités de concertation organisées (acteurs publics tels que les collectivités locales ou acteur privés tels que les entrepreneurs, exploitant agricoles, coopératives, associations, etc.).
- ✓ Une réaction au modèle économique dominant : il s'agit d'organiser les activités de production, d'échange et de distribution dans la complémentarité et la solidarité plutôt que dans la concurrence ;
- ✓ Un projet global qui prend en compte la totalité d'un contexte social, économique et culturel. Il s'agit de passer d'un projet sectoriel (industrie, commerce, tourisme, transport, etc.) à un système d'actions global intégrant l'ensemble des éléments de la vie sociale (logement, santé, éducation, culture, loisirs, travail, etc.) ;
- ✓ L'importance de la valorisation des richesses locales, de la diversification des activités de l'innovation dans les pratiques ;
- ✓ La nécessité d'une logique territoriale, l'identification du territoire fait référence à l'identité collective, fruit d'une relative unité économique, géographique ou historique et d'un avenir commun.

On peut aussi à travers ces définitions identifier deux composantes essentielles du développement local¹¹ :

- **Une composante économique** : cette dimension porte sur plusieurs mesures de sauvegarde de l'emploi, d'aide à l'expansion des entreprises existantes, de mesures pour accueillir des entreprises désireuses de se relocaliser ainsi que des aides à la création de nouvelles entreprises. Les interventions portent sur l'aide technique, l'aide financière, la formation au démarrage d'entreprises et à la gestion d'entreprises existantes, le regroupement d'entrepreneurs et de commerçants dans des associations, l'aménagement d'espaces

¹¹ Ziane Lekhdar : mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magister en sciences économiques « Essai d'évaluation de l'apport du secteur de l'artisanat dans le développement local : cas du travail du bois dans la wilaya de Bejaia » UAM Bejaia 2012 ; pages 31 et 32

industriels et commerciaux.

- **Une composante culturelle** : le développement d'un territoire fait appel à d'autres données qu'à des éléments purement économiques. La dimension culturelle est prépondérante, et son influence énorme. Il s'agit d'apprécier les besoins des populations pour apporter des réponses ayant une incidence sur le plan économique. En effet, le développement local est d'abord social et culturel, il repose sur diverses formes d'animation, de formation et d'information afin de susciter la participation et l'imagination des acteurs locaux. L'objectif est de rendre les groupes conscients, responsables et solidaires.

En fin de compte, il est essentiel de ne pas assimiler décentralisation, aménagement du territoire et développement local. A partir des définitions précédentes, on constate que le développement local se différencie fondamentalement des processus de décentralisation.

La décentralisation est un mouvement décidé et organisé par l'Etat ; elle repose sur la mise en place ou l'extension des pouvoirs attribués à des institutions publiques dont les compétences sont définies par la loi. Le développement local est quant à lui un mouvement ascendant, qui repose sur des dynamiques d'acteurs sociaux et économiques afin de renforcer leurs liens au sein d'un espace national et international. Pour que décentralisation et développement local s'appuient l'un sur l'autre, c'est leur articulation qu'il est nécessaire de rechercher, non affirmer leur identité.

Le développement local est également distinct des approches de développement fondé sur l'aménagement du territoire. Par définition, **l'aménagement du territoire** est une fonction de l'Etat qui vise par une politique volontariste à orienter des flux d'investissements vers la réalisation d'infrastructures et équipements dans des régions qui en disposent ou pas. Certes, tout processus de développement exige des infrastructures, y compris le développement local. Mais celui-ci postule que ce sont prioritairement les réseaux de relations et la proximité des acteurs qui sont l'assise de la dynamique du développement, les équipements venant soutenir ces dynamiques.

De ce fait; il nous convient nécessaire d'arrêter sur la notion du territoire ainsi que la dynamique territoriale comme elles sont au du développement local et les systèmes de production localisés.

II.2.1. Territoire et dynamique territoriale

Depuis le début des années 1980, la compréhension du processus de développement local ainsi que des dynamiques territoriales a été au cœur de la recherche en science régionale. Nous avons ainsi bénéficié de l'éclairage d'approches diversifiées qui ont fait l'objet d'une

abondante littérature sur les districts industriels, les milieux innovateurs, les systèmes productifs localisés, etc. L'intégration de l'espace en économie a évolué, la notion de "territoire" a très vite occupé une place centrale. Passant d'une vision fonctionnelle à une approche systémique. N'étant plus appréhendé comme "un objet neutre décidé dans l'abstraction et déconnecté du réel mais avant tout bricolé par les acteurs en fonction d'un grand nombre de paramètres en permanente mutation " (Lajarge, 2000), le territoire est défini par plusieurs éléments : des ressources spécifiques (y compris latentes) produites par "territoire"?

II.2.2. Le territoire : une construction socio-économique et institutionnelle

Le territoire est une notion enrichie par plusieurs disciplines, la géographie (Frémont, 1974 ; Debardieux, 1995), la sociologie (Di Méo, 2001), l'économie (Marshall, 1890; Becattini, 1992) etc., ce qui explique qu'il soit appréhendé sous différentes dimensions. En reprenant le travail de Ferguène (2016), on peut dire que le territoire représente à la fois :

- ✓ Une portion d'espace au sens physique du terme, conteneur de ressources. Ces dernières peuvent être matérielles (matières premières agricoles ou minières) ou immatérielles (informations et savoir-faire), données ou construites par les acteurs, elles peuvent être aussi renouvelables ou non renouvelables, etc.

Un mode d'organisation des acteurs locaux. Tout territoire a sa propre forme d'organisation influencée par le type de liens mobilisés par les acteurs localisés : rapports de coopération, d'intégration verticale ou de coopération horizontale, relations marchandes ou non marchandes, rapports formels ou non formels, etc.

- ✓ Une dynamique d'apprentissage. C'est aussi une entité qui s'inscrit dans le temps par des mécanismes de transmission des connaissances et des savoir-faire techniques.

Alors qu'il était perçu comme un espace plus ou moins bien doté en facteurs de production, le territoire devient un processus de construction d'une capacité productive et d'une capacité d'innovation. Ce processus est mis en œuvre par des acteurs locaux liés par des rapports sociaux dynamiques qui évoluent dans le temps en fonction des relations, des interactions qui s'établissent entre eux. Ainsi, il ressort des différents travaux menés sur le développement territorial que ce dernier dépend d'un jeu d'acteurs à la fois complexe et subtil (Courlet et Pecqueur, 2013).

De ce fait, nous considérons que sur l'espace administratif, les études économiques ne

s'appliquent qu'à des ensembles qui ne regroupent que de façon partielle les forces de l'activité économique et sociale réelle. La vallée de la Soummam, qui constitue notre territoire d'étude, ne correspond à aucun découpage administratif, et pourtant ce territoire se caractérise par son homogénéité liée au caractère physique, à la culture et l'histoire partagée mais aussi à la cohérence du tissu économique. Il nous semble plus important d'insister davantage sur les liens économiques et sociaux du territoire (qui font système) que de tenter une définition purement spatiale du territoire.

Pour étudier la dynamique territoriale au niveau de la Vallée de la Soummam, nous avons décidé de nous inspirer de cette approche qui part du territoire ou plutôt de système socio-territorial (Mailat, Crevoisier et Lecoq, 1993), où l'accent est mis sur les rapports entre les entreprises, les rapports entre le système productif et les systèmes socio-institutionnel, les institutions sociales spécifiques qui accompagnent le développement des entreprises, etc. Dans cette approche, la notion de proximité tient une place importante.

II.2.3. Proximité et construction territoriale

Au-delà des critères classiques liés à la minimisation des coûts de production et des coûts de transaction (Coase, 1939 ; Williamson, 1989) et à la division internationale du travail, le motif de localisation des entreprises évolue en ajoutant à ces déterminants simples, les externalités denses que peuvent dégager des formes collectives d'organisations, telles que les externalités technologiques. Ce dépassement de l'approche transactionnelle ouvre la voie à une nouvelle approche de l'organisation économique qui s'inscrit dans un processus de coordination et d'agencement des ressources. En effet, les travaux de Marshall puis de Becattini, mettent l'accent sur l'importance de la proximité *"non dépouillée de sa dimension sociale et économique"* (Gilly, Torre, 2000, p. 14).

Dès les années 1990, les chercheurs, appartenant à ce qui sera nommé "l'école de la proximité", viennent nuancer ce rôle exclusif de la proximité géographique dans le processus d'innovation. De la même façon que la genèse des relations sociales explique que les réseaux individuels aient toujours une part locale importante (Grossetti, 2004), la proximité spatiale n'est pas sans effets sur les coordinations entre organisations. Par conséquent, ce concept ne se résume pas au rapprochement physique des acteurs, lié à la dimension géographique, mais renvoie à la multiplicité des échelles sur lesquelles ces acteurs situent leurs actions. Il en est ainsi, car *" Les dispositifs de coordination ne peuvent relever de la seule dimension géographique de la proximité mais de sa conjonction avec les autres formes non*

essentiellement spatiales " (Pecqueur & Zimmermann, 2004, p. 36).

Le territoire fait donc référence à deux types de proximité, la première géographique et la seconde organisationnelle (Rallet & Torre, 2004).

- ✓ La proximité géographique fait référence à la notion d'espace. Elle est déterminée par le caractère physique lié, notamment, à la distance qui sépare des acteurs engendrant ainsi des coûts monétaires. Mais elle est aussi liée au construit social telles que les infrastructures de transports qui permettent de minimiser le temps d'accès ainsi que les dépenses financières.
- ✓ La proximité organisationnelle renvoie à l'aspect relationnel du concept. En effet, faire partie d'une même organisation donne à ses membres la capacité et la facilité d'interaction. Elle repose sur deux logiques, d'une part la logique d'appartenance qui s'explique par l'existence d'interactions facilitées par des règles et la routine de comportement (explicites ou implicites) partagées ; d'autre part, la logique de similitude du fait que les membres d'une organisation partagent le même système de représentations (croyances, savoirs, etc.) (Bouba- Olga, Coris & Carrincazeaux, 2008).

Toutefois, l'articulation de ces deux formes de proximité peut être représentée dans le tableau 12, élaboré par A. Rallet et A. Torre (2004). La case en haut à gauche expose le cas d'une agglomération d'entreprises rapprochée géographiquement, sans que cela puisse créer des interactions entre acteurs ; dans ce cas-là, la proximité géographique seule ne peut être génératrice de synergies. La case en haut à droite montre qu'une fois la proximité géographique est combinée avec la proximité organisée, des synergies et des réseaux locaux peuvent être créés. C'est le cas des formes d'organisation telles que le SPL et le district industriel.

La case en bas à gauche indique la nécessité de renforcer la proximité organisée par une proximité géographique même par des rencontres temporaires. Dans la case en bas à droite, le rapprochement géographique est absent, ce sont plutôt les moyens de communication et de télécommunication qui jouent un rôle important dans ces réseaux de relations. C'est le cas des grands groupements d'entreprises telles que les firmes internationales.

	Proximité géographique	Proximité organisée
Proximité géographique	Rien ne se passe : agglomération	Réseaux locaux, SPL, dispositifs de négociation
Proximité organisée	Mobilité, interactions temporaires	Réseaux non territoriaux

Tableau 1 : Le croisement des deux proximités et ses résultats en termes d'interaction

(Source : Rallet & Torre, 2004, p. 28).

Toutefois, quelques auteurs (Pecqueur & Zimmermann, 2004 ; Talbot, 2008) décomposent les proximités organisées en proximités organisationnelles et proximités institutionnelles. D'une part, les proximités organisationnelles fondées sur des interactions directes entre les agents et sur des échanges entre organisations (organisationnelles) et, d'autre part, des processus de coordination sans interactions directes entre agents mais induites par le partage de codes, de règles, de conventions (institutionnelles). Cela s'inscrit dans l'approche de North (1991) qui distingue entre organisations (groupes d'agents engagés dans une activité finalisée) et institutions (règles du jeu régissant les relations au sein et entre organisations).

La proximité institutionnelle fait référence particulièrement à la dimension identitaire du territoire. Elle renvoie aux institutions qui sont à la fois imposées aux acteurs mais qui sont aussi le produit de ces acteurs (Pecqueur & Zemmermann, 2004). Cette proximité se formalise avec les règles d'action et les modèles de pensée élaborés dans une démarche collective. Elle *"exprime l'adhésion d'agents à un espace commun d'interprétations, de règles et d'actions. Elle est étroitement liée à des interactions entre agents, qui peuvent fonder l'émergence d'un territoire à travers un processus d'apprentissage collectif"* (Kirat et Lung, 1995, p. 212). Ces institutions peuvent être formelles (lois, règlements, etc.) ou informelles (normes de comportement, règles tacites, etc.).

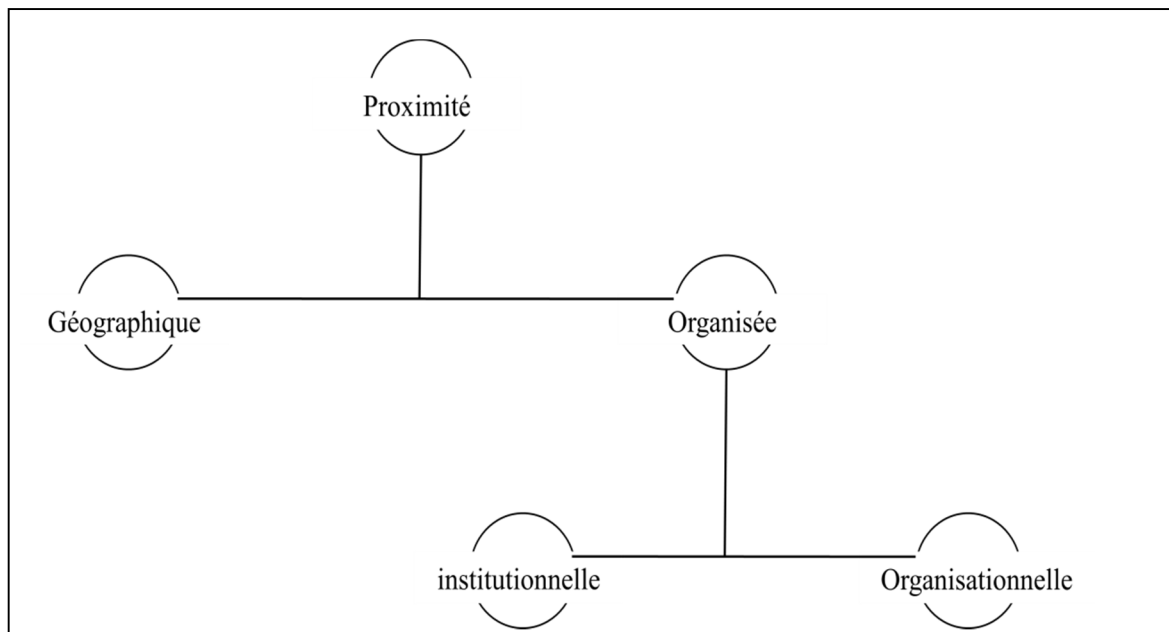


Figure.1 Les formes de la proximité selon J-B Zimmermann
(Source : J-B Zimmermann, 2008, p. 114).

L'économie de la proximité a le mérite d'ouvrir la boîte noire des externalités positives résultant des différentes formes de proximité, ainsi que de mettre l'accent sur les aspects non-marchand des échanges (Dupuy & Torre, 2000). Autrement dit, lorsque la proximité géographique est capable de générer des effets de proximité organisationnelle et institutionnelle, le résultat peut être " *l'ancrage territorial* " des activités économiques (Zimmermann, 2008). Pour Gilly et Torre (2000, p. 22), cette approche permet de comprendre les facteurs d'émergence des dynamiques locales, et cela, pour trois raisons :

- ✓ La référence à la notion de réseaux d'acteurs qui permet de faciliter la transmission des informations et des apprentissages, mais aussi de définir collectivement des normes et des règles communes concernant les propriétés des produits ou l'échange de savoir-faire.
- ✓ L'analyse des modalités de mise en place de relations de confiance et/ou de coopération dans les systèmes dans lesquels les dynamiques endogènes ne sont pas formalisées par la construction de règles explicites communes.
- ✓ La référence aux systèmes locaux qui reposent sur l'adhésion des acteurs locaux à un ensemble de règles communes.

Ainsi, en se basant sur cette approche par la proximité, trois modes de développement territorial sont envisageables (Colletis et al. , 1999) : agglomération, spécialisation,

spécification. Chacun de ces trois modes renvoie à un processus particulier de révélation, d'activation et d'exploitation des ressources :

- ✓ Le processus de l'agglomération repose sur la concentration géographique (proximité spatiale) d'activités économiques hétérogènes qui, par essence, produit des "économies externes d'agglomération", à savoir des économies d'échelle via le partage de ressources. Cette co-localisation peut être issue des stratégies d'entreprises ou le résultat d'une politique publique de promotion et d'aménagement territorial. De ce fait, la viabilité d'un tel processus dépend des gains de productivité tirés par les entreprises ou des politiques publiques mises en œuvre.
- ✓ Le processus de la spécialisation se fonde sur une structure organisationnelle forte dominée par une activité industrielle ou un produit (proximité organisationnelle). En plus des "externalités pécuniaires", ce processus est source d'"externalités technologiques". En effet, le processus de la spécialisation intègre la dimension de coordination entre acteurs d'un territoire, source de diffusion d'informations et de savoir-faire dont bénéficient les acteurs locaux.
- ✓ Le processus de spécification réside dans la "capacité du territoire à organiser ou réorganiser le déploiement de ses ressources et de ses actifs" (Colletis et al. , 1999, p. 31). L'entrée n'est plus celle d'un secteur mais celle de technologies ou savoir-faire à caractère transversal. Elle repose sur la capacité du territoire à se doter d'un mode de coordination entre acteurs locaux dans le but de créer de nouvelles potentialités et de surmonter des problèmes productifs communs (proximité institutionnelle). De ce processus de spécification, résulte des dynamiques d'apprentissage collectif grâce aux externalités d'appartenance. Ces "externalités d'apprentissage" s'ajoutent aux "externalités pécuniaires" et "technologiques".
- ✓ Là encore, la dissociation espace/territoire est manifeste. L'agglomération fait référence à l'espace tandis que la spécialisation et, encore davantage, la spécification renvoient à l'idée d'un espace construit ou en construction, en d'autres termes à un territoire. Les dynamiques territoriales découlent directement des dynamiques d'acteurs à l'œuvre.
- ✓ Passer de l'agglomération à la spécialisation signifie que le territoire a pu révéler une ressource ou un actif spécifique (Pecqueur, 2005). Toutefois, passer de la spécialisation à la spécification nécessite une proximité institutionnelle forte qui facilite la mise en

place d'un processus de spécification des ressources et des actifs. La spécification est apparue "*comme la situation la plus construite localement par les acteurs susceptibles de permettre la bifurcation des activités sur une base fortement endogène*" (Pecqueur, 2005, p. 267). Ces processus de construction territoriale sont bien mis en évidence à travers les trajectoires et les évolutions que connaissent les systèmes productifs locaux (district industriel, cluster, etc.). Il est important de dire que l'évolution d'un territoire n'est pas uniquement liée à des facteurs endogènes mais également à des facteurs exogènes. L'approche systémique a pour objectif de mettre en évidence le rôle et le poids de la contrainte externe dans l'évolution des systèmes locaux de production. En effet, face aux changements technologiques, aux modifications de la demande, à l'apparition de nouvelles formes de concurrence, aux nouveaux comportements commerciaux qui apparaissent au niveau global, c'est la capacité de réaction positive (ou passive) de l'ensemble du système qui va déterminer le sens de sa trajectoire de développement à long terme.

II.3. Les conditions du développement local

Le succès d'une démarche de développement local nécessite que quelques conditions de base soient remplies. Elles sont regroupées en trois volets : l'existence d'une communauté locale, le partenariat et un climat propice à l'action.

➤ **L'existence d'une communauté locale :**

La participation et l'implication active de la population sont essentielles à toute initiative de développement local. Plus la participation est élevée et plus les chances de réussite d'un projet sont probantes. Cette condition concerne l'importance du territoire ; il est nécessaire de déterminer les territoires d'intervention selon les actions désirées et les intérêts communs.

Ces derniers ne cadrent pas toujours aux territoires définis par l'Etat mais ils correspondent toujours aux lieux où les citoyens se retrouvent, où le sentiment d'appartenance et d'identité des communautés concernées se fait sentir.

➤ **Le partenariat :**

L'établissement de partenariat et la création de réseaux d'échange doivent exister dans le cadre du développement local et une volonté d'agir collectivement pour résoudre les

problèmes qui doivent s'y manifester. Ainsi, les représentants des secteurs : privé, public et communautaire, choisissent de travailler ensemble, malgré des intérêts parfois divergents, afin de développer une participation intersectorielle et des interventions transversales. De véritables partenariats doivent ainsi s'établir entre tous les intervenants du milieu et plus particulièrement entre le pouvoir politique et les partenaires socioéconomiques.

➤ **L'existence d'un climat propice à l'action**

L'émergence d'un environnement et d'un climat propice à l'action s'établit souvent par un processus de réflexion qui permet la fixation d'objectifs communs et l'identification de projets concrets. Ce processus permet d'établir des plans, de fixer des orientations et de retenir des objectifs pour concentrer tous les efforts de chacun des acteurs dans la même direction.

La réalisation des projets de développement local exige enfin un processus d'organisation minimal qui permet de mettre en place les structures nécessaires à l'encadrement et au soutien des efforts de revitalisation économique et sociale des communautés. Le processus d'organisation vise également à assurer une cohabitation harmonieuse avec l'environnement socio-administratif et une interaction positive entre les structures formelles et informelles.

II.4. Le rôle du développement local

Du point de vue économique et social, le rôle assigné au développement local repose sur les éléments suivants :

- Valoriser localement les ressources existantes et potentielles, en vue de satisfaire le marché local mais également des marchés plus lointains en raison des compétences des producteurs et des caractéristiques des produits fabriqués ou travaillés.
- Favoriser la diversification et l'enrichissement des activités par une multiplication des échanges entre les unités de production de la région considérée, quel que soit leur nature moderne, traditionnelle, informelle, en visant la création d'un tissu d'activités interactives.
- Soutenir la mise sur pied, sur le plan organisationnel, d'entreprises (de services ou de production de biens) et de coopératives dans les principaux secteurs de la vie des communautés concernées (logement, emploi, services sociaux, environnement, etc.).
- Faire porter l'attention des autorités locales, régionales et nationales sur les

problèmes les plus criants liés à l'emploi, au manque d'infrastructures économiques et de services de base.

- Créer, revitaliser ou vivifier les solidarités réelles ou présumées pour organiser un débat autour d'un projet d'avenir.

Susciter la mise en place de structures de médiation et de négociation entre ces groupes pour que chacun exprime son point de vue et participe à la définition des priorités de développement le consensus à rechercher n'est pas un accord unanime de tous sur toutes les priorités mais tous doivent trouver une part d'intérêt à leur réalisation.

II.5. Les objectifs du développement local

Le développement local est un processus dynamique, ouvert alimenté sur des attitudes et des comportements axés sur l'action, plutôt qu'un ensemble de procédures prédéterminées dans une structure fermée. Il permet :

- La création d'emploi et d'entreprise à l'échelle locale.
- L'aménagement du territoire.
- Le renforcement d'une sociabilité par la valorisation de l'identification locale du sentiment d'appartenance ou encore la valorisation de la conscience collective (responsabilité) des acteurs en place et de la communauté en général.
- Le développement local est une stratégie qui insère les individus dans des projets du développement collectifs. L'objectif de cette insertion, est d'intégrer les acteurs dans les stratégies du développement. Pour cela, les pratiques du développement local supposent le sentiment d'appartenance à un territoire.
- Le développement s'appuie sur une force endogène, l'acteur est mis au centre du développement. Ainsi chaque collectivité peut assurer son développement par elle-même.

III. Émergence du développement territorial

La naissance de la notion de développement territorial renvoie à de multiples acceptions possibles du développement et relève de diverses définitions possibles du territoire. Il est maintenant admis qu'elle élargit, diversifie et approfondit celles de développement local (Pecqueur B. 1989) de développement régional, d'aménagement du

territoire, voire les dépasse.

L'enjeu du développement local consistait à mettre en évidence une dynamique qui valorise l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent.

Il semble préférable aujourd'hui de parler de développement territorial puisque ce développement ne doit pas être ramené à la seule petite dimension. « Le local et le mondial sont deux facettes d'un même mouvement d'ajustement ». (PECQUEUR, 2005).

III.1. Définition du développement territorial

Il a été proposé plusieurs définitions :

- « *Le développement territorial est un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à forte dimension spatiale* » (Baudelle (G.), Guy (C.), Mérenne-Schoumaker (B.), 2011, p. 246)¹².
- « *Plus qu'un système productif territorialisé, un territoire en développement est une stratégie collective qui anticipe les problèmes et secrète les solutions correspondantes* » (Greffé (X.), 2002, p. 97)¹³.
- « *Processus durable de construction et de gestion d'un territoire, à travers lequel la population de celui-ci définit, au moyen d'un pacte sociopolitique et de la mise en place d'un cadre institutionnel approprié au contexte, son rapport à la nature et son mode de vie, consolide les liens sociaux, améliore son bien-être et construit une identité culturelle qui a sa base matérielle dans la construction de ce territoire.* » (Peeman (J.-Ph.), 2008, p. 31)¹⁴.

En première analyse, le développement territorial peut être défini comme tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire. (Pecqueur, 2005).

¹² Baudelle (G.), Guy (C.), Mérenne-Schoumaker (B.), 2011, *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*, coll. Didact Géographie, éd. Presses Universitaires de Rennes.

¹³ Greffé (X.), *Le développement local*, éd. de l'Aube, 2002 coll. Bibliothèque territoires.

¹⁴ Peemans (J.-Ph.), 2008, « Territoire, développement et mondialisation. Points de vue du sud », éd. Syllepse, 2008 coll. Alternative sud.

La définition comporte en bref trois affirmations à savoir :

- Le mécanisme de territorialisation repose sur le principe de spécification des ressources, c'est-à-dire la recherche de la ressource propre au territoire qui lui permet de se différencier de son voisin plutôt que d'être en concurrence sur des productions standards.
- Le développement territorial ne peut se décréter et reste une construction d'acteurs, même si les politiques publiques appropriées peuvent la stimuler dans la durée.
- Stratégie d'adaptation vis-à-vis de la globalisation, elle permet aux acteurs des territoires de réorganiser l'économie locale face à la montée des concurrences à l'échelle mondiale.

III.2. Différences entre développement local et développement territorial

- Le premier argument à avancer est que le développement local est trop connoté, autour d'un développement économique autocentré. A l'ère de la mondialisation et du libre-échange, le développement local doit désormais être pensé en articulation avec d'autres échelles. Cette ouverture aux marchés introduit la nécessité pour les territoires d'être compétitifs en ajustant production et vente sur les marchés extérieurs.
- La seconde différence réside dans l'émergence de nouveaux modes de gouvernance. Dans le contexte de la décentralisation et de l'affirmation de la société civile en tant qu'acteur du développement, le territoire n'est plus le monopole de l'Etat ou des acteurs politiques. D'autres acteurs le revendiquent pour régler leurs problèmes, qu'ils soient d'origine économique, sociale ou environnementale. Le développement territorial s'appuie sur une double notion de territoire : le territoire « donné », issu de l'histoire administrative des pays, en opposition au territoire « construit » (Colletis, Pecqueur, 1993)¹⁵. En parallèle à l'émergence de politiques de contractualisation visant à accompagner les processus de développement à l'échelle infranationale.
- La troisième différence tient au fait que les acteurs ne visent plus l'allocation optimale de ressources dont seraient dotés initialement les territoires, mais la création de ressources territoriales. Ce processus de création se fait en valorisant les potentiels *spécifiques* des territoires, c'est-à-dire les avantages relatifs qui distinguent le territoire

¹⁵ Colletis G et Pecqueur B (1993) : « intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives », revue d'économie régionale et urbaine, no 3, pp 490-507.

par rapport à ses concurrents potentiels (ce processus de spécification s'illustre par exemple dans le cas des labellisations de produits agro-alimentaires en appellation d'origine). Ceux-ci vont alors « promouvoir une stratégie haute de développement reposant sur des ressources spécifiques ou latentes produites par des acteurs locaux et dédiées » (abdelmalki, Courlet, 1996)¹⁶. C'est à partir de ces ressources spécifiques que les acteurs du territoire vont rechercher une compétitivité par la différenciation, à partir de qualités spécifiques, en parallèle à une mobilisation systématique des patrimoines et identités locales.

- Ainsi, le développement territorial se différencie du développement local au travers de trois traits essentiels : l'ouverture des marchés, la construction de systèmes de gouvernance élargis à d'autres acteurs et la mobilisation de ressources spécifiques.

<u>DEVELOPPEMENT LOCAL</u>	<u>DEVELOPPEMENT TERRITORIAL</u>
Renforcement de circuits locaux Identités et échanges mono scalaires	Intégration dans marchés à diverses échelles Identité et échanges multi scalaires
Mobilisation de ressources locales en réponse aux besoins locaux	Compétitivité (locale, nationale, mondiale) par la génération de ressources spécifiques
Rôle déterminant de l'Etat dans le dispositif de contractualisation	Intégration de nouveaux acteurs dans la gouvernance

Tableau 2 : Du Développement local au développement territorial
(Auteurs : *Kirsten Koop, Pierre-Antoine-Landel, Bernard Pecqueur*)

III.3. La Ressource Territoriale

La notion de Ressource territoriale en tant qu'élément d'une production de la société à partir des ressources locales, qu'elles soient naturelles, humaines ou culturelles.

III.3.1. Définition des ressources territoriales

Selon CORRADO (2004 p 23) définit les ressources comme étant : « la découverte et l'actualisation d'une valeur latente du territoire par une partie de société humaine qui la

¹⁶ Abdelmalki Lahcen et Courlet Claude, (1996) : « les nouvelles logiques du développement, globalisation versus localisation », Paris, le Harmattan.

reconnait et l'interprète comme telle, à l'intérieur d'un projet de développement local »¹⁷

On peut considérer comme « ressource » tout objet matériel (un produit par exemple) ou immatériel (un savoir-faire, un patrimoine culturel, etc.) dont la valeur est reconnue localement, et qui peut de ce fait faire l'objet d'une valorisation individuelles ou collective.

La notion de « ressource » est transversale : elle s'étend à tout domaine d'activité (agricole, artisanal, industriel, etc.), et concerne autant des objets matériels que des composantes immatérielles du territoire.

Une ressource n'existe que par la valeur que les gens lui reconnaissent. Elle résulte d'une construction collective, et n'existe donc par « à priori » : elle reste potentielle tant qu'elle n'est pas activée par un projet de valorisation. Cette valorisation peut être marchande, ou non marchande (patrimoniale, culturelle...).

Activer une ressource territoriale, c'est donc créer des liens de complémentarités, de synergies, entre une diversité de valorisations. Aucune ressource n'est figée... Les ressources territoriales sont le résultat de processus d'évolution et de construction. Elles sont épuisables par l'épuisement des acteurs qui les activent.

III.3.2. Les caractéristiques fondamentales attribuées à la ressource

Selon (GUMUCHIAN, PECQUEURS, 2007) ¹⁸les caractéristiques fondamentales attribuées à la ressource sont :

- ✓ La position : où se trouve-t-elle sur le territoire ? Endogène ou exogène ?
- ✓ La constructibilité : comment la ressource naît (stratégies d'acteurs) ? Et comment s'intègre-t-elle dans un processus de mise en valeur ?
- ✓ La complexité systémique : comment elle se combine avec d'autres ressources sur le territoire ?
- ✓ Le sens et la temporalité : quelle est la nature : matérielle ou idéale ? et son cycle de vie (sa durabilité) ?

Les ressources tiennent une place fondamentale dans le processus de construction de territoire. Leur révélation, valorisation et spécification par les coordinations des acteurs conditionnent l'émergence des territoires.

¹⁷ <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpert.php>.

¹⁸ GUMUCHAIN Hevré, PECQUEUR Bernard, (2007), « la ressource territoriale », Economica.

III.4. Classification des ressources territoriales

Les ressources territoriales sont multiples : existantes ou latentes, activées ou potentiellement activables, marchandes ou non marchandes. Elles peuvent être génériques ou données, ou spécifiques, ancrées dans un territoire et construites¹⁹

Les ressources territoriales sont composées dans un premier temps en deux catégories tangible (matérielles) et intangible (immatérielles)²⁰ et ces dernières sont composées de ressources génériques et spécifiques.

- ✓ **Ressource tangible (matérielles)** : c'est l'ensemble des caractéristiques agro-géo-climatique qui délimite les zones de production ou bien des exploitations (POLGE Marion, 2003) telle que les caractéristiques agricoles, géologiques, climatiques, les ressources en eaux ...etc.
- ✓ **Ressources intangibles (immatérielles)** : parmi ces ressources intangibles Nelson et Winter (1982) cité par Marion POLGE 2003 distinguent le savoir-faire individuel et les routines organisationnelles qui sont le produit des interactions entre savoirs individuels. S'ajoutant la culture, les coutumes et les traditions,...etc.

En ce qui concerne ces deux types de ressources, deux types de distinctions peuvent être mises en évidence :

La première oppose les ressources qui « représentent un potentiel pour le territoire... à révéler ou à organiser, c'est-à-dire n'existent pas comme telles », des actifs qui peuvent être définie comme « des facteurs en activité, réalisés sur un marché » Pecqueur 1993.

La seconde sépare les ressources et /ou actifs génériques des ressources et/ou actifs spécifiques. la nature générique exprime le processus exogène de la création des ressources et/ou des actifs alors que le terme spécifique « résulte explicitement des stratégies d'acteurs et dédié à un usage particulier »²¹.

Pecqueur. B distingue quatre cas de figures dont peut se prévaloir un territoire.

Ces situations sont les suivantes :

¹⁹ LABIADH Ines, Dirigé par PECQUEUR Bernard ; « Le développement territorial et la valorisation des ressources spécifiques dans les zones difficiles : acteurs et gouvernance. Cas de la région Nord-Ouest de la Tunisie » ; Université Pierre Mendès France.03/05/2017.

²⁰ POLGE Marion, (2003/3), Petite entreprise et stratégie de terroir, revue française de gestion, N° 144, P, 181- 193.

²¹ SERSOUR Cylia « Développement territoriale et valorisation des ressources de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Cas des savoirs faire artisanaux » mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master en management territoriale et ingénieries de projets option management des services publique territoriaux .2013/2014.

- ✓ La ressource générique qui est un potentiel à la fois non exploité et donné (potentiel naturel, culturel).elle se définissent par le fait que leur valeur est indépendante de leur participation à un quelconque processus de production contrairement aux ressources spécifiques qui elles naissent le processus interactifs et sont alors engendrées dans leur configuration (Pecqueur, 2005).
- ✓ L'actif générique, cette ressource est activée sur le marché (facteurs locaux en activité).
- ✓ L'actif spécifique est construit par les acteurs et valorisé par le marché.
- ✓ La ressource spécifique est un avantage révélé résultant de la combinaison dynamique des stratégies d'acteurs .cette ressource, jusque-là virtuelle, est le résultat d'une mise en relation créatrice d'acteurs confrontés à un problème.

La spécificité n'est pas « donnée » : elle résulte _ au moins en partie _ d'une démarche.de spécification : définition et reconnaissance de modes de production en lien plus ou moins étroit à un territoire. Elles sont dits spécifiques s'ils s'attachent à un processus de production particulier.

Par actifs, on entendra des facteurs « en activité », alors que par ressources, il s'agira de facteurs à exploiter, à organiser, ou encore à révéler. Les ressources, à la différence des actifs, constituent une réserve, un potentiel latent ou virtuel qui peut se transformer en actifs si les conditions de production ou de création de technologie le permettent.

Des actifs ou des ressources génériques se définissent par le fait que leur valeur ou leur potentiel est indépendants de leur participation à un quelconque processus de production. Les actifs ou ressources sont ainsi totalement transférables, leur valeur est une valeur d'échange. Le lieu de cet échange est le marché. Le prix est le critère d'appréciation de la valeur d'échange, laquelle est déterminée par une offre est une demande à caractère quantitatif.

En revanche, les actifs spécifiques existent comme tels, mais leur valeur est fonction des conditions de leur usage. Alors qu'un actif générique est totalement transférable, un actif spécifique implique un cout irrécouvrable plus ou moins élevé de transfert.

Des actifs génériques ne permettent pas à un territoire de se différencier durablement puisque, par définition, ils existent ailleurs et peuvent être transférés. Une différenciation durable, c'est-à-dire non susceptible d'être remise en cause par la mobilité des facteurs, ne peut naitre véritablement que des seules ressources spécifiques, lesquelles ne sauraient exister

indépendamment des conditions dans lesquelles sont engendrées. L'enjeu des stratégies de développement des territoires est donc essentiellement de saisir ces conditions et de rechercher ce qui constituerait le potentiel identifiable d'un territoire. Ces conditions ne sauraient être définies de façon abstraite. Elles dépendent du contexte dans lequel s'inscrit le processus heuristique d'où naissent les ressources spécifiques.

III.4.1. Ressources et actifs génériques

Le qualificatif « générique » recouvre l'ensemble des facteurs traditionnels de définition spatiale (ou de localisation des activités économiques) discriminés par les prix et qui font l'objet d'un calcul d'optimisation de la part des agents.

Les ressources comme les actifs génériques sont totalement dans le marché. C'est-à-dire que, pour les acquérir, il existe un prix de marché. Ils sont totalement transformables, immédiatement disponibles, à condition de s'acquitter de leur prix. Pour ces actifs, il n'existe pas de contrainte géographique (hors matière première, mais ce dernier est substituables).

Ajoutons enfin que leur acquisition ne nécessite pas l'existence et l'activation de formes de coordination partiellement hors marché.

III.4.2. Ressources et actifs spécifiques

Le qualificatif de spécifique recouvre l'ensemble des facteurs, comparables ou non, dont la valeur ou la production est liée à un usage particulier.

Les actifs spécifiques ont donc un coût d'irréversibilité que l'on pourrait appeler aussi un « coût de réaffectation ». Cela signifie que l'actif perd une partie de sa valeur productive dans le cas où il est redéployé vers un alternatif.

Les ressources spécifiques constituent l'élément de base pour la réussite d'un processus de développement territorial (Colletis et Pecqueur, 1993)

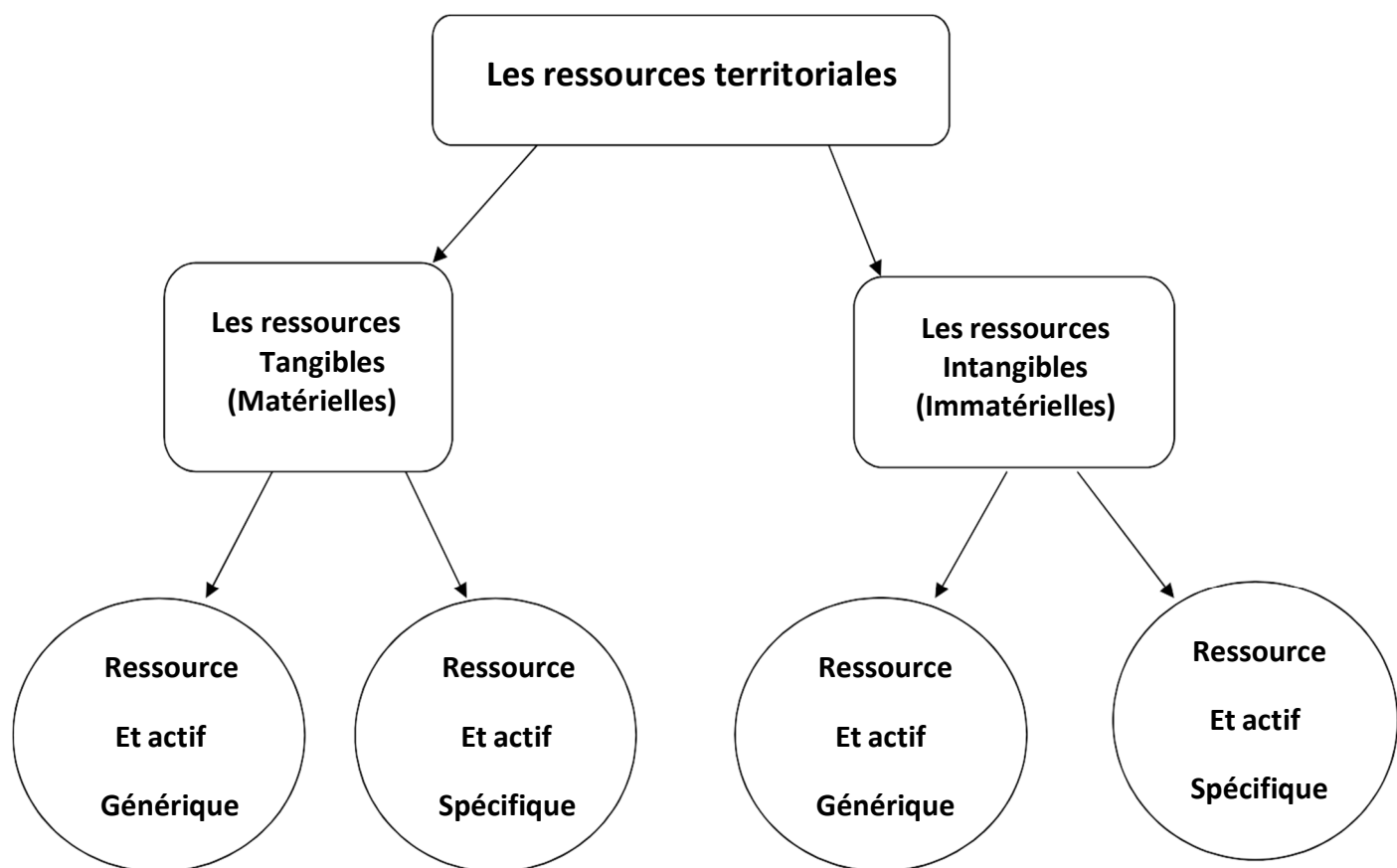


Figure 2 : Les différentes ressources territoriales
(Source : Etablit par nos soins).

III.4.3. Les étapes de la valorisation de la ressource territoriale

Selon Campagne et PECQUEUR (2014)²², le passage de la ressource potentielle à une valeur marchande passe par une série d'étapes dans sa construction par les acteurs.

- L'identification de la ressource : il est nécessaire que les acteurs concernés formulent la ressource. Ils doivent donc pouvoir se rencontrer en un lieu de débat et nommer le potentiel à faire émerger
- La décision du mode de valorisation : une fois l'identification faite, il faut que les acteurs s'entendent sur la stratégie à mener (la décision du monde). Le monde de la valorisation a eu son importance dans la réussite de la valorisation dans la mesure où la

²² CAMPAGNE Pierre et PECQUEUR Bernard, « le développement territorial, une réponse émergente à la mondialisation », éditions Charles Léopold Mayer, 2014

qualité s'est fondée sur des caractéristiques notamment culturelles et paysagères du lieu.

- L'organisation de la valorisation : l'articulation aux spécificités du lieu est cruciale
- La mise en œuvre de la commercialisation : la commercialisation de la ressource valorisée ne relève pas seulement du marketing mais de l'image que les acteurs souhaitent construire et du type d'offre globale qui va émaner du site tout entier.

III.4.4. Contribution des ressources au développement territorial

Les ressources territoriales créent une certaine dynamique locale assurant le développement local et durable du territoire en question.

Les ressources territoriales permettent un développement territorial qui résulte de la coordination des acteurs locaux autour d'un projet basé sur l'exploitation des ressources territoriales ce qui permet de maintenir et d'augmenter les revenus locaux et d'emploi liés aux différentes étapes de production (production, transformation) ce qui va contribuer au soutien de l'économie locale.

Ces ressources permettent aussi aux acteurs locaux de continuer à maintenir leur tradition, savoir-faire, recette traditionnelle et notamment en préservant les ressources naturelles locales, ce qui fait la préservation de la biodiversité.

- **La ressource territoriale permet développement durable**

Le développement durable touche toutes les dimensions : économique, sociale, environnementale.

Selon l'ONU (1987) cité par Girard Garibaldi (2008), le développement durable « est un développement qui répond aux besoins de présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

- **La ressource territoriale permet création d'emploi**

Par la valorisation de la ressource et la création des activités économiques et des bassins d'emplois autour de cette ressource.

- **La ressource territoriale permet par sa valorisation la création des districts industriels et SPL**

Pour Becattini, le district industriel renvoie à une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personne et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donnée. Dans tous les cas, les institutions locales

(municipales, corporations, associations professionnelles, etc.) en liaison avec les institutions nationales peuvent contribuer grandement à la régulation des relations de coopération.

La notion de système de production localisé (SPL) découle de celle du district industriel. Par rapport à la notion de district industriel, dans le SPL, les entreprises ne sont pas nécessairement concentrées dans une seule branche, ni spécialisée dans la production des composants d'un seul produit.

➤ **La ressource territoriale permet par sa valorisation la création des milieux innovateurs**

Selon Crevoisier, (2001)²³ La théorie des milieux innovateurs considère avant tout le territoire et ses ressources en tant que vecteur de l'innovation.

Les milieux innovateurs s'articulent autour de trois axes particulièrement importants : la dynamique technologique, la transformation des territoires et les changements organisationnels. Chacun de ces axes renvoie à des préoccupations essentielles de la société et à une vaste littérature spécialisée. En ce sens, le milieu innovateur est un concept intégrateur, un outil synthétique d'analyse et de compréhension des transformations économiques à l'articulation du géographique, du techno-économique et de l'organisationnel.

III.5. Evolution du développement territorial en Algérie

Des premières années d'indépendance jusqu'en 1974, l'action du pouvoir central en faveur des régions revêtent la forme de programmes de lutte contre les disparités inter et intra régionales. Ces programmes, Programmes Spéciaux à partir de 1966 et Programmes d'Équipement Local des Communes à partir de 1970, servent de substitut à une politique d'aménagement du territoire. La politique poursuivie par l'État central s'inscrivait davantage dans une perspective régionale plutôt que locale. De même, cette politique interprétait un centralisme exagéré de la décision. En effet, les citoyens, de même que les entreprises, n'avaient pas la possibilité d'exprimer leurs avis et d'initier des projets de développement, ces derniers étaient décidés par l'État. Ainsi, dans son fond, cette politique visait principalement la réduction des déséquilibres entre régions et ne s'inscrivait pas comme le cœur du développement territorial.

²³ CREVOISIER, Olivier. 2001 l'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives. Revue d'Économie Régionale et Urbaine, 1, P153-166

Ce n'est qu'à partir de 1974 que le véritable recentrage vers le développement local, notamment à travers la décentralisation et la promotion des responsabilités des collectivités locales, a commencé à se faire sentir. C'est ce qui ressort en tout cas des conclusions du rapport général du plan quadriennal 1970-1973. Le plan quadriennal 1974-1977 a constitué le tremplin de la politique de développement local en Algérie. Ce plan présente alors le plan communal. Ce dernier est perçu comme un nouvel instrument destiné à regrouper dans un cadre cohérent toutes les interventions de portée locale proposées par la Commune, réalisées et gérées par elle et financées sur ressources centrales. Ce plan est notamment celui qui met en place deux mesures phares du développement local : les Plans Communaux de Développement (PCD) et les Programmes d'Industries Locales (PIL).

Durant les années 1980, le système économique algérien se trouvant en crise, des réformes ont dû être menées. C'est ainsi que commence la seconde phase de l'émergence du développement local en Algérie.

Entre 1993 et 1998, le modèle de développement algérien a été abandonné car, le pays était soumis au Plan d'Ajustement Structurel (PAS) sous la direction du Fonds Monétaire International (FMI). Ce n'est qu'à partir des années 2000, une fois que les principales variables macroéconomiques ont été stabilisées avec le concours du PAS, qu'un Plan de Soutien à la Relance Economique (PSRE) a été lancé et doté de sommes conséquentes.

Après le PSRE, l'Etat algérien élabore et met en œuvre le Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique (PCSCE) d'une durée s'étalant entre 2005 et 2009. L'Etat vise, à travers ce second plan, le soutien des résultats réalisés grâce au PSRE et leur consolidation.

Des budgets importants sont alloués aux différents projets à l'instar de ceux inscrits dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT 2025) dont l'objectif lié, tel que mentionné dans le Projet SNAT -2025-, est de programmer des équipements collectifs et de mettre en œuvre des politiques de développement local et territorial.

Le développement territorial se caractérise en Algérie par :

Complexité : La complexité du développement territorial est d'abord liée à celle des systèmes sociaux et économiques. Par ailleurs, pour entreprendre les activités de programmation, de formulation de projets et de leur mise en œuvre, il est nécessaire de faire

intervenir plusieurs secteurs et disciplines.

Il y a inter sectorialité et interdisciplinarité or, faire travailler ensemble, en synergie différents secteurs d'activité économique et sociale ou faire intervenir l'ingénierie ou la technicité de différentes disciplines n'est pas chose aisée : aménagistes, géographes, écologues, urbanistes, ingénieurs, anthropologues, sociologues, économistes, agronomes, forestiers.... doivent intervenir, en équipes, car on ne peut espérer avoir une compréhension correcte des réalités locales complexes à travers l'optique restreinte voire réductrice d'une seule discipline ou d'une seule spécialité. Par ailleurs, l'interactivité des secteurs et la dynamique qui accompagne le développement n'est pas de gestion facile à appréhender ou à gérer.

Diversité : Il y a diversité des besoins entre les hommes et les femmes, entre les jeunes et les vieux... diversité des données foncières géographiques et juridiques, diversité du relief, de fertilité des sols, de ressources hydriques, des conditions climatiques qui conditionnent le potentiel agricole ou forestier....

Enfin, diversité des attentes et des priorités ce qui entraîne dans le cadre des programmes de développement local une diversité de projets :

- Projets à caractère économique visant la production de biens et de services faisant l'objet d'une commercialisation effective. *Exemple* : projet de développement agricole, artisanal, industriel, touristique.
- Projets n'obéissant pas à une logique commerciale et fournis gratuitement aux populations locales et projets visant l'amélioration des conditions de vie des populations... *Exemple* : projets de formation professionnelle ou de vulgarisation agricole ou projet de développement d'infrastructure routière. Projet d'éducation nationale, de santé publique, de réseau de distribution d'eau potable ou d'assainissement, projets de prévention de l'environnement ou d'appui institutionnel.

Section 2 : Présentation du concept système productif local

L'idée selon laquelle la concentration spatiale peut favoriser des échanges entre entreprises débouchant sur la formation de systèmes locaux. Ces concentrations décrites sont très diverses, allant des systèmes composés de sous-traitants, traditionnels, à des industries culturelles concentrées dans certains grands centres urbains. Toutefois, deux catégories de cas ont été particulièrement étudiées. La première est constituée des réseaux locaux de petites entreprises d'industrie traditionnelle (textile, chaussures, ameublement, etc.), baptisés par certains auteurs "districts industriels" en référence aux travaux d'Alfred Marshall, l'exemple le plus cité étant celui des sites de la "troisième Italie". D'autres auteurs ont défini ces concentrations de petites entreprises comme des "systèmes industriels locaux" ou comme des "système productifs locaux". Les systèmes relevant de la seconde catégorie ressemblent des entreprises dont l'activité comporte une part élevée de recherche et développement, le plus souvent en relation avec des organisations scientifiques, le cas le plus célèbre étant celui de la Silicon Valley. La notion SPL est une déclinaison de la notion rigide et spécifique de District industriel réactualisée par les auteurs italiens à partir des travaux d'A. Marshall de la fin du 19ème siècle. Cette déclinaison a permis, grâce aux travaux d'auteurs français (Courlet, et al., 1990), de mettre en évidence l'existence de formes similaires d'organisation industrielle dans d'autres territoires. Dès lors, la notion de SPL ouvre la voie à l'interprétation des phénomènes organisationnels liés à la concentration d'entreprises, notamment la nature des avantages produits en termes d'externalités positives, de réduction des coûts de transaction, d'échanges d'informations, ... que favoriserait la proximité des acteurs.

I. Généralités sur les systèmes productifs locaux

La notion de système local de production découle de celle du district industriel. Par rapport à la notion de district industriel, celle de système local de production met en évidence aussi bien des ressemblances que des différences.

Le système local de production (de formation récente et ancienne) permet de rendre compte du rôle des PME et de leur coopération dans un cadre territorial donné sans négliger les effets de proximité et le contexte socio-culturel local. Il se distingue du district industriel entre autres par le fait que les entreprises ne sont pas nécessairement concentrées dans une seule branche, ni spécialisées dans la production des composants d'un seul produit. De plus, dans le SPL, il peut s'agir des relations territorialisées sans doute entre PME mais aussi entre grande

entreprise et PME et même entre grandes entreprises. Dans un cas comme dans l'autre, on parlera de SPL dans la mesure où les relations entre les entreprises ne se réduisent pas à celles de la sous-traitance traditionnelle (Courlet et Soulage, 1994: 18). Par ailleurs, les entreprises du SPL se caractérisent également par leur grande flexibilité et leur capacité de répondre à une demande variable et différenciée dans le temps et l'espace.

I.1. Définition du SPL

Selon Courlet, les SPL sont des configurations d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire même de plusieurs industriels. Les entreprises entretiennent des relations entre elles et avec le milieu d'innovation. Ces relations ne sont pas seulement marchandes. Elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises.

Pour la DATAR : le système productif local (SPL) est un groupement de PME/PMI qui collaborent sur un territoire et autour d'une spécialité, d'un métier ou d'un produit, afin d'améliorer leur compétitivité. Elles mutualisent leurs moyens, développent des complémentarités et créent ainsi un "système productif local", "district industriel" ou cluster.

Un SPL peut donc être défini comme une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emplois. Cette organisation fonctionne comme un réseau d'interdépendances, constitué d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail.

En résumé : Le système local de production est donc constitué d'un ensemble de PME en liaison ou non avec une ou plusieurs grandes entreprises situées dans un même espace de proximité (local ou sous régional) autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels. Il existe un réseau dense d'interdépendances entre les diverses entreprises appartenant au SPL. Les motifs pour rendre compte de la densité de ces relations "vont de la recherche d'une production spécialisée, qu'une seule entreprise n'est pas capable de réaliser, au développement d'économies d'échelles importantes" (Courlet et Soulage, 1994:18). Par conséquent, les relations entre les entreprises relèveront principalement du marché dans le cas de la production spécialisée, principalement de la coopération dans le cas de la recherche d'économies d'échelles externes (ex. partenariat, *joint-venture*, alliance stratégique, formes coopératives, etc.). Pour les biens et services sans oublier l'emploi, le SPL repose sur un système de régulation qui fait appel non seulement aux règles du marché mais aussi à un code social, à des formes

sociales: règles, valeurs, etc. Comme dans le cas du district, les entreprises entretiennent des relations de coopération mais à partir d'une forte appartenance à la région ou à la communauté locale. Cette coopération est basée sur des règles généralement non écrites mais qui peuvent avoir une très grande force de conviction (Billette et Carrier, 1991). Enfin, comme pour le district industriel, le SPL est un "milieu innovateur" (Aydalot, 1986) où les divers intervenants cherchent "à déterminer les conditions extérieures, nécessaires à la naissance de l'entreprise et à l'adoption de l'innovation" (Benko, 1994;37).

I.2 Les caractéristiques du SPL

Les SPL se caractérisent par :

1. Le SPL comme concentration géographique originale :

Le SPL se caractérise tout d'abord par la présence sur un territoire d'un grand nombre d'entreprises suffisamment proches et réciproquement liées. Il s'agit d'une concentration géographique originale. Il s'agit d'une zone mesurable et délimitée spatialement (la vallée de l'Arve en France, concentre 600 entreprises du décolletage sur 300Km²). Cette zone se caractérise ensuite par une spécialisation économique distincte.

2. le système productif local :

Un SPL se caractérise par le système productif local qui produit des avantages réciproques dont jouissent les entreprises situées dans un même territoire. Deux types de variables semblent importants pour apprécier le SPL à ce niveau :

La première concerne la nature des Activités ; On peut distinguer deux cas de figures : les activités similaires, les entreprises développent alors des coopérations dans des activités périphériques : transport, exportation, formation, éventuellement partage de marché... les activités complémentaires qui correspondent plutôt à une division du travail entre firmes menant à la réalisation d'un produit unique.

les secondes concernent l'intensité des coopérations : on peut faire référence par exemple au modèle de Bosworth et Rosenfeld qui identifie 7 types de coopérations depuis l'association industrielle (club d'entreprise par exemple) jusqu'aux réseaux de production conjointe (districts industriels) en passant par les formes de coopération en développement (apprentissage en collaboration) ou des réseaux basés sur des ressources partagées (réseaux de marketing conjoint par exemple).

3. Une articulation forte entre le patrimoine socio-culturel et la sphère économique :

L'idée récurrent qu'on trouve dans de nombreux travaux sur les SPL est que l'efficacité d'un processus de production et d'innovation dépend du mode selon lequel s'articulent des variables socio-culturelles (valeurs, institutions et savoir-faire) avec celles plus étroitement économiques (disponibilité en capital, savoir technique). Une autre manière de présenter les choses est de recourir aux économies externes dans un SPL il y aurait :

- les économies externes ordinaires (pécuniaires) d'agglomération qui opèrent dans une certaine aire;
- les économies externes technologiques qui opèrent dans un secteur technologiquement individualisé;
- les économies externes spéciales, typiquement des SPL dérivant d'une multitude de micro-adaptations entre les diverses entreprises entre les entreprises et la population dans une aire circonscrite. Il s'agirait de faculté d'adaptations spéciales (différentiel positif de confiance, particularité du langage productif ou scientifique) liés à la culture d'un groupement humain et donc difficilement transposable. Ces avantages se limitent aux produits typiques du SPL impulsant des processus de productif.

Au bout du compte, le SPL est actionné par une logique territoriale qui en fait une organisation qui combine le marché et hiérarchie et qui contrairement à la logique fonctionnelle a besoin du territoire pour fonctionner. le SPL est la traduction de phénomènes originaux de développement localisés.

En plus de ce qui est dit auparavant sur les caractéristiques des systèmes productifs locaux, on pourra encore donner plus d'explications selon deux directions.

Une première où l'attention est accordée plus au milieu qu'aux entreprises: les auteurs insistent alors sur les faits que le milieu préexiste à la naissance des entreprises et que les innovations sont en quelque sorte secrétées par le milieu; d'où une "théorie du développement des milieux" plutôt qu'une "théorie de la localisation des entreprises" (Aydalot, 1986). Une seconde où l'attention est centrée sur l'organisation industrielle comme telle et notamment sur les stratégies de réponse à la crise du fordisme et donc sur la recherche de flexibilité et d'intégration. Mais dans un cas comme dans l'autre, on insiste sur l'identité du milieu et sur les conventions qui constituent autant de normes plus ou moins explicites (Salais et Storper, 1994). Dans cette visée, les systèmes locaux de production peuvent être caractérisés par :

- "un ensemble de réseaux de relations entre acteurs" qui constituent un "tissu industriel local" (Pecqueur, 1987 : 370),
- la coexistence de la coopération et de la concurrence entre les entreprises d'une région ou d'une communauté locale,
- un bassin de main d'œuvre local,
- la présence de formes sociales (règles et valeurs) dans la régulation aussi bien des marchés de biens et services que de celui de l'emploi. Ces règles ou conventions peuvent être des règles d'appartenance, d'entraide économique et de relations industrielles (ex. règles protégeant la production locale: le soutien aux PME locales, l'achat local, le réinvestissement local, la priorité d'embauche de la main d'œuvre locale, etc.),
- le soutien des institutions locales, communautaires et publiques non seulement pour les entreprises mais également pour la redynamisation du milieu.

En somme, le **système local de production** se distingue du district industriel principalement par le fait que les entreprises sont présentes dans une diversité de branches et que le réseau peut inclure une ou plusieurs grandes entreprises.

L'intégration des entreprises dans le système local de production peut être plus ou moins serrée. À la limite du système local de production, on retrouverait la quasi-intégration verticale (Leborgne et Lipietz, 1988) dont les caractéristiques sont: "des relations stables entre fournisseurs et clients; une part importante du client dans le chiffre d'affaires du fournisseur; un champ de sous-traitance étendu de la conception et à la commercialisation; des formes non marchandes de relations inter-firmes allant de la subordination au partenariat" (Leborgne et Lipietz, 1988:100). Comme l'écrivent Billette, Carrier et Saglio, "la quasi intégration verticale suppose aussi l'extension des relations non marchandes entre firmes: alliances stratégiques, transferts de technologies, programmes de recherche commune, *joint venture*, etc." Ce faisant, "la firme principale obtient à la fois les avantages de l'intégration verticale (faible coût de transactions, gestion à flux tendu, flexibilité de la politique globale) et ceux de la désintégration verticale (possibilité d'innovation chez les sous-traitants, imposition de normes sur la qualité, partage des risques en matière de recherche et développement et d'immobilisations)" (Billette, Carrier, Saglio, 1991: 25-26). Ainsi entendu, le système local de production passe nécessairement par la présence d'une firme principale alors que tel n'est généralement pas le cas pour le district industriel.

Enfin, le **SPL est un milieu innovateur**. Cependant, l'innovation est habituellement en continuité avec l'expérience acquise par le milieu (Courlet et Soulage, 1994:23) ou encore, dans le cas des innovations radicales, reliée à des institutions tournées vers le milieu (ex. centre universitaire de recherche). D'où l'importance de la gouvernance pour traduire "toutes les formes de régulation qui ne sont ni marchandes, ni étatiques." En d'autres mots, "la gouvernance, c'est la société civile moins le

marché" auquel on ajoute "la société politique locale, les notables, les municipalités" (Lipietz et Benko, 1992:383).

I.3. Typologies des SPL

Il existe principalement quatre (04) types de SPL dans le cas français : les SPL de type district industriel italien .les SPL technologiques ou clusters de l'innovation, les SPL gravitant autour d'une ou plusieurs grandes entreprises, donneurs d'ordre, les SPL émergents.

- **Les SPL de type district industriel Italien :** Ces SPL se caractérisent généralement par la présence diffuse sur le territoire de PME très liées entre elles par une même "culture "voire souvent certaines attaches familiales ou amicales ainsi que par des dynamiques endogènes de développement et une collaboration étroite entre la communauté locale et les entreprises. Ils reposent en général sur un artisanat et un savoir-faire traditionnel.
- **Les SPL technologiques ou clusters de l'innovation:** Ils sont installés généralement dans les zones urbaines (les régions parisiennes, Toulouse, Grenoble...).Ils ressemblent aux districts industriels traditionnels. Les entreprises se concentrent autour d'une spécialité, entretiennent des rapports denses mais informels avec une relation de concurrence-coopération. Contrairement aux districts industriels. Ils doivent leurs développement à un "saut technologique», autrement dit à une rupture avec les savoirs faire locaux traditionnels. Desurcoit, les liens qui unissent les acteurs ont pour origine des formations techniques communes et non une histoire sociale ou familiale partagée.
- **Les SPL gravitant autour ou plusieurs grandes entreprises, donneurs d'ordre :** Par exemple le cas des fournisseurs gravitant autour du constructeur automobile Peugeot, à Monbéliad.
- **Les SPL émergents :** Les entreprises de ces SPL en cours de consolidation n'ont pas encore développé de véritables coopérations. Elles se visent encore comme concurrentes, leurs activités étant très proches.

On peut suggérer la possibilité d'étendre à d'autres types de concentrations industrielles envisagées. Il y en a au moins quatre.

1. Les systèmes de sous-traitance. Dans certains sites, un groupe industriel structure un réseau de sous-traitants situés à proximité. C'est le cas de Ford à Bordeaux (Carrincazeaux et Lung, 1998), à l'Aérospatiale à Toulouse (Talbot, 2001), de Peugeot à Sochaux, Michelin à Clermont, etc. Ces systèmes peuvent être qualifiés de SPL si, « toutes choses non spatiales qu'on ait pensé à mesurer égales par ailleurs », il y a plus d'échanges locaux (marchands ou

non) qu'il n'y en aurait à distance. On pense ici au savoir technique ou à la coordination sur les embauches.

2. Les activités rares au marché mondial. Hollywood (Scott, 2000), la City de Londres ou la finance à Manhattan, la mode à Paris et de nombreux autres systèmes du même type rassemblent dans de grandes métropoles (souvent dans certains quartiers de ces métropoles) des métiers artisanaux formant système pour produire des biens rares aux débouchés internationaux. Là encore, les réseaux sociaux jouent un rôle essentiel dans la circulation des informations et des connaissances.

3. Les services métropolitains. Les travaux de Jean-Marc Zuliani montrent que les services tertiaires aux entreprises (avocats d'affaires, conseils en communication, en gestion, etc.), constitués de petites structures, tendent à fonctionner en réseau grâce aux relations personnelles entretenues par les membres de ces structures (Zuliani, 1998). Ces réseaux ne sont évidemment pas uniquement locaux (comme tous ceux dont j'ai fait mention jusqu'ici d'ailleurs), mais un maillage local fait que ces structures font système et qu'au sein de ce système et au long de ces réseaux circulent des ressources (informations sur les clients, passages de relais, etc.) et peuvent émerger des innovations de type organisationnel.

4. Les systèmes agroalimentaires. Très souvent derrière une appellation contrôlée ou un produit régional « typé », l'on trouve des producteurs qui se concertent, s'échangent des savoirs techniques (la diffusion de la technique du micro-bullage dans le Madirannais, par exemple), tout en étant concurrent sur la qualité et les prix de leurs produits.

Récapitulons les différents types de SPL que nous avons rencontrés au cours de cette réflexion présentés dans le tableau ci-dessous :

Caractéristiques	Districts	Techno-pôles	sous-traitance	activités rares	Services métropolitains	Systèmes agro-alimentaires
Types dominants d'organisations productives	PME	Groupes, PME, organisations scientifiques (universités, écoles, laboratoires)	Groupe, PME	PME, artisans	PME, Travailleurs indépendants, Professions libérales	PME

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique du développement territorial et les systèmes productifs locaux

R&D	non	oui	plus moins	ou	non	on	Non
Innovation	« spontanée »	organisée	organisée		organisé e mais sans R&D (activités de création artistique)	spontanée	spontanée »
Localisation	zones semi-rurales, petites villes	dans les grandes agglomérations ou à proximité	indifférente (plutôt agglos)		métropoles	métropoles	rural
Ressources échangées hors marché localement	information technique, information sur les marchés	information technique, sur les partenaires	information technique		information technique, sur les partenaires	Information sur les partenaires	information technique, information sur les marchés
Ressources échangées localement de façon marchande ou contractuelle	prêts d'argent	information technique, conseils, prêts	prêts d'argent		prêts, conseils, marques	prêts d'argent	prêts d'argent
Coordination	sur les salaires et les embauches (limitation des surenchères salariales)	sur les salaires et les embauches (limitation des surenchères salariales)	sur les salaires et les embauches (refus de surenchère salariale)		sur les salaires et les embauches (limitation des surenchères salariales), sur l'image globale de la « place »	sur les prix	sur les salaires et les embauches (limitation des surenchères salariales), sur l'image globale de la « place » (normes de qualité)
Expression politique	collectivités locales	collectivités locales	collectivités locales		non ou faible	non ou faible	collectivités locales
Mobilité des populations	sédentaires	mobiles	mélange		très mobiles	mobiles	A dominante sédentaire
Relations sociales dominantes	familiales, d'école, de travail	d'université, de travail	familiales, d'école, de travail		Professionnelles	d'université, de travail	familiales, d'école, de travail

Tableau 3 : les différents types de SPL

II. Points à retenir sur les systèmes locaux de production

II.1. Les acteurs des SPL

Il s'agit de l'ensemble des acteurs à l'œuvre dans les SPL on distingue principalement cinq acteurs : l'acteur clé (l'entreprise), l'acteur stratégique (la structure d'animation: chambres consulaires, les groupements d'entreprises, les groupements professionnels...), l'acteur stratégique (le producteur de matière grises), l'acteur partenaire (la région) et l'acteur politique (l'Etat).

II.2. Les fonctions et objectifs

- **Les fonctions :**

les SPL permettent de développer quatre facteurs de compétitivité : l'innovation, la qualité, la rapidité, et la différenciation des produits ce qui leur permettent de faire face aux contraintes globales liées à la mondialisation. Afin de favoriser l'atteinte de ces objectifs. Les SPL cherchent à :

- ✓ Produire mieux et plus grâce à une division du travail entre entreprises;
- ✓ Renforcer les synergies entre les entreprises et l'environnement scientifico-industriel.
- ✓ Mieux gérer les ressources humaines et les autres facteurs de production;
- ✓ faciliter l'innovation et les veilles collectives;
- ✓ Offrir de nouvelles opportunités de marché.

- **Les objectifs : sont**

- ✓ Faire ensemble qui veut dire un groupement d'entreprises qui travaillent ensemble,
- ✓ Augmenter les quantités produites,
- ✓ Mieux faire c'est à dire améliorer la qualité de production
- ✓ Gagner du temps
- ✓ Comparer les pratiques institutionnelles de groupements de deux entreprises ou de deux états.

L'essence des SPL c'est la coopération interentreprises comme nous l'avons vu dans la définition des SPL. En effet cette coopération se met en œuvre ou se manifester par plusieurs moyens : mise en commun de ressources et de compétences, achats groupés, création de structures commerciales communes...

• **Il est à retenir aussi que le SPL est :**

- ✓ Un ensemble d'entreprises évoluant dans une ou plusieurs branches et situées dans un même territoire (région ou zone locale) ;
- ✓ Interdépendance forte entre les entreprises, soit entre les PME, entre les PME et une ou plusieurs grandes entreprises, soit encore entre grandes entreprises (intégration ou quasi intégration verticale) ;
- ✓ Capacité des entreprises à répondre à une demande finale variable et différenciée dans le temps et dans l'espace (flexibilité des unités de production) ;
- ✓ Existence d'une identité régionale ou locale forte favorisant la coopération et la réciprocité entre les entreprises et les divers intervenants ;
- ✓ Présence de règles et de conventions (généralement non écrites) favorisant la coordination industrielle (ex. règles protégeant la production locale, le soutien aux entreprises locales, l'achat local, le réinvestissement local, la priorité d'embauche de la main-d'œuvre locale, etc.) ;
- ✓ Présence d'institutions locales, communautaires et publiques susceptible d'assurer une gouvernance locale et donc d'assurer une articulation des intérêts privés et bien public, aspects économiques et sociaux ;
- ✓ Existence d'un bassin local de main d'œuvre (polyvalence)
- ✓ Atmosphère et soutien institutionnel favorisant l'innovation et l'émergence d'entreprises nouvelles.

II.3. La démarche SPL permet de :

- passer d'une stratégie de compétitivité-coût à une compétitivité basée sur l'innovation ;
- choisir une meilleure spécialisation et mailler le système industriel ;
- rééquilibrer les aides en faveur des PME ;
- atténuer les disparités régionales ;
- créer des emplois productifs ;
- réinsérer l'entreprise dans son territoire et moduler la politique à l'égard des investissements étrangers en fonction des caractéristiques des différents territoires.

III. Le système agroalimentaire localisé

La petite entreprise est au cœur des réflexions sur le développement territorial de par ses atouts. La petitesse de sa taille, la centralisation de sa gestion et son système d'information peu complexe et peu organisé (M. Kheladi 2012) sont autant de leviers que les propriétaires de ce type d'entreprises peuvent mobiliser afin de rester flexibles et de s'adapter aux changements. Au-delà de ces aspects techniques, la petitesse permet aux entreprises d'entretenir un lien plus solide au territoire. En effet, plusieurs ancrages se présentent à elles : « *une immersion dans le territoire local bien sûr, mais aussi un accrochage à des groupes ou réseaux d'entreprises développant leur activité dans des espaces plus vastes ou bien encore une inscription dans un marché professionnel du travail.* » (S. Michun, 2007, PP37-49).

De ce fait, le facteur territorial est de plus en plus intégré dans les théories économiques pour associer les dynamiques entrepreneuriales (A. Fayolle, 2012) et les dynamiques territoriales (K. Colletis-Wahl, 2008). En effet, le territoire n'est plus un simple réceptacle d'entreprises cherchant une allocation optimale de ressources mais une composante essentielle de leur développement. Nous passons d'une logique d'allocation des ressources à celle de leur création (N. Fandi 2014). En contrepartie, les entrepreneurs doivent concevoir la viabilité des territoires comme étant un bien commun (M. Berbar, 2018). Dans cette optique, des alliances stratégiques interentreprises et entre les entreprises et l'acteur public s'élaborent pour une configuration territoriale attractive (A. Chenane, 2016).

Dans le domaine agroalimentaire, les écrits sur l'entrepreneuriat et le territoire se caractérisent par un foisonnement des idées. Celles-ci s'inscrivent essentiellement dans le cadre des travaux sur les « **Systèmes agroalimentaires localisés-SYAL** » (J. Muchnik, 2011) qui sont une conciliation des approches par les Systèmes productifs localisés- SPL (C. Courlet, 1996) avec les approches en termes de filière agroalimentaire (JC. Montigaud, 1992).

L'entrepreneuriat de filière est à la confluence de plusieurs logiques. D'abord, nous avons la logique des caractéristiques du produit mis en vente ; celles-ci ne se réduisent pas au seul respect d'un certain nombre de normes techniques mais il y a d'autres attributs liés à un savoir-faire spécifique (A. Sassu, 2001) et/ou à une consommation territorialisée (I. Vaileanu Paun, 2011). Ainsi, la donne territoriale imbriquée dans le processus de production s'avère déterminante dans l'émergence de l'intention entrepreneuriale mais aussi dans le processus d'« *ancrage territorial* » des PME agroalimentaires (J. Frayssignes, 2001), d'où la nécessité de

mise en œuvre de la certification d'origine comme « une stratégie d'acteurs » (A. Benkahla, 2005).

Par ailleurs, l'entrepreneuriat de filière se structure autour d'une logique collective et systémique. Afin d'appréhender cette logique, il est nécessaire de se référer à trois catégories de travaux dont leur conciliation semble très féconde. **La première** catégorie de travaux porte sur la chaîne de valeur élargie. En effet, R. Kaplinsky (2000) dépasse le niveau intra-entreprise en appliquant le raisonnement de M. Porter sur plusieurs acteurs qui n'appartiennent pas forcément à une seule entité, firme ou entreprise. De ce fait, la chaîne de valeur de Porter fut transposée dans des contextes plus vastes. Ces écrits s'intéressent à la problématique de la répartition de la valeur ajoutée entre les acteurs intervenant au sein de la chaîne (É. Chantrel et al, 2009). **La deuxième** catégorie de travaux appréhende l'entrepreneuriat d'un point de vue interactionniste. Il s'agit essentiellement d'analyser les modes de gouvernance entre les acteurs d'une filière dans une optique néo-institutionnaliste pour dépasser l'unique coordination par le marché (O. Williamson, 1975). Enfin, **la troisième** catégorie correspond à l'ensemble des travaux qui inscrivent l'entrepreneuriat dans une perspective « évolutionniste » (T. Lévy-Tadjine, 2015) qui « met l'accent sur le rôle des réseaux sociaux, notamment pour analyser la constitution des équipes entrepreneuriales ou l'entrepreneuriat des minorités... ». Les théoriciens évolutionnistes de l'organisation (Nelson et Winter, 1982) considèrent l'entité entrepreneuriale comme « un système d'apprentissage » (É. Brousseau, 1999).

La troisième logique structurant l'entrepreneuriat de filière est liée à l'entrepreneur. Dans ce cas, l'analyse se focalise sur la personne de l'entrepreneur. Schumpeter est le théoricien qui rend les lettres de noblesse à la personne de l'entrepreneur en le qualifiant de « personnalité hors du commun » (P. De Woot, 2005) et en lui attribuant trois caractéristiques qui lui sont spécifiques à savoir : « la vision » d'une opportunité « identifiée ou construite » (JM. Degeorge, 2013), un goût du « risque » et un « pouvoir de conviction ». D'autres approches sont d'ordre psychologique comme l'approche par les traits de l'entrepreneur (J. P. Bréchet, 2009) ou encore l'approche cognitive de l'entrepreneuriat (Z. Aouni, 2007). Ces approches ont pour objectif de mieux « connaître l'entrepreneur et comprendre ses actes » (T. Verstraete, 1999).

Enfin, nous avons la logique territoriale de l'entrepreneuriat. Dans cette optique, l'entrepreneur est vu comme un acteur au même titre que les autres agents ; il est appelé à contribuer dans le processus de structuration du territoire à travers ses deux piliers : la

coordination des acteurs et la valorisation des ressources (L. Hadjou, 2009).

Les dynamiques entrepreneuriales fromagère et laitière contribuent grandement dans l'émergence et la structuration des bassins laitiers. Elles sont source de diverses valeurs : économique (création d'emploi, valorisation de la production laitière locale, etc.), sociale (intégration des petits paysans) et territoriale (équilibre territorial). Les territoires ruraux sont potentiellement attractifs pour les entreprises travaillant dans la transformation du lait, du fait de la production laitière s'y trouvant.

Les logiques entrepreneuriales sont nombreuses en fonction des objectifs, de la taille de la fabrique, des moyens et du savoir-faire mobilisés par l'entrepreneur, en l'occurrence²⁴ :

1-Le laitier fermier :

L'unité de production fromagère est intégrée dans l'exploitation agricole. Le fermier mobilise un savoir-faire artisanal. Le lait incorporé dans le processus de production ne doit pas être autre que celui du cheptel du propriétaire de la ferme, il doit être entier et n'a subi aucune réfrigération ni thermisation. Les facteurs de production mobilisés par le fermier ne sont pas importants ce qui fait varier la qualité et la quantité du fromage produit. Celles-ci dépendent des changements climatiques ou encore de l'alimentation des bovins.

2-L'artisan fromager :

L'unité de production fromagère n'est pas intégrée dans l'exploitation agricole. La collecte de lait se fait auprès de plusieurs exploitations agricoles, plus ou moins éloignées, mais situées dans une région spécifique. Contrairement au fermier, l'artisan fromager commercialise des fromages d'un goût et d'une forme plus réguliers.

3-Le laitier fromager :

Dans ce type de fromagerie, le réseau de collecte est plus important et concerne un territoire plus vaste. Par conséquent, le laitier fromager recourt à la pasteurisation et à la thermisation du lait mais aussi à l'automatisation du processus de production. En outre, le fromage laitier, au même titre que les variétés précédentes, est commercialisé dans des systèmes de marché local.

4-Les centres collecteurs :

Ce sont des « centres relais » qui complètent l'approvisionnement des laiteries. Ils

²⁴ Les informations concernant trois premiers types de laitiers sont de ce site <http://www.fromage-france.fr>

peuvent prendre la forme d'une coopérative. Contrairement aux unités de production fromagère, les centres collecteurs ne fabriquent aucun produit laitier.

5-Les laiteries de moyenne importance :

Elles sont dotées d'un équipement qui leur permet de traiter jusqu'à 20.000 litres de lait par jour. Elles ont pour vocation principale la production du lait stérilisé et du lait pasteurisé. Leur réseau de commercialisation est souvent régional (M-R.Daudé, 1964).

6-Les grandes entreprises laitières :

Celles-ci sont dans une logique de production industrielle, leur réseau de collecte peut contenir jusqu'à 5000 éleveurs, ainsi les quantités collectées peuvent s'élever à 100.000 Litres par jour. Le lait cru collecté est destiné à la production de lait standardisé, yaourt, beurre, etc ou des sous-produits (poudre de lait) (M-R. Daudé, Op. Cit.).

Face aux recompositions territoriales, certains entrepreneurs laitiers misent à la fois sur la territorialisation et sur l'internalisation de leurs parts de marché. En effet, comme l'explique C. Corniaux (2014, P3), les industries laitières « *développent des actifs spécifiques liées à une zone d'implantation qui ne peuvent pas être redéployés partout dans le monde* » avant d'ajouter qu'« *elles peuvent également avoir une activité qui se définit à une échelle plus étendue. En effet, même si leur capacité d'internationalisation reste limitée, du fait notamment d'un manque de ressources (humaines, financières...)* ». (P4). L'évolution technologique dans le domaine laitier a permis de fabriquer des produits qui sont facilement exportables. Ceux-ci prennent généralement deux formes selon la nature de leur destination : ils peuvent faire l'objet d'une consommation intermédiaire (poudre de lait, beurre,...) ou bien, d'une consommation finale (lait UHT, fromage,...).

Par ailleurs, C. Corniaux (Op.Cit) a présenté une grille de lecture intéressante permettant de caractériser la dimension locale et/ ou globale d'une entreprise de transformation laitière comme le montre la grille suivante :

Les dimensions en amont de la transformation	Les dimensions en aval de la transformation
<p>La nature des matières premières (lait ou poudre de lait), leur origine (locale, nationale, internationale) et leur degré de différenciation</p> <p>Les modes de coordination mis en place pour garantir les approvisionnements (contrats, producteurs laitiers, accord de collecte entre laiteries, etc.)</p> <p>La nature du produit (produit alimentaire ou produit fini) et le degré de différenciation de la qualité, notamment liée à l'origine qui va déterminer le choix de la zone de localisation de l'unité de fabrication</p>	<p>L'échelle du marché visé : local, national, international et l'importance des ventes à l'export ;</p> <p>Les types de canaux de distribution : grande de distribution locale ou non, distribution spécialisée, circuits courts...</p> <p>Les stratégies de marque : marques propres, signes d'identification de la qualité ou de l'origine, marques collectives, marques de distributeur,...</p>

Tableau 4: Dimensions en amont et en aval de la transformation laitière

(Source : C. Corniaux (Op.Cit))

Conclusion

Comme on l'a vu, le SPL renvoie à de nombreux phénomènes où le territoire et la proximité géographique jouent un rôle important dans les relations entre les acteurs du développement économique. La démarche SPL conduit à une nouvelle conception du développement dans laquelle le territoire peut devenir la cible de l'action publique, l'acteur central étant désormais l'entreprise et les opérateurs économiques. Il s'agit d'une évolution par rapport à la conception classique du développement réservant à l'Etat le rôle d'acteur central.

L'émergence des SPL n'est généralement pas due à une action extérieure. Toutefois, celle-ci pourrait se produire mais aurait des effets très différents, dépendant de l'engagement ou non des acteurs locaux, dans une perspective de développement endogène. Ainsi, dans le cas favorable, émergera puis se développera un système productif territorialisé, tandis que

dans l'autre cas, il s'agira plutôt d'une simple agglomération d'activités. En termes de dynamique, deux cas de figure se présentent : d'une part, les SPL qui parviennent à anticiper les évolutions industrielles et technologiques en redistribuant les savoir-faire locaux, d'autre part, les SPL qui évoluent en réponse à un choc exogène ou au déclin général d'une branche d'activité.

Un SPL n'est pas un système clos. Il est soumis à des impératifs d'adaptation du fait de la globalisation et on voit se développer de nouvelles tendances susceptibles de remettre en cause les bases sur lesquelles les SPL se sont construits.

Dans le chapitre suivant nous traiterons la relation entreprise/territoire, dont on traitera dans la première section l'impact du territoire sur la dynamique des firmes, on mettra l'accent sur l'évolution des systèmes productifs locaux.

Dans la deuxième section par contre sera consacré à l'inverse c'est à dire de démontrer la contribution des SPL à l'efficacité territoriale ainsi de faire une introduction générale sur notre étude de cas qui est la filière lait.

Chapitre 2 :

**Les relations
entreprise/territoire**

Introduction

À l'origine, l'espace dans la théorie économique est sans épaisseur, seulement générateur de coûts de transport. Le territoire émerge à partir d'A. Marshall, quand les interactions entre activités font que les décisions de localisation deviennent interdépendantes. Le rôle de l'espace comme générateur d'avantages économiques s'analyse alors selon que la proximité géographique peut ou non se combiner avec d'autres formes de proximité entre les agents économiques pour en faciliter la coordination.

Le territoire émerge dans la théorie économique à partir des travaux d'A. **Marshall (1920)** qui introduit la notion d'« **économie externe** » désignée ensuite sous le vocable d'externalité. Celle-ci traduit l'idée que la présence à proximité d'un certain nombre d'entreprises contribue à la diminution du coût de production de chacune d'entre elles.

À travers cette approche, Marshall reconnaissait l'importance des formes d'organisation industrielle construites sur les milieux locaux et le rôle souvent fondamental joué par les aspects de culture industrielle, non quantifiables et qui témoignent de l'existence de certaines formes de relations non transactionnelles entre les agents. Plus particulièrement, les travaux d'A. **Marshall** mettent en avant certains aspects marquants que l'on retrouvera de manière récurrente dans la littérature qui est née dans la tradition de sa pensée : milieux industriels et réseaux innovateurs, districts, systèmes productifs locaux, etc.

Section 1 : l'impact du territoire sur la dynamique des firmes

Depuis le début des années 70, il est incontestable que l'on assiste à une nouvelle distribution des activités dans l'espace. Certes ce phénomène n'est pas nouveau. D'autres « crises » avaient vu l'apparition de zones de développements face aux territoires en difficulté. Mais l'ampleur du changement est, au temps contemporain, particulièrement importante. Elle redistribue les activités tant entre les pays qu'au sein de chacun des pays. C'est ce que l'on a opportunément appelé le « déménagement du territoire ». Ces « bouleversements spatiaux » ont conduit à dépasser les modèles traditionnels de représentation de l'espace (Aydalot 1984, Lacour 1985). Ceci vaut aussi bien pour l'espace point cher aux néo-classiques, pour la figure de Von Thünen, les modèles type polarisation, division spatiale du travail ou le schéma centre-périphérie.

Au cours de cette période, de nouvelles approches ont vu le jour. Elles connaissent d'autant plus de succès et de développement qu'elles remettent en cause les dichotomies traditionnelles et que beaucoup d'entre elles veulent se donner un caractère prescriptif permettant de faire face aux origines de la crise.

Avant d'entamer la section sur les deux analyses qui permettent de montrer comment le territoire peut-il avoir des retombés positifs pour les firmes installées en sein.

Il convient d'abord d'arrêter sur la notion de District industriel et de faire éclaircir cette dernière.

❖ Notion de District industriel

La notion de district industriel représente dans la littérature économique récente l'un des axes majeurs à partir desquels s'est cristallisée la réflexion consacrée aux relations entre dynamique industrielle et dynamique territoriale. Hérité de l'analyse marshallienne, le concept de district trouve son origine dans deux principales sources complémentaires : l'une essentiellement théorique issue d'une relecture de l'œuvre d'Alfred Marshall et notamment d'une partie de ses travaux consacrés plus spécifiquement à l'analyse des faits industriels ; l'autre, plus empirique, qui nous vient principalement de l'Italie, relative à l'étude des formes spatiales des processus d'industrialisation diffuse apparues dans les régions du centre et du nord-est de l'Italie au cours des années soixante et soixante-dix.

Cette notion fut employée pour la première fois par **Alfred Marshall** en **1920** pour désigner une forme différente d'organisation industrielle qu'on pouvait alors observer en Angleterre (ex. les petites entreprises du secteur de la coutellerie à Sheffield) et qui se caractérisait par la proximité d'un grand nombre de petites entreprises participant à la production d'un même produit et donc spécialisées dans un segment de la production. Cette forme d'organisation industrielle différait considérablement de la grande entreprise. Au lieu d'un commandement unique (une coordination administrative) présidant à la division technique du travail comme c'est le cas dans la grande entreprise, la coordination entre les petites entreprises était assurée non seulement par le marché (les entreprises étaient en concurrence les unes par rapport aux autres) mais également par la coopération et la réciprocité (les entreprises pouvaient procéder à des échanges de services et s'entraider).

Ce qui pouvait surprendre l'économiste de l'époque, c'est que ces petites entreprises pouvaient être aussi concurrentielles que les grandes, en dépit des économies d'échelle que ces dernières pouvaient réaliser.

Dans son analyse, il met en avant les économies externes et d'agglomération (notamment le développement des infrastructures publiques et privées, l'accès aux inputs et aux marchés, etc.) issues de la localisation d'un certain nombre de firmes en un même endroit. Il nomme, par la suite,

Ce type de concentration « district industriel ». C'est-à-dire que l'ensemble de la zone bénéficie d'avantages en termes de coûts de production par le seul fait de la concentration d'activités qui s'y exercent.

❖ Définition du district industriel

Un district industriel est une zone locale ou régionale (proximité géographique) où on retrouve une concentration de plusieurs petites entreprises **d'une même branche** (incluant la machinerie, les produits et les activités de services nécessaires au processus de production) s'appuyant sur une tradition artisanale ou industrielle et donc sur un savoir-faire local favorable à l'innovation.

Chaque PME est spécialisée dans une composante du même produit de sorte qu'il y a une **division du travail entre les entreprises**. De ce point de vue, on peut décrire le district industriel comme un grand complexe productif où la coordination des différentes phases et le contrôle de la régularité de leur fonctionnement ne sont pas assujettis à des règles préétablies et à des mécanismes hiérarchiques, mais au contraire sont soumis à la fois au jeu automatique du marché et à un système de sanctions sociales infligées par la communauté.

Outre des relations de concurrence, ces PME entretiennent des relations de coopération basées sur l'appartenance à un même métier (culturelle professionnelle) et sur des règles généralement non-écrites. Les produits du district visent autant le marché local qu'international. La marque de commerce du district est son produit régional spécifiquement reconnu.

Pour **Becattini**, le district industriel renvoie à une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donnée. Dans tous les cas, les institutions locales (municipalité, corporations, associations professionnelles, etc.) en liaison avec les institutions nationales peuvent contribuer grandement à la régulation des relations de coopération. Ce faisant, la flexibilité et l'intégration sont favorisées par la proximité géographique¹.

¹ Collectif de recherche CRISES-ANGUS, Étude réalisée sous la direction de Benoit Lévesque, Jean-Marc Fontan, Juan Luis Klein : « Les systèmes locaux de production : Conditions de mise en place et stratégie d'implantation pour le développement du Projet Angus » Université du Québec janvier 2006 ; page 15 .

❖ **Caractéristiques du district industriel**

Le mode de fonctionnement du district s'articule autour du marché et de relations de coopération: le marché, au niveau de la demande et l'offre de biens; la coopération (face-à-face) pour l'échange mutuel de services gratuits (relations non-marchandes). Si le contact personnel, la confiance ou la relation de pouvoir entre les participants sont essentiels, il faut bien voir que les institutions locales sont aussi indispensables pour la régulation aussi bien d'une saine concurrence que de la coopération.

a. Communauté locale: institutions et réseaux informels

Dans le district industriel, on retrouve des institutions, des règles, des valeurs (éthique du travail, identité collective, coopération, etc.) associés à une structure sociale et économique reposant sur les PME, les TPE et les travailleurs industrialisés. La formation sociale est homogène au niveau du district, suffisamment homogène du point de vue des comportements culturels et des aspirations, cela procure une forte mobilité sociale des travailleurs qui peuvent devenir entrepreneurs. Les affaires se font souvent entre membres de familles alliées ou entre connaissances de longue date.

Les institutions locales, soit l'administration locale ou les autres organismes collectifs (associations professionnelles, écoles, centres de santé et de services sociaux, centres de recherche) apportent un soutien considérable pour le fonctionnement du district, entre autres pour les **services dits «réels»** offerts aux PME que ces dernières ne pourraient s'offrir individuellement. Ainsi, en est-il des services d'information sur les marchés, sur les exportations, etc. Mentionnons également l'existence de réseaux formels et informels pour la formation de la main d'œuvre des différents secteurs (présence d'école techniques) et de la formation interne aux entreprises.

b. Atmosphère industrielle

Cette atmosphère industrielle est moins tangible que les institutions mais tout aussi essentielle pour la coopération et l'innovation. Elle encourage les actions collectives et dissuade les opportunistes. Cette atmosphère provient de deux éléments essentiels pour l'innovation et la coopération: la rapidité de circulation des informations qui empruntent des voies presque totalement informelles et un code de comportement relevant de la coutume, qui discipline l'activité de tous les opérateurs. Cette atmosphère qui s'appuie aussi bien sur la proximité géographique que sur la spécialisation dans une même branche, favorise l'innovation et le développement de nouvelles entreprises. En somme, l'atmosphère

industrielle qui relève de la culture locale, favorise l'échange d'idées et d'expériences concernant les entreprises et la branche.

c. Processus de production: la spécialisation flexible

Les entreprises d'un district se spécialisent donc dans une étape donnée du processus de production d'un même produit. Cependant, certaines se spécialiseront dans un des services nécessaires aux entreprises du district: design, recherche et développement, marketing, exportation, etc. La spécialisation permet aux petites entreprises de bénéficier d'avantages analogues à ceux dont jouissent généralement les grandes entreprises. Outre les bénéfices de la spécialisation, ces entreprises jouissent également d'économies d'échelle dans une étape donnée du processus, amélioration de la qualité, meilleure connaissance des marchés, des nouveaux produits, des nouveaux matériaux, etc. De plus, l'utilisation de nouvelles technologies (machines-outils programmables) permet le passage rapide d'un produit à un autre. De ce point de vue, le district se caractérise par l'innovation constante.

Il existe des conditions techniques pour la mise en place d'un réseau local spécialisé à chaque stade de production. En effet, parmi les processus de production capables de définir et caractériser le développement économique d'un district, on retiendra ceux capables de satisfaire une demande finale variable et différenciée dans le temps et dans l'espace par opposition à une demande standardisée et constante. Au départ, la production de ces entreprises pouvait ne répondre qu'aux besoins du marché local (domestique), avec le temps la production est devenue concurrentielle à l'échelle mondiale où le gros de sa production est écoulé. Le district industriel est aussi reconnu par son produit spécifique qui en fait sa marque de commerce.

d. Présence de concurrence et de coopération

Les entreprises entretiennent entre elles des relations de coopération tout en étant en situation de concurrence. D'une part, les entreprises s'efforcent de produire à meilleurs coûts en économisant les ressources et en misant sur les innovations susceptibles de perfectionner les processus de production et d'augmenter le rendement. D'autre part, la coopération permet de profiter au maximum des avantages de la proximité et de la spécialisation: prêts d'équipements, échanges de commandes et d'informations, rencontres pour discuter de la meilleure façon pour améliorer la production, etc.

La coopération peut être encore plus formelle de manière à créer de véritables économies d'échelle externes:

- ✓ économies pour l'achat de matières premières,
- ✓ création d'un sous-système local de prix,
- ✓ création d'un marché pour la vieille machinerie,
- ✓ accès au crédit par la présence d'une banque locale,
- ✓ circulation de l'information relative au recrutement des employés et aux caractéristiques du marché local de l'emploi.

D'autres économies sont reliées au mode d'organisation en district: la diffusion des spécialités et du savoir-faire, le renouvellement des inventions et des innovations, le développement du commerce et des transports, les contacts étroits avec les fournisseurs et les acheteurs, le renouvellement de la capacité entrepreneuriale, etc.

e. Une régulation locale de la concurrence et de la coopération

La concurrence telle qu'elle s'exerce sur le marché, est le fait de relations anonymes et sans engagement. À l'inverse, la coopération est faite de relations personnalisées et suppose un engagement s'inscrivant dans la durée. Outre l'atmosphère industrielle et la spécialisation dans une branche, les districts se caractérisent par des institutions régionales ou locales qui permettent d'équilibrer la coopération et la concurrence entre les entreprises.

Cette régulation peut être assurée par des règles définies, comme c'est le cas en Allemagne, par les corporations professionnelles pour éviter une réduction excessive des salaires et maintenir des standards de compétence.

Cela peut être l'engagement d'une municipalité pour assurer une mobilité des ressources ou encore faire respecter certaines normes de qualité. Dans d'autres cas, ce sera des comités d'arbitrage. Du point de vue de la régulation, ces institutions cherchent tantôt à encourager la concurrence pour que chacun se dépasse et innove, tantôt à encourager la coopération afin que l'on profite au maximum des avantages locaux pour conquérir des marchés externes. Ces institutions doivent également être capables de réguler les conflits lorsque ceux-ci échappent aux protagonistes (ex. les comités d'arbitrage).

❖ Points à retenir sur les districts industriels

Il est à retenir que le district industriel est :

- ✓ Un système local de PME et de TPE spécialisées dans une seule branche (à cela s'ajoute des PME et TPE fournissant des services de soutien aux entreprises de production) ;
- ✓ Emergence dans des communautés à forte identité professionnelle; émergence historiquement spontanée mais, dans certains cas récents, planifiée ou tout au moins

encouragée par des administrations locales ;

- ✓ Chacune des PME produit une composante du produit caractérisant la branche ;
- ✓ Capacité de répondre à une demande finale variable et différenciée dans le temps et dans l'espace par opposition à une demande standardisée et constante ;
- ✓ Entre chacune de ces PME, on retrouve des relations marchandes (et donc la concurrence) et des relations non marchandes (coopération et réciprocité) ;
- ✓ Ces entreprises se caractérisent par l'innovation de sorte qu'elles sont concurrentielles non seulement à l'échelle nationale mais aussi internationale ;
- ✓ Les avantages de ce système reposent:
- ✓ Sur une économie externe à partir de modes de coordination horizontale;
- ✓ Sur des relations de proximité géographique;
- ✓ Sur les institutions locales favorisant la concurrence et la coopération;
- ✓ Sur une main d'œuvre compétente et spécialisée dans une branche;
- ✓ Sur une atmosphère industrielle;
- ✓ Sur la flexibilité et l'intégration des diverses entreprises

I. L'analyse du district industriel marshallien

Dans son œuvre et notamment dans le livre 4 des principes d'économie politique, A. Marshall (1890) développe le concept d'économies externes. Les économies externes sont des économies qui résultent de l'organisation industrielle et non de l'organisation propre de chaque firme. Ce sont des formes de socialisation spécifiques à l'organisation industrielle entre les unités élémentaires qui sont à l'origine de ces dernières.

Ce concept d'économies externes a une application toute particulière au district industriel. Dans ses travaux de jeunesse (J.K. Whitaker, 1975) et dans *Industry and Trade* (1919) Marshall montre la possibilité de fonctionnement efficace d'une organisation industrielle caractérisée par l'existence d'un réseau de petites entreprises : ce sont les districts industriels qui peuvent exister à côté de la production à grande échelle. Pour Marshall, les premiers mobiles de cette installation industrielle relèvent de caractéristiques géographiques, historiques et politico psychologiques de la région ; mais lorsque ce choix est fait, il est probable qu'il est durable en raison des économies externes d'agglomération dont l'industrie

jouit avec le temps. Ces économies d'agglomération sont des économies de production et de transaction dont une entreprise peut bénéficier quand elle est insérée dans une agglomération industrielle suffisamment grande.

La réflexion de Marshall sur les entreprises des districts s'effectue essentiellement en termes d'efficience. Tout d'abord, un district industriel peut être efficient s'il y a une division du travail et une division des tâches bien organisées entre entreprises spécialisées. Ceci met en évidence un élément fondamental, mais pour Marshall, ceci n'explique pas les avantages d'une configuration territoriale concentrée d'un tel système. Marshall note en effet qu'il existe dans certains cas une relation entre la réalisation des avantages de la spécialisation et la proximité territoriale sous la forme d'une localisation commune des entreprises dans un district. Marshall évoque la question des coûts de transport, mais cet aspect ne semble pas avoir une portée générale dans son analyse. L'auteur enrichit alors son analyse en soulignant les avantages d'une localisation commune des activités (Bellandi, 1987). Celle-ci facilite, grâce à des contacts directs et des face-à-face entre les agents, les échanges, la circulation des idées nouvelles et la diffusion des innovations. Il incorpore dans l'analyse des éléments moins tangibles qu'il traduit par l'expression « d'atmosphère industrielle », phénomène relié à la compétence et l'expérience professionnelle des travailleurs d'une industrie concentrée en un lieu donné. « Lorsque de grandes masses d'hommes dans la même localité sont engagées dans des tâches similaires, il est constaté que par l'association de l'un et l'autre, ils éduquent l'un et l'autre. Pour utiliser un langage que les travailleurs utilisent eux-mêmes, la compétence (ou le savoir-faire) requise dans leur travail est dans l'air et les enfants la respirent en grandissant ».

Finalement les économies externes d'agglomération sont des services gratuits que des entreprises contiguës se rendent mutuellement du fait de leur action sur leur environnement : lutte contre les coûts de transactions, économies d'échelle, formation de la main-d'œuvre, circulation de l'innovation, etc. Ces économies externes sont chez Marshall fortement ancrées territorialement et présentent une forte irréversibilité reposant sur les structures historiques et sociales d'un district. Le district est une construction à partir d'avantages créés et non innés (Gaffard, Romani, 1990). Dans cette perspective, l'efficacité d'un système localisé de PME serait en grande partie le produit de son inscription socio-territoriale et ne résulterait donc pas tellement du jeu entre les entreprises proprement dit (comme dans le cas de la théorie des pôles de croissance).

De même au moment où toute entreprise installée dans une localité donnée se doit s'habiller de l'habit territorial ou être ancrée territorialement afin de pouvoir réussir.

Nous pouvons considérer que toutes les organisations siégeant sur un territoire déterminé ont une "marque" commune qui est territoriale. Dès lors, il est incontestable d'affirmer que le dynamisme des réseaux d'entreprises installées sur le dit territoire est du à ce territoire plutôt que le fait des jeux de relation entre entreprises.

Par conséquent, le territoire est un élément de la fonction de production des entreprises. Certains territoires sont des opportunités d'autres au contraire sont des obstacles.

II. La réactualisation du concept de district industriel et l'analyse des systèmes productifs localisés (SPL)

II.1. l'apport Italien et l'analyse Baccattini

Tombé dans l'oubli, loin des préoccupations des économistes pendant plusieurs décennies, le concept de district industriel, prolongé à travers la notion de SPL, est aujourd'hui au centre des débats.

- Le point de départ fut sans conteste les travaux de Bagnasco (1977), de Brusco (1982), Garofoli (1981 à 1983) et de Fuà et Zacchia (1985), Trigilia (1986), à propos des régions de la Troisième Italie. Ces premières études, menées par des sociologues et des économistes régionaux insistaient plutôt sur les dynamiques endogènes de développement et les caractéristiques sociologiques de ces régions comme facteur explicatif de ces dynamiques.

- C'est avec Becattini (1979, 1987) que l'analyse sera tirée vers l'économie industrielle lorsqu'il rappela que le type d'organisation industrielle de ces régions, mélange de concurrence-émulation-coopération, au sein d'un système de petites et moyennes entreprises, rappelait le concept marshallien de district industriel. Dans son analyse, comme Tönnies (1944), Becattini articule les traits relevant de la configuration proprement économique de l'ensemble d'entreprises et des traits se rapportant au fonctionnement social de la collectivité locale. Ce qui permet de spécifier et de caractériser cette communauté locale, ce n'est pas l'appartenance des individus à un même ensemble d'entreprises, c'est plutôt un ensemble culturel de valeurs communément partagées. Ce système de valeurs permet de circonscrire les conflits d'intérêts à l'intérieur de l'intérêt communautaire inséré dans le complexe de population locale. L'autre versant de la définition du district industriel est la

population d'entreprises qui le composent. Celles-ci sont, en général, articulées techniquement les unes sur les autres et contribuent collectivement à une production bien spécifique identifiable comme le produit industriel du district. L'ensemble de ces caractéristiques permet à Becattini de définir le district industriel marshallien. Le fondement de l'économie du district réside dans les économies externes d'agglomération, autrement dit, dans la continuelle évaluation par les entreprises du district, de l'avantage différentiel des coûts de production et d'échange entre l'intérieur et l'extérieur. Ces économies externes d'agglomération seraient fortement ancrées territorialement et présenteraient une forte irréversibilité reposant sur les structures historiques et sociales du district.

II.2. Le développement de l'analyse du district en Italie

Les principales caractéristiques :

Cette notion de district industriel va servir de cadre méthodologique à de nombreux travaux empiriques menés principalement en Italie dans un premier temps, et permettant de préciser les principales caractéristiques d'une dynamique industrielle localisée.

Ce qui caractérise d'abord les districts industriels, c'est l'organisation d'ensemble et notamment l'existence de réseaux de petites entreprises qui, par la spécialisation et la sous-traitance répartissent entre elles la main-d'œuvre nécessaire à la fabrication de tel bien. La principale caractéristique du district est son organisation.

Cette organisation comme le note G. Garofoli (1983 b) ne dépend pas tant du produit commercialisable que des caractéristiques du processus de production ; la préférence va vers des activités pour lesquelles il est possible de morceler le processus de production en phases et en produits. G. Garofoli (1983 b) insiste également sur le caractère homogène de ces districts, sur la flexibilité du marché du travail et sur leur déspecialisation progressive introduisant ainsi une typologie par ordre croissant de complexité ; les aires de spécialisation productive, les systèmes marquables enfin, c'est la présence de conditions socioéconomiques favorables. On est en présence d'une formation sociale au niveau territorial homogène du point productifs locaux et les aires systèmes.

Ce qui est surtout redevue des comportements culturels et des aspirations. Les milieux professionnels, les structures familiales et communautaires, les rapports de parentèles et de voisinage sont extrêmement denses et structurants du point de vue de l'économie. Ces

caractéristiques sociales permettent de construire des rapports plus systématiques et stables entre entreprises, de telle sorte que ceux-ci ne peuvent se résumer à une simple somme d'achats-ventes sur le marché : c'est ce que Bagnasco (1985) appelle la construction sociale du marché. La diffusion industrielle trouve alors une nouvelle ressource dans l'organisation collective, ressource de stabilisation et de reproduction (Ritaine, 1987).

Bâti sur des configurations de réseaux à identité sociale forte, le district apparaît finalement comme un heu de paradoxe (Courault, Romani, 1990) : il est un mélange d'archaïsmes et de modernité : les traits propres aux organisations professionnelles d'implantations très anciennes se côtoient avec les technologies les plus sophistiquées. Les formes archaïques du clan ou de la famille élargie, les formes anciennes de travail à domicile et de travail au noir sont loin d'avoir disparu avec l'extension des industries modernes. Avec le recours aux technologies de l'information, elles se sont au contraire affermies en trouvant un regain de modernité.

En ce sens, les districts ne sont pas situés n'importe où dans le temps et dans l'espace. Ceux de la Troisième Italie sont liés à l'industrialisation tardive du pays (Fuà, 1985). Le miracle italien d'après-guerre était celui du fordisme et de la grande production de masse du Nord, mais aussi, ailleurs, celui d'industries intensives en travail, exploitant une main-d'œuvre abondante et bon marché, s'accommodant de structures productives décentralisées. C'est sur cette dernière que s'est construite la dynamique de la Troisième Italie, retournant avec la crise le « retard » en avantage, mettant à profit la production en petites séries et trouvant soudain un regain de productivité par l'introduction des technologies électroniques. Grâce à cette flexibilité résultant de modes de production ante-fordistes, les districts ont pu obtenir rapidement les économies de variétés caractéristiques de la nouvelle production de masse. Cette spécificité historique et sociale du modèle italien conduit à s'interroger sur les possibilités de reproduction et de généralisation de ce dernier (Courlet, 1989, Zimmerman, 1991).

II.3 L'analyse des districts industriels en dehors de l'Italie

S'engageant dans la voie ouverte par les Italiens, des chercheurs ont montré que des districts et SPL se rencontraient dans de nombreux autres pays.

Certains se situent dans les pays développés : Allemagne (Herrighel, 1987), Danemark (Kristensen, 1989), Japon (Itakura, 1988, Housset, 1990), France (Raveyre Saglio, 1984, Ganne, 1992, Courlet-Pecqueur, 1992). Beaucoup de ces systèmes sont de longue tradition et ont traversé la période fordiste. D'autres sont plus récents et se situent dans les pays d'industrialisation tardive d'Europe du Sud (Dimou, 1992), nord du Portugal (Silva, 1988) Espagne (Costa, 1989), voire dans certains pays en développement (Schmitz, 1990). Cette extension d'investigation a pour effet de susciter des comparaisons internationales en insistant sur le rôle des spécificités nationales dans la constitution et le fonctionnement des systèmes productifs localisés (Colletis, Courlet et Pecqueur, 1990).

Dans ces élargissements successifs, le concept de district industriel perd de sa rigueur théorique notamment quant à son homogénéité et aux caractéristiques socio-culturelles qui le fondent. Cependant ces comparaisons internationales incitent à un réexamen de l'histoire de l'industrialisation de chaque pays en élargissant la recherche à des pans entiers du système productif que laissait dans l'ombre la « stylisation » en termes de fordisme

Section 2 : la contribution des systèmes productifs locaux à l'efficacité territorial (cas d'étude la filière lait).

C'est à la lumière des districts industriels italiens que d'autres auteurs se sont penchés sur des phénomènes similaires dans leur pays. De ce point de vue, la notion de système de production localisé (SPL) découle de celle du district industriel. Par rapport à la notion de district industriel, celle de système local de production met en évidence aussi bien des ressemblances que des différences.

Le système local de production (de formation récente et ancienne) permet de rendre compte du rôle des PME et de leur coopération dans un cadre territorial donné sans négliger les effets de proximité et le contexte socioculturel local. Il se distingue du district industriel entre autres par le fait que **les entreprises ne sont pas nécessairement concentrées dans une seule branche, ni spécialisées dans la production des composants d'un seul produit**. De plus, dans le SPL, il peut s'agir des relations territorialisées sans doute entre PME mais aussi entre grande entreprise et PME et même entre grandes entreprises. Dans un cas comme dans l'autre, on parlera de SPL dans la mesure où les relations entre les entreprises ne se réduisent pas à celles de la sous-traitance traditionnelle. Par ailleurs, les entreprises du SPL se

caractérisent également par leur grande flexibilité et leur capacité de répondre à une demande variable et différenciée dans le temps et l'espace.

I. La contribution des systèmes de production à l'efficacité territoriale

Les Systèmes Productifs Locaux (SPL), prémices des pôles de compétitivité, qui se définissent comme des "groupements d'entreprises et d'institutions géographiquement proches et qui collaborent dans un même secteur d'activité."

I.1. La compétitivité territoriale

Les SPL étant des modes d'organisation productives efficaces qui permettent d'accroître les performances économiques des territoires. Cette compétitivité se manifeste principalement par des facteurs à titre d'exemple : la création d'emploi; la stimulation de la croissance économique; la capacité à faire face à la concurrence internationale; ainsi que la protection de l'environnement.

- ✓ La stimulation de la croissance économique : permettent des gains de productivité en améliorant l'accès à des sous- traitants spécialisés, des compétences, de l'information et une demande exigeante .et aussi améliorer de ce fait les conditions de vie de ses habitants.
- ✓ Création d'emploi : les territoires des spl correspondent généralement à des bassins d'emploi. Cela s'explique par la création d'emploi qui permettent aux entreprises de se regrouper en réseau au sein du territoire.
- ✓ l'innovation : est plus intense dans le spl dans la mesure où le besoin d'améliorer les processus de production est permanent, sous peine d'être dépassé par la concurrence. Les relations étroites qui se nouent entre entreprises, laboratoires de recherche et organismes de formations agissent dans ce sens.

I.2. La cohésion territoriale

Les SPL favorisent la création d'économie relationnelle, le renforcement des relations entre les différents agents. Ils permettent une cohésion sociale entre les différents acteurs d'un territoire.

- ✓ La promotion de l'économie relationnelle : les SPL ont pour fondement la communication, la
- ✓ coopération leurs permettent d'innover. capacité à intégrer l'innovation en la captant et la diffusant, est de préserver sa cohérence interne par l'acculturation, c'est-à-dire développer la cohésion, la coopération et la solidarité entre les agents à travers la construction d'un ordre local dont les règles et les structures permettent interactions et négociations.
- ✓ L'intensité des interactions sociales peut par exemple permettre une meilleure circulation de la connaissance et des savoir-faire entre les entreprises, par l'intermédiaire des employés.
- ✓ L'existence d'une confiance mutuelle et d'une « atmosphère industrielle » stimulent l'innovation incrémentale. Ces caractéristiques sont particulièrement insérées dans un milieu intégrant des règles, des savoir-faire et un capital social et relationnel (connaissance qu'a chaque agent des autres acteurs et du milieu). *Cette confiance est déterminante pour le bon fonctionnement d'un SPL et son efficacité économique.*
- ✓ La cohésion sociale : en tant que système de relations économiques et sociales, contribue ainsi à la formation d'un capital social et relationnel dans un espace géographique donné : ce capital facilite l'action collective des acteurs privés tout en contribuant à la réduction de l'incertitude et au déclenchement de processus collectifs d'apprentissage. Ces processus d'apprentissage collectifs sont fondés sur l'existence de codes, de langages communs, d'attitudes de confiance et de coopération réciproques, et procèdent en particulier de la mobilité du travail technique et scientifique entre firmes et services de recherche.
- ✓ la protection de l'environnement : Avec les défis environnementales qui frappent la planète, les préoccupations environnementales sont prioritaires aussi bien pour les pouvoirs publics que des citoyens qui ont besoin d'un cadre de vie sain et conviviale. les systèmes productifs locaux sont des formes productives où la prise en compte de ce phénomène est plus facilitée que dans les très grandes entreprises.

Dans notre thème on se focalise sur la filière lait en particulier, avant de commencer le chapitre de l'étude de cas qui est la filière lait dans la vallée du Sébaou à la wilaya de Tizi Ouzou, il convient d'abord de donner des illustrations générales concernant cette dernière à l'échelle nationale.

II. La filière lait

II.1. Définition de la filière

D'après Tallec et *al.*(2005), la filière est l'ensemble des agents qui concourent directement à l'élaboration d'un produit final. Elle retrace donc la succession des opérations qui, partant en amont d'une matière première ou d'un produit intermédiaire, aboutit en aval après plusieurs stades de transformations a un ou plusieurs produits finis au niveau du consommateur.

Quant à Lambert (1984), il l'a défini ainsi , la filière représente l'ensemble des agents économiques, transformateurs, ou non, des agents administratifs et politiques qui jalonnent directement ou indirectement l'itinéraire d'un produit du stade initial de la production au stade final de la consommation ; elle est composée de toutes les interactions entre ces divers agents. On envisage à la fois des processus de production et d'échange et des relations entre les agents.

Pour Fabre (1994), la filière est la formalisation sous forme d'un modèle simple d'exploitation de l'organisation des flux (de matières et financiers) et des acteurs centrés sur les relations d'interdépendance et les modes de régulation. La filière est un concept d'analyse et aussi un mode de découpage et de représentation de l'appareil productif. De manière concrète la filière part de la production jusqu'à la livraison finale au consommateur en passant par la transformation, la commercialisation sans oublier l'approvisionnement en intrant et l'encadrement.

J. Montfort (1983) quant à lui, décrit la filière comme « *un ensemble d'activités cohérentes et articulées au sein du système productif tel que l'output de l'une est l'input de l'autre* » cette définition est structuraliste. Elle étudie les relations entre les différentes composantes de la filière. Dans le même ordre d'idées, nous notons la définition de Labonne, qui décrit la filière comme « *l'ensemble constitué des agents concernés par un produit (ou un groupe de produits) agro-alimentaire, de sa production jusqu'à sa consommation, et par les relations qu'ils entretiennent.* » (M. Labonne, 1987, P138). Le même auteur, signale que cette définition se rapporte automatiquement à la définition d'un système.

II.2. Définition de La filière lait

La filière lait est définie à travers ses quatre principaux maillons : la production, la collecte, la transformation-commercialisation et la consommation. A cela s'ajoute l'importation de la poudre de lait et ses dérivés.

La filière lait est un des maillons les plus complexes de l'économie Algérienne, du fait :

- D'une demande très importante ;
- Importation de plus de 70 % de cette demande ;
- Et un marché offrant une concurrence déloyale.

L'Algérie importe plus de 70 % des disponibilités en lait et produits laitiers. L'importation du lait représente 22 % de la facture alimentaire globale (MADR, 2014). Face au déficit de la production nationale du lait, l'Etat a fait massivement appel aux importations, L'Algérie est le troisième importateur à l'échelle mondiale (Ministère du commerce, 2013).

La filière lait est composée en amont par les agriculteurs, producteurs de fourrages et de graines, ainsi que les importateurs d'aliments du bétail (L'office National des Aliments du Bétail (ONAB) ; l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) et Les Entreprises Régionales des Industries Alimentaires et Dérivées (ERIAD)).

L'industrie laitière est le maillon le plus puissant de la chaîne laitière, elle constitue le centre de commande, permettant à la filière lait de s'adapter et d'évoluer.

L'aval connaît une croissance sans précédent et l'amont malgré les efforts fournis par l'Etat, n'arrive pas à satisfaire toute la demande exprimée. L'essor que connaît l'aval de la filière se traduit par des investissements accrus effectués par des entreprises nationales privées et étrangères attirées par la croissance du marché.

La filière lait est un des maillons les plus complexes de l'économie Algérienne, du fait :

- D'une demande très importante.
- Importation de plus de 70 % de cette demande.
- Et un marché offrant une concurrence déloyale.

L'Algérie importe plus de 70 % des disponibilités en lait et produits laitiers.

L'importation du lait représente 22 % de la facture alimentaire globale (MADR, 2014). Face au déficit de la production nationale du lait, l'Etat a fait massivement appel aux importations, L'Algérie est le troisième importateur à l'échelle mondiale (Ministère du commerce, 2013).

La filière lait est composée en amont par les agriculteurs, producteurs de fourrages et de graines, ainsi que les importateurs d'aliments du bétail (L'office National des Aliments du Bétail (ONAB) ; l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) et Les Entreprises Régionales des Industries Alimentaires et Dérivées (ERIAD)).

L'industrie laitière est le maillon le plus puissant de la chaîne laitière, elle constitue le centre de commande, permettant à la filière lait de s'adapter et d'évoluer.

L'aval connaît une croissance sans précédent et l'amont malgré les efforts fournis par l'Etat, n'arrive pas à satisfaire toute la demande exprimée. L'essor que connaît l'aval de la filière se traduit par des investissements accrus effectués par des entreprises nationales privées et étrangères attirées par la croissance du marché.

II.2.1. L'amont de la filière lait :

L'amont de la filière lait est le maillon faible. La production laitière en Algérie ne permet pas l'autosuffisance. Car elle n'a pas réussi à suivre l'évolution de la consommation laitière par habitant et surtout les rythmes rapides de la demande engendrés par des taux démographiques élevés. À partir de 1995, le gouvernement a mis en œuvre de véritables mesures incitatives pour encourager la production de lait dans les exploitations mais les résultats sont en deçà des espérances. Un réseau de collecte assure le lien entre les exploitations et les industries laitières (MADR, 2014).

II.2.2. L'aval de la filière lait :

L'aval de la filière lait est le maillon le plus dynamique grâce à la politique de subvention des prix à la consommation. En outre, l'Etat intervient dans la régulation du marché du lait en ajustant par tous les moyens entre l'offre et la demande. Cependant, cette situation n'a pas eu d'effet d'entraînement sur l'amont de la filière malgré l'intérêt porté à l'élevage laitier.

La consommation du lait et dérivés en Algérie est plus importante que celle du Maroc (42 L) et de la Tunisie (102 L), mais elle reste très loin de celle des pays développés (380L en France) (ONIL, 2014).

II.3. La filière lait en Algérie

La filière lait en Algérie est considérée comme étant stratégique, de par la place qu'occupe le lait comme denrée alimentaire de base. L'État n'a pas cessé d'accompagner les trois millions qui interviennent dans cette filière, notamment après la mise en œuvre du Programme National du Développement Agricole et Rural (PNDRA), au début, et du Renouveau Rural, à la fin, des années 2000. Contrairement aux politiques antérieures coordonnées par les institutions administratives (A. Akerkar , 2014), le PNDAR a visé la création d'une dynamique entrepreneuriale agricole, en facilitant l'accès des exploitants agricoles au crédit par la mise en œuvre du Fonds National de Régulation et de Développement Agricole qui est établi par l'article 94 de la Loi N 99-11 du 23 décembre 1999. Ainsi durant la période 2000- 2005, le FNDRA a représenté 58 % des financements destinés aux activités agricoles, avec un montant de 2,3 milliards d'euros, ce qui représente une dotation de 270 euros par hectare de SAU, permettant à celle-ci de passer de 385000 ha à 835000 ha durant la même période (A. Hadibi , 2009).

Durant la période 2002-2005, la filière lait a représenté, à elle seule, 36% de l'enveloppe FNDRA consacré à tout le secteur (A. Ferrah, 2006). Selon M. Makhoulouf (2015), la majeure partie de ces fonds sont mobilisés pour la dynamisation de l'amont de la filière et participe au financement de 30 à 50 % des facteurs de production laitière mais aussi de la production des fourrages. Des primes à la production, à la collecte et l'intégration du lait sont conçues dans un but de propulser la production du lait.

Évaluer les résultats, d'un point de vue quantitatif, du PNDAR, exige la prise en compte de plusieurs indicateurs mesurant le développement de la filière lait. Ceux-ci sont résumés dans la grille suivante :

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Production		2.4	2.6	2.9	3.1	3.4	3.6	3.7	3
Nationale	Du								
lait (109 litres)	De								

Volume du lait collecté (106 de litres)	189	400	572	750	914	979	972	800
Volume du lait	7.8	15.4	19.7	24.7	26.8	27.2	27	27
Collecté /								
Production								
nationale totale								
(en %)								
Volume De	1, 099	1,216	1,798	1,219	1,336	3.05	2.74	2.2
poudre de lait								
importée (106 litres)								
Nombre d'entreprises impliquées	88	95	135	153	153	153	167	173

Tableau 5 : Evolution des principaux indicateurs du développement de la filière lait en Algérie (Source : MADRP et A. Daoudi 2017)

L'évolution des principaux indicateurs est remarquable durant ces 15 dernières années. En effet, depuis la mise en œuvre du PNDAR, la production industrielle du lait est passée de 900 millions de litres en 2000 à 3,7 Milliards en 2015, soit une évolution de 411%. Entre 2009 et 2015, l'évolution moyenne des quantités du lait produites a atteint 3.1 Milliards/an. Cette tendance haussière est permise grâce à la dynamique de créations des exploitations et entreprises de transformation tout au long de la filière. C'est ainsi que le nombre d'éleveurs est passé de 13.726 en 2008 à 35.524 en 2015, soit une évolution de près de 259 %. Le nombre d'entreprises travaillant dans la transformation du lait, quant à lui, à doubler, en passant de 88 à 180 unités durant la même période. Cela s'explique par l'effet incitatif des primes d'encouragement à la production, à la collecte et à l'intégration industrielle du lait cru. Ainsi la part intégrée de celui-ci dans le processus de transformation est passée de 7 % en 2009 à 27% en 2015.

En matière de structuration territoriale, suite à la mise en œuvre du PNDAR, certains territoires du pays se sont distingués par leur attractivité territoriale pour toute la filière lait à l'instar de la wilaya de Tizi-Ouzou, rangée parmi les 9 wilayas du pays hautement productive en lait cette wilaya abrite aussi 22 laiteries dont 3 sont d'une taille nationale (Tassili, Tifra-lait, Pâturage d'Algérie) où une voie de spécialisation dans la production fromagère à pâte molle commence à se structurer. D'autres territoires ont une attractivité pour une partie de la filière comme la wilaya de Bejaïa abritant un aval de la filière plus performant et structuré que l'amont ; cette wilaya accueille 15 industries laitières dont trois sont d'une taille très grande (S. Maziz 2016) leaders nationaux notamment dans la production yaourtière comme Danone Djurdjura Algérie et Soummam et dans la production du lait UHT² comme Tchîn-lait Candia.

➤ La distribution du lait et des produits laitiers :

La distribution du lait et des produits laitiers, se fait par 3 catégories de circuits :

- ✓ Le circuit informel (autoconsommation ou vente de proximité) ;
- ✓ Le circuit formel (commerce du lait industriel et des produits laitiers) ;
- ✓ Et le circuit émergent (développement d'entreprises privées d'importation – distribution).

Dans le marché du lait et dérivés le centre névralgique de la filière lait est, la production et la collecte du lait cru. Cependant, si l'industrie laitière n'est pas assez performante pour transformer un input qui ne se conserve pas très longtemps, tous les efforts fournis pour construire une filière, seront vains.

➤ Les entreprises de transformation du lait :

Sont considérées comme le noyau de la filière lait. La structure générale de l'industrie laitière fait apparaître la coexistence de trois formes d'entreprises :

- les unités de production publiques organisées sous forme de groupe industriel de production du lait (GIPLAIT) : Avant les années 90, la transformation et la commercialisation étaient monopolisées par les entreprises d'Etat à travers les offices régionaux qui ont une bonne couverture géographique. Ces entreprises ont été longtemps baignées dans un environnement protégé.
- les entreprises privées de taille moyenne qui ont tendance à se développer grâce,

² Upérisation à Haute Température

notamment, aux partenariats réalisés avec les entreprises étrangères ;

- les entreprises privées de petite taille qui ont une assise régionale et qui se spécialisent dans la production d'un ou deux produits notamment le fromage. A ces trois catégories s'ajoutent les toutes petites laiteries qui opèrent dans le secteur non enregistré (informel).

Chapitre 3 :

**Diagnostic de la filière lait dans
la wilaya de Tizi Ouzou et
l'étude de la faisabilité d'un SPL
dans cette filière**

Introduction

Dans les deux chapitres précédents, nous avons exploré brièvement ce concept très vaste et riche de systèmes productifs locaux. Ils nous ont permis de comprendre les dynamiques territoriales qui engendrent ces modes d'organisation affectifs à leur territoire et qui réunissent leurs forces et savoir-faire pour entrer en conquête du marché local et international. Ainsi il nous est semblé vu leurs retombés positifs aussi bien pour les entrepreneurs que pour le territoire de penser à la faisabilité d'un système productif local dans la filière lait au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou .En effet avant d'envisager tout système, il est nécessaire de maîtriser le métier ou la filière en général ainsi que les caractéristiques de la région dont y sera porté.

Ce chapitre est consacrer à faire une présentation de l'état des lieux de la filière lait à Tizi Ouzou dans une première section, et dans la deuxième section l'étude de faisabilité d'un SPL dan la dite filière plus exactement la vallée de Sébaou et son impact sur la dynamique de territoire en question.

Section 1: Etat des lieux de la filière lait à Tizi Ouzou

I. Présentation général de la wilaya de Tizi Ouzou

I.1. Situation géographique et représentation du secteur agricole de la région d'étude:

La Wilaya de Tizi-Ouzou présente un relief montagneux fortement accidenté qui s'étale sur une superficie de 2 958 km². Elle comprend une chaîne côtière composée des Daïras de Tigzirt, Azzeffoun, un massif central situé entre l'Oued Sebaou et la dépression de Draa El Mizan Ouadhias. A l'issue du dernier découpage administratif de 1984, la wilaya de Tizi- Ouzou compte 21 daïras et 67 communes.

La population résidente telle qu'évaluée lors du recensement de 2008 est de 1 152 259 habitants. La densité atteint 381,21 habitants au km².La population active est de 348 142 dont 53 243 versés dans l'agriculture.

La Wilaya de Tizi-Ouzou est limitée par : La mer méditerranée au Nord ; La Wilaya de Bouira au Sud ; La Wilaya de Boumerdes à l'Ouest ; la Wilaya de Bejaia à l'Est (figure 03).

Superficie totale (ha)	SAT (ha)	SAU (ha)	SAU irriguée (ha)
295 703	258 253	98 842	8 579

Tableau 06: Répartition de la surface de la Wilaya de Tizi-Ouzou..

(Source : DSA, 2015)

La surface agricole utile (SAU) de la wilaya estimée à 98 842 hectares, demeure très réduite. Elle ne représente que 33, 42% de la superficie totale de la wilaya et 38, 27 % de l'ensemble des terres affectées à l'agriculture (258.253 ha) Tableau II. Cette SAU se caractérise par un morcellement extrême des exploitations au nombre de 66.650 unités (au dernier recensement général agricole de 2001) et par le statut juridique privé (97 %) comme indiqué dans le tableau III.

Statut juridique	Nombre	Superficie (ha)
EAP	64 966	90 756
EAC	130	4130,50
EAI	1284	3187,50
Ferme pilote	2	375
Concession	268	393
Total	66 650	98 842

Tableau 07: Répartition de la superficie agricole utile de la Wilaya de Tizi-Ouzou

(Source : DSA, 2015)

I.2. Climatologie

Le climat de la Wilaya de Tizi- Ouzou est de type méditerranéen, il est caractérisé par un hiver humide et froid et un été sec et chaud, la période sèche s'étale de la mi-Mai jusqu'à la mi-Septembre (Figure 04) (Tableau IV).

La wilaya de Tizi-Ouzou se situe sur la zone de contact et de lutte entre les masses d'air polaire et tropical. D'Octobre, Novembre à Mars, Avril, les masses d'air arctique

l'emportent généralement et déterminent une saison froide et humide. Les autres mois de l'année, les masses d'air tropical remontent et créent chaleur et sécheresse. Le temps variable, fréquent sur la wilaya est créé par des fronts discontinus, dus à la circulation zonale (d'Ouest en Est) de l'air. L'humidité dans la wilaya est due à des dépressions de front polaire qui balaient les montagnes et provoquent pluie et neige ([https://fr.wikipedia.org/wiki/wilaya – de- Tizi - Ouzou](https://fr.wikipedia.org/wiki/wilaya_de_Tizi_Ouzou)).

Mois de l'année	Période 2004 – 2014	
	Précipitations (mm)	Températures (°C)
Janvier	101,81	9,62
Février	95,84	9,81
Mars	98,75	12,13
Avril	79,85	14,76
Mai	69,13	17,67
Juin	13,12	21,97
Juillet	2,34	25,45
Aout	5,92	25,45
Septembre	37,32	21,97
Octobre	61,56	19,23
Novembre	112,19	13,6
Décembre	117,72	10,88
TOTAL	795,55	Moy : 16,88

Tableau 08: Relevées climatiques de la Wilaya de Tizi-Ouzou (ONMB, 2015).

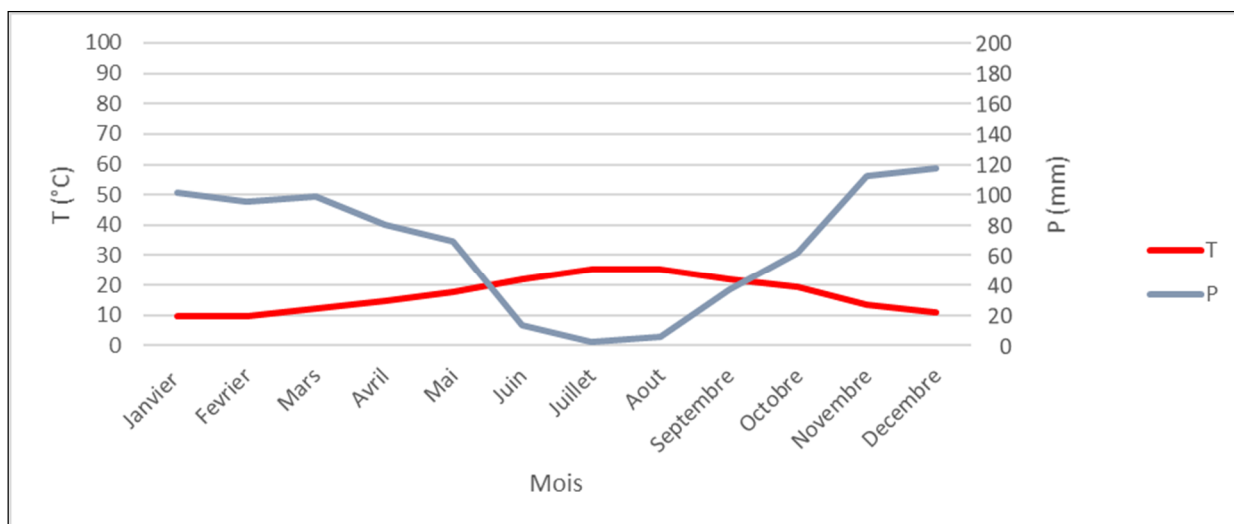


Figure 04 : Diagramme ombrothermique de la Wilaya de Tizi-Ouzou 2004-2014 (ONMB, 2015).

Afin de pallier aux déficits en eau causés par les conditions climatiques défavorables, le secteur agricole de la Wilaya s'approvisionne des ouvrages des ressources hydriques (tableau V).

Ouvrage	Nombre	Volume utilisé hm3	Superficie utilisée (ha)
Barrages	04	42.65	877
Retenues collinaires	83	42.66	1110
Forages et puits	1173	42.67	2285
Fil d'eau	294	42.68	4181
Sources	256	42.69	126
Total			8579

Tableau 09 : les ressources hydriques de la wilaya et leur utilisation en agriculture (Source: DSA, 2015)

I.3. Pôles agricoles de la Wilaya de Tizi-Ouzou

La chaîne de valeurs est l'éventail complet des activités et services requis pour mettre un produit ou un service, de sa conception jusqu' à la vente, sur les marchés finaux (local, national, régional ou international). En agriculture, c'est une série de procédés et de flux allant depuis les intrants, à la transformation, à la commercialisation et au consommateur (MADRP, 2016).

La filière lait connaît une nette évolution dans la Wilaya de Tizi-Ouzou. Un regain d'intérêt qui lui a permis de décrocher la deuxième place, au niveau national en matière de collecte et la cinquième place en production (MADRP, 2015). Le cheptel bovin laitier de la Wilaya se concentre essentiellement dans la basse vallée du Sébaou, allant de Tadmait à Freha, le bassin laitier de la Wilaya est composé des communes Aghribs, Azazga, Fréha, Makouda, Timizart, Tizi-Ouzou et Yakouren . La filière Noyaux Pépins se concentre essentiellement dans deux Communes Tadmait et Sidi-Naamane et les deux Communes Timizart et Fréha forment La filière Viandes Rouges de la Wilaya. (Figure 05).



Figure 05 : Pôles agricoles de la Wilaya de Tizi-Ouzou (MADRP, 2016).

II. Développement agricole dans la wilaya tizi ousou

Pour ce qui est du cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous remarquons l'existence d'un cadre institutionnel mais aussi territorial (Cf. les résultats de l'enquête dans les chapitres suivants) ayant permis la structuration de la filière lait dans ce territoire étudié.

En effet, cette wilaya, montagneuse et pauvre en SAU¹, a bénéficié de plusieurs programmes du fonds national du développement agricole. Les budgets alloués à ce secteur entre 2010 et 2016 étaient répartis de la manière figurant dans le schéma suivant (DSA 2017) :

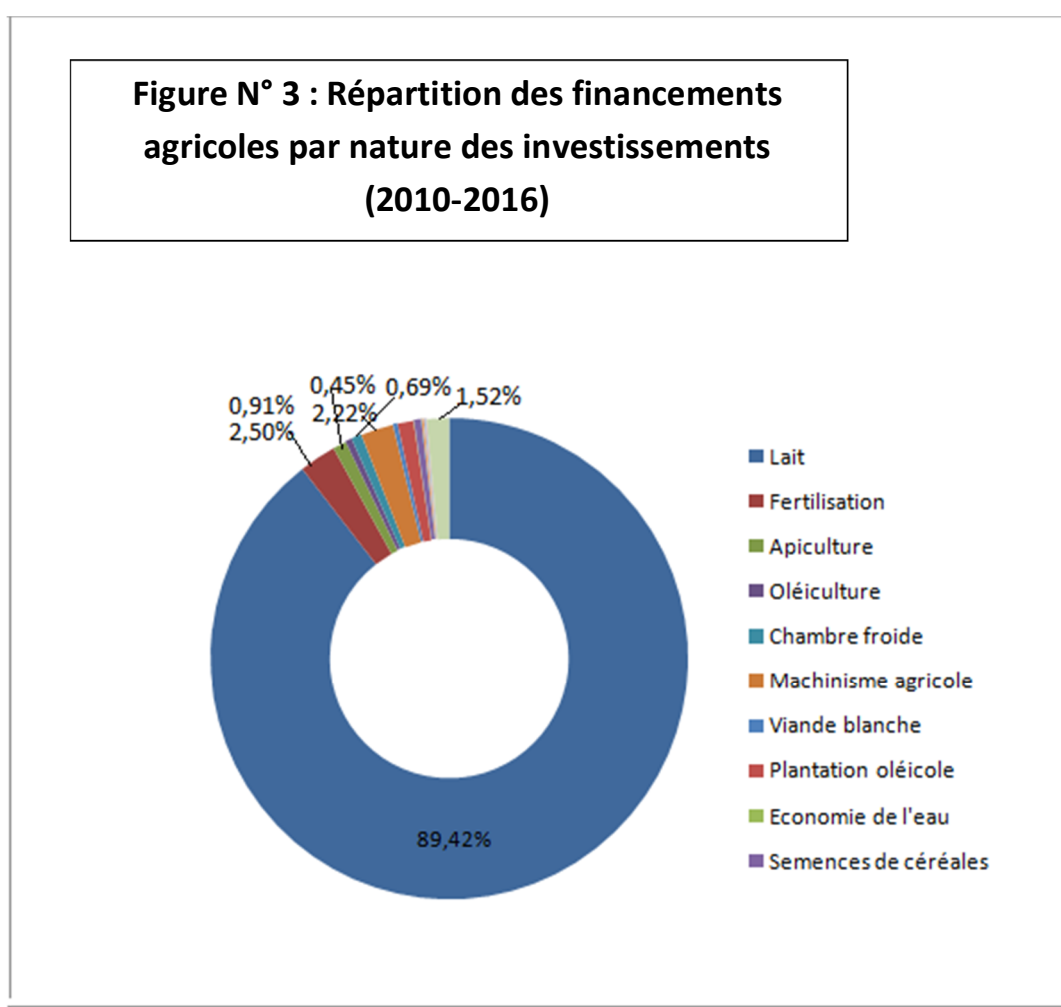


Figure 06 : Répartition des financements agricoles par nature des investissements (2010-2016)

(Source : Nos recoupements basés sur les données de la DSA 2017)

¹ Surface Agricole Utile

La figure ci-dessus indique la place centrale qu'occupe la filière lait dans les programmes de développement agricole consacrés à la wilaya de Tizi-Ouzou. Celle-ci était concernée par 89,42 % des budgets consommés, soit un montant de 8.880.209.930 DA sur un total de 9.930.782.620 DA entre 2010 et 2016. La plus grande partie de ces budgets, soit 8,7 milliards de DA, a été consacrée au programme d'incitation à la production et la régulation des produits agricoles. Par contre, l'autre partie, soit 182 millions de dinars, était destinée à l'acquisition de 2250 génisses, de la réalisation de 920 hectares de fourrages, de l'acquisition de 28 chariots trayeurs et de l'aménagement de 74 bâtiments d'élevage. Il faut signaler aussi que les investissements dans le machinisme agricole et l'irrigation agricole contribuent en partie au développement de la filière lait.

Année	Nombre d'éleveurs		Collecte de Lait de vache (L)	Effectifs	bovins	laitiers	Nombre	de	laiteries
2010	1918		51971230	40 477			10		
2011	3262		58106199	42 327			10		
2012	3825		69628285	44 850			10		
2013	4257		77604772	47 736			12		
2014	4590		90490148	54 103			14		
2015	4597		91831892	56 222			17		
2016	4250		95000000	57 026			19		
2017		4000	90000000		40 719		22		

Tableau 10: Évolution des principaux indicateurs du développement de la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou

(Source : Nos recoupements basés sur les données de la DSA² 2017)

² Direction des services agricoles

Les efforts consentis suite à la mise en œuvre du PNDAR dans la wilaya de Tizi-Ouzou ont donné des résultats remarquables tout au long de la filière lait comme l'indique le tableau ci-dessus, faisant de la wilaya de Tizi-Ouzou un pôle agro-laitier. En effet, durant cette période le nombre d'éleveurs est passé de 1918 à 4250 entre 2010 et 2016, soit près de 12 % de l'effectif national. La collecte du lait, avec 95 millions de litres de lait arrive au 2^{ème} rang au niveau national avec 9,8 % du total du volume de lait collecté. Ainsi, durant cette période ces quantités ont presque doublé. Cela s'explique par la création de nouvelles unités de transformation laitière faisant de la wilaya de Tizi-Ouzou un pôle en matière de production fromagère à pâte molle (camembert).

Parmi ces unités on y trouve des entreprises à caractère national comme Tassili, Tifra-lait, Pâturage d'Algérie, arrivant à produire jusqu'à 15000 unités de camembert par jour mais aussi d'autres petites unités rayonnant au niveau local produisant entre 4000 et 6000 unités par jour. Par contre, le déclin en matière du nombre d'éleveurs connu durant les deux campagnes de 2016 et de 2017 est expliqué par deux faits importants. Premièrement il y a lieu de signaler que durant cette période la CAW de Tizi-Ouzou est restée sans président pouvant livrer des cartes d'agriculteurs, ce fait a mis en instance 1980 dossiers éligibles (toutes filières confondues), le deuxième fait correspond à la décision de l'ANSEJ³ qui a gelé à partir de 2016 le financement des projets agricoles. En plus de ces deux facteurs d'ordre institutionnels, il y'a lieu aussi de souligner qu'il y a parmi ces éleveurs ceux qui ayant cessé leur activité de livraison du lait en se convertissant à l'élevage allaitant de ce fait ils ne sont pas recensés par les services statistiques de la DSA et enfin ceux ayant abandonné l'activité à cause de la conjoncture très difficile qu'a connue l'activité d'élevage durant cette période, en raison de l'enchérissement des aliments de bétail et la chute drastique de la valeur marchande des bovins, ce qui a découragé aussi la venue de nouveaux exploitants à l'activité de l'élevage.

Par ailleurs, le taux de collecte de lait a suivi la dynamique représentée sur la figure suivante :

³ Agence nationale d'aide à l'emploi de jeunes

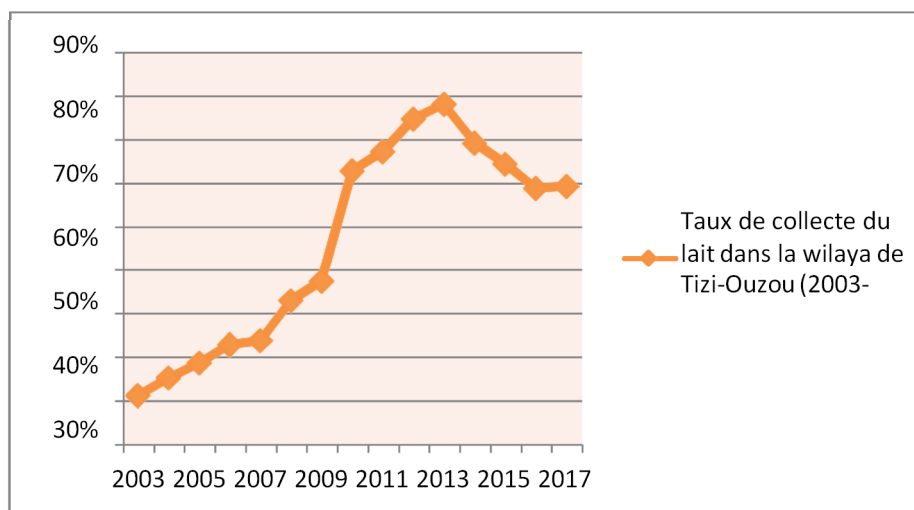


Figure 07 : Taux de collecte du lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou (2003-2017)

La figure indique une évolution très considérable du taux de collecte du lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période 2003-2017 au même titre que les autres paramètres. Cela évidemment est subséquent de la tendance très haussière durant la même période du nombre de laiteries en passant de 2 unités à 22. Ce qui témoigne de l'attractivité territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou pour les IAA⁴ fromagères. La plupart de ces unités de transformation sont spécialisées dans la production du camembert. A côté de ces unités, le lait produit par l'élevage de la wilaya de Tizi-Ouzou est aussi collecté par d'autres laiteries issus des autres wilayas, on note essentiellement les deux grandes laiteries Soummam et Danone dont les unités de production sont sises dans la wilaya de Bejaia. Pour ce qui est de la géographie la filière lait en amont, les statistiques indiquent une tendance à une concentration de l'activité dans le haut du couloir du Sébaou comme le montre le graphique suivant :

⁴ Industrie agro-alimentaire

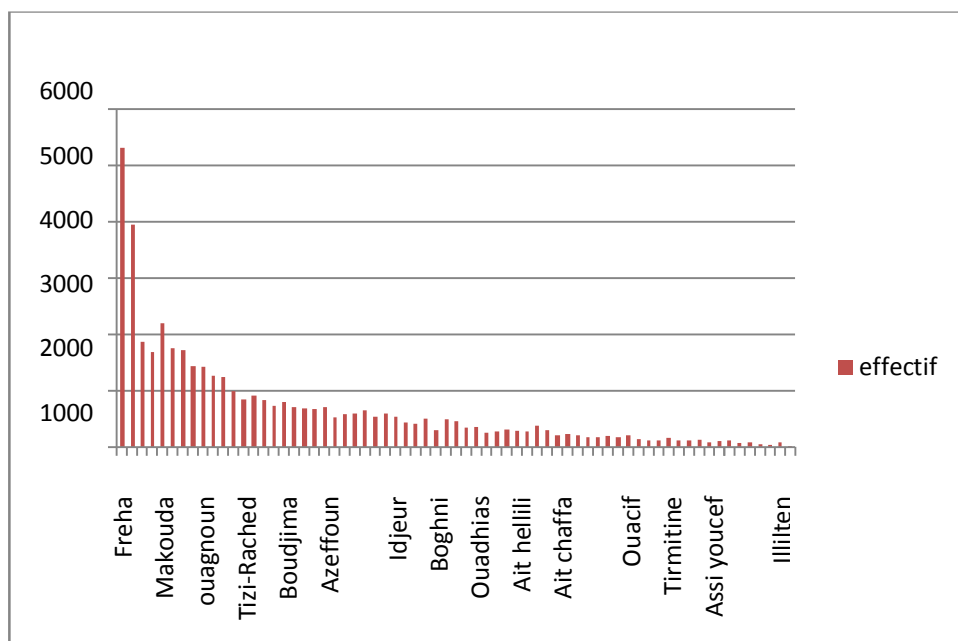


Figure N°08 : La répartition de l'effectif bovin par communes de la WTO⁵
(Source : DSA 2015)

La figure ci-dessus montre un grand contraste en matière de répartition du nombre de bovins dans la wilaya de Tizi-Ouzou. En effet, les deux communes Fréha et Timizart détiennent à elles seules plus de 20,70 % de l'effectif total avec respectivement 5310 et 3946 têtes. Cela démontre encore une fois l'importance de cette activité dans cette région occupant l'est du couloir de Sébaou. L'effectif se réduit grandement dans les espaces ruraux à forte altitude où le nombre n'atteint pas les 100 vaches. Cette figure explique aussi la répartition spatiale des activités se situant en amont et en aval de la filière mais aussi des coûts de production laitière. Le risque de l'élevage bovin dans les régions de montagne est élevé. Les communes montagneuses se spécialisent, de ce fait, dans la production de lait et de viande caprine et ovine. Les dispositifs d'aide à la création des entreprises ont aussi contribué au façonnage de cette répartition de l'élevage bovin, en appliquant un critère discriminatoire au profit des régions se situant dans les plaines et piémonts. L'effet d'entraînement y est aussi pour quelque chose puisque l'orientation d'un village influence les choix individuels des paysans. Le point suivant de l'apport de l'ANSEJ à la structuration entrepreneuriale et territoriale de la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

⁵ Wilaya de Tizi-Ouzou

Section 2 : Etude de faisabilité d'un système productif local et son impact dans la dynamique du territoire à Tizi Ouzou (la vallée du Sébaou)

I. Présentation du terrain de l'enquête

D'un point de vue découpage administratif, la vallée du Sébaou se constitue des territoires des communes suivantes : Azazga, Fréha, Mékla, Timizart, Ouagnoun, Tizi-Ouzou, Tizi-Rached, Tirmitine, DBK, Tadamait. Celles-ci longent la route nationale N°12. L'oued du Sébaou est le plus important cours d'eau dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Il est alimenté par les bassins versants de la région. Du nord, la chaîne littorale, (Oueds Diss et Stita) et du sud, le massif du Djurdjura, (Oued Boubhir, Rebta, Aissi et Bougdoura). Le débit hydraulique du Sébaou est très fluctuant. Les plus importants s'enregistrent à la période de la fonte des neiges du massif du Djurdjura en printemps, en plus des eaux de pluies annuelles. La vallée du Sébaou abrite, ainsi, un patrimoine hydrique important sous forme à la fois souterraine et de surface. Les eaux de surfaces sont drainées vers le flanc de Belloua (pont de Bougie). Les eaux souterraines, quant à elles, sont formées par les dépôts de terre, de sables, de graviers laissés par le cours d'eau là où le courant est ralenti. Cette eau approvisionne les usages domestiques, agricoles et industriels.

Les rendements agricoles dépendent énormément du régime des précipitations. Les précipitations annuelles atteignent les 1500 mm dans les hauteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou dépassant les 1000 m et elles sont de 800mm à 900 mm dans la vallée du Sébaou. La saison hivernale, connaît les précipitations les plus importantes durant l'année avec un taux de 75 %, le nombre de jours pluvieux se répartit d'une manière inégale sous forme d'orages, et les plus faibles pendant la saison sèche et chaude. Cependant, pendant les périodes de sécheresse la région se caractérise par une rareté, voire une inexistence, des pluies. En hiver les pluies sont parfois peu suffisantes pour entretenir les terres des cultures. En plus de ce déficit des pluies, on note aussi l'assèchement du climat, qui dure jusqu'à 3 mois, accentuant le phénomène d'évaporation des eaux de surface climatiques défavorables. Le pays connaît des années de sécheresse sévères et parfois durables causant ainsi des déséquilibres hydrologiques.

Par ailleurs, sur un total de 98 842 hectares de SAU (surface agricoles utiles) qu'abrite la wilaya de Tizi-Ouzou, les communes représentant les zones de plaine totalisent

19007 ha contre 79835 ha pour les communes dites de montagnes. En outre, la vallée du Sébaou détient les SAU les plus irrigables de la wilaya avec 7050ha sur un total de 12000 hectares. Suivi du bassin de Draa-El-Mizan (3 211 ha) et la plaine d'Azeffoun (1 000 ha). Les autres communes de la wilaya possèdent le reste des SAU irriguées.

II. Information sur les entreprises enquêtées

II.1. Lieux de localisation et année de création des entreprises

Les lieux de localisation et années de création des entreprises enquêtées sont résumés dans le tableau suivant :

L'unité	Siège social	Année de création
FAFI	Aghribs	2010
Sidi-Mansour	Souk El Had	2004
Tazmalt	Village de Tazmalt coommune de Tizi Ouzou	2014
Mekla-Lait	Souamâa	2016
Essendou	D.B.K	1992
Fromagerie Lalami	D.B.K	2005
STLD	DBK à partir de 2017	2004
Pâturages d'Algérie	Tizi-Ouzou (Zone d'activité)	1998
Le Friand	Tizi-Ouzou (Tala âalam)	2014
Laitia	DBK	2008
Tifra-Lait	Tigzirt	2004

Tableau 11: Lieu de localisation et années de création des entreprises enquêtées
(Source : Données de l'enquête)

Le tableau ci-dessus retrace les marques des entreprises enquêtées, leur lieu de localisation et année de création. La plupart de ces laiteries sont agglomérées dans les deux communes de DBK et Tizi-Ouzou. Cela leur permet de tirer profit de leur proximité des espaces de distribution (grossistes et grandes surface de distribution) mais aussi de la population urbaine. En outre, les grandes fromageries (Pâturages d'Algérie, Essendou, Tifra-Lait, STLD) sont localisées dans la zone industrielle de DBK.

Par ailleurs, nous remarquons que toutes les laiteries enquêtées, ont été créées à partir des années 2000. Ainsi, nous comprenons à quel point le contexte politico-institutionnel algérien était propice pour l'émergence d'une dynamique entrepreneuriale en aval de la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou en général et dans le bassin du Sébaou en particulier.

Enfin, pour ce qui est des marques des fromageries, nous y remarquons un fort ancrage territorial de celles-ci, puisque dans leur majorité, elles portent le nom du territoire d'accueil comme c'est le cas de Tazmalt, de Mekla-Lait, Tifra-Lait, de Sid-Mansour et de FAFI. Cela leur permet de créer un lien de proximité solide avec le consommateur local. En effet, dans l'esprit de celui-ci, la marque doit-être porteuse « d'imaginaire et articuler des niveaux de contenu, de narration et d'expression » (B. Heilbrunn, 2007).

II.2. Choix du produit

Les gammes de produits commercialisés par les laiteries enquêtées sont représentées sur le tableau ci-dessous :

L'entreprise	Nature du produit commercialisé
Le Friand	Camembert
STLD	Lait de vache pasteurisé, Lait 0 % de matière grasse, Camembert.
TAZMALT	Camembert
FAFI	Fromage à pâte dure
SIDI MANSOUR	Camembert
MEKLA-LAIT	Camembert, Lait de vache, Petit lait
LAITIA	Lait UHT

PATURAGE D'ALGERIE	Lait en sachet pasteurisé, petit lait, lait caillé, fromage en portions, fromage à pâte dure, Camembert, Yaourt.
ESSENDYOU	Camembert.
ITFRA-LAIT	Lait en sachet, Lait de vache, Fromage fondu, Fromage dur, Camembert
Lalami	Camembert

Tableau 12 : Gammes de produits commercialisées par les entreprises enquêtées
(Source : Données de l'enquête)

Nous remarquons que la majorité des entreprises enquêtées (9/11) commercialisent le camembert, quatre d'entre elles le fabriquent comme unique produit. Par contre, 5/11 des fromageries a une gamme de produits plus large, comme c'est le cas essentiellement de Pâturage d'Algérie et de Tifra-Lait. En outre, 2/11 des entrepreneurs enquêtés se sont lancés dans des créneaux de niche à l'image de FAFI et de LAITIA.

II.3. Mécanismes de financement des laiteries

Les principaux mécanismes de financement que les entrepreneurs ont mobilisé pour la création de leurs entreprises sont représentés dans le tableau ci-dessous :

L'unité de production	Mécanisme de financement
FAFI	Autofinancement
Sidi-Mansour	Apport personnel (2Millions de DA), Financement Bancaire (4Millions de DA)
Tazmalt	ANSEJ (9 Millions de DA)
Mekla-Lait	30 % apport personnel, 70 % financement bancaire
Essendou	10 % apport personnel, 90 % financement bancaire
Fromagerie Lalami	Dispositif ANSEJ
STLD	Autofinancement au départ, puis financement bancaire lors de l'extension.

Pâturages d'Algérie	Apport personnel et financement bancaire
Le Friand	Dispositif ANSEJ
Laitia	Financement bancaire
Tifra-Lait	20 % apport personnel, 80 % financement bancaire

Tableau 13 : Mécanismes de financement des laiteries
(Source : Données de l'enquête)

Notre enquête a fait état de l'existence de quatre mécanismes de financement. Premièrement, nous avons des entrepreneurs qui ont recours à l'autofinancement pour créer leurs entreprises, c'est le cas de la fromagerie « STLD » et de « FAFI ». Le propriétaire de cette dernière déclare à la presse mais aussi à nous quand nous l'avons enquêté « je suis un petit entrepreneur qui démarre, je ne dégage pas assez de bénéfices pour elles [les banques]. Et pourtant, j'ai un contrat d'engagement avec Cevital, le premier groupe privé algérien, qui s'est engagé à acheter tous mes produits et à m'aider dans mon développement. Mais ça ne suffit pas à avoir leur confiance » (Algérie-Focus, 2014). Dans ce cas, le recours à l'autofinancement n'est pas un choix mais une nécessité faite comme unique moyen.

Le deuxième moyen de financement, est entièrement bancaire. Le troisième mécanisme de financement est mixte où l'apport personnel de l'entrepreneur varie entre 10 % à 30 %. Enfin, le quatrième mécanisme de financement renvoie au recours aux dispositifs d'aide à la création et à l'extension des entreprises comme l'ANSEJ, qui, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3 a participé au financement de 10 laiteries dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

II.4. Capacité de collecte de lait

La comparaison des capacités de collecte entre les entreprises enquêtées donne un paysage très contrasté comme le montre le tableau suivant :

L'entreprise	Capacité de collecte (en litres)				
	2013	2014	2015	2016	2017
FAFI	180.000	180.000	180.000	180.000	180.000
TAZMALT			180.000	360.000	720.000

FAFI					
SIDI MANSOUR	360.000	360.000	360.000	360.000	360.000
MEKLA-LAIT	-	-	-	-	1.635.860
PATURAGED'ALGERIE					
Le Friand	-	-	4.559.664	5.851.568	5.416.515
STLD	9.965.261	12.845.049	18.174.220	18.179.033	17.747.897
TIFRA-LAIT	14.850.548	14.915.675	14.492.095	15.313.880	-

Tableau 14: Capacité de collecte de lait au sein des entreprises enquêtées
(Source : Données de l'enquête)

Les écarts des niveaux de collecte entre les entreprises enquêtées sont très significatifs. En effet, la quantité de lait collectée par l'entreprise STLD est 100 plus grande que celle collectée par la fromagerie FAFI. Suivant le tableau, nous pouvons dégager trois niveaux de collecte. D'abord, nous avons une capacité se situant entre 100.000 à 1.000.000 litres de lait par an, il s'agit des micro-fromageries qui ont rythme de croissance peu élevé. Puis, nous avons des laiteries dont la capacité de collecte se situe dans l'intervalle suivante :] 1.000.000-10.000.000 litres de lait/ an [. Le rythme de croissance des capacités de collecte peut atteindre 1 million par an. Ce type de laiterie a une gamme de produits plus variée que la première catégorie. Enfin, nous avons des entreprises dont la capacité de collecte se situe dans l'intervalle suivante :] 10.000.000 litres de lait/ an, 20.000.000 litres/an [. Ces laiteries ont un réseau de collecte très élargi d'un point de vue territorial et possèdent des centres de collectes dans les communes hautement productives de la wilaya.

III. Analyse et Interprétation des résultats

III.1. Contribution à la création d'emploi

En matière de création d'emploi, nous n'avons pas eu accès à l'information dans toutes les laiteries. Ainsi les chiffres fournis étaient comme le montre le tableau ci-dessous :

	Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Sidi-Mansour	Employés	6	6	6	6	6	6
	Collecteurs	1	1	1	1	1	1
	Distributeurs	6	6	6	6	6	6
FAFI	Employés	1	2	4	3	3	3
	Collecteurs	1	2	1	1	1	1
	Distributeurs	-	-	-	-	-	-
Tazmalt	Employés	-	-	4	4	7	12
	Collecteurs	-	-	1	2	4	5
	Distributeurs	-	-	3	6	10	15
Le	Ouvriers	-	-	26	30	34	34
Friand	Collecteurs	-	-	-	-	-	-
	Distributeurs	-	-	17	15	13	13
STLD	Employés	7	75	90	90	100	100
	Collecteurs	5	17	18	18	18	18
	Distributeurs	7	75	75	80	80	80
Tifra-Laits	Employés	6	242	256	260	263	264
	Collecteurs	3	24	24	24	24	24
	Distributeurs	1					
		2					
		6					
	Distributeurs	83	66	81	89	106	-

Tableau 15: Contribution à la création d'emploi des industries laitière
(Source : Données de l'enquête)

Le tableau ci-dessus montre la contribution des laiteries dans la création de l'emploi. Trois types d'emplois sont à distinguer. D'abord, nous avons les collecteurs utilisant un matériel de transport et de collecte appartenant à l'entreprise ou constituant leur propriété. Ils sont l'intermédiaire entre l'éleveur et la laiterie. Nous remarquons que presque chez toutes les laiteries, le nombre de collecteurs est quasiment stable durant ces 5 dernières années. Le deuxième type d'emplois créés par les laiteries correspond aux employés de l'entreprise, il s'agit principalement des ouvriers mobilisés dans le processus de production. Le nombre d'employés a augmenté presque dans toutes les laiteries enquêtées ces cinq

dernières années. Enfin, le dernier type d'emplois renvoie au réseau de distribution travaillant au profit de l'entreprise. Au même titre que les collecteurs, les distributeurs peuvent mobiliser le matériel de l'entreprise ou bien leur propre matériel. Grâce à de nouvelles parts de marché, le nombre de distributeurs n'a pas cessé d'augmenter dans presque toutes les industries laitières enquêtées.

III.2. Le choix de localisation des entreprises (pertinence du territoire) :

III.2.1 La proximité des producteurs laitiers (les éleveurs)

Les attitudes des entreprises par rapport à l'importance du facteur proximité des producteurs de lait dans le choix du territoire de localisation sont représentées dans la figure suivante :

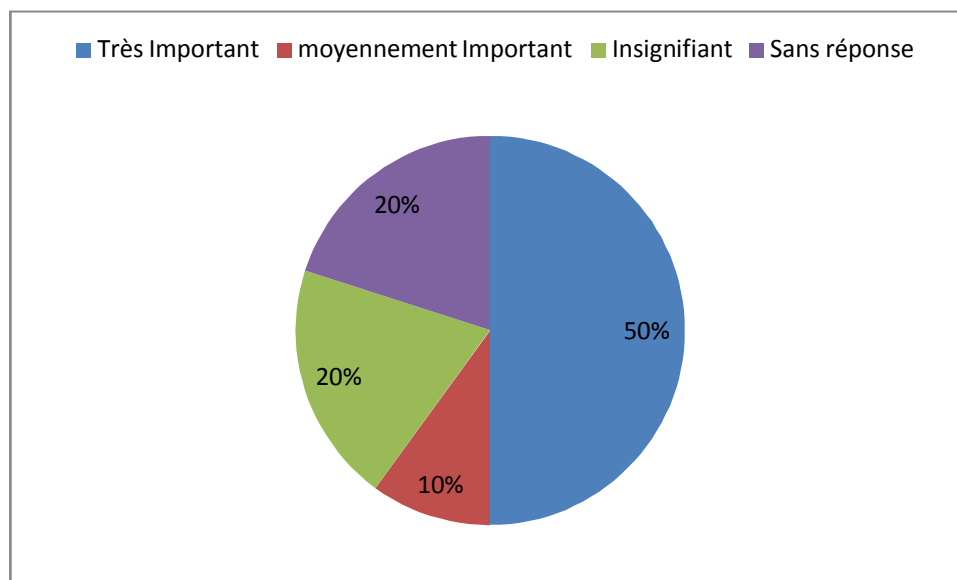


Figure 09 : Proximité des producteurs laitiers et choix du territoire de localisation
(Source : Données de l'enquête)

Les résultats de l'enquête révèlent que 50 % des entreprises visitées jugent que la proximité des éleveurs était un facteur très important dans le choix du territoire de localisation contre 10% qui la considèrent comme étant un facteur moyennement important. La raison principale évoquée est la réduction des coûts de transport. Le reste des entreprises a jugé que la proximité des producteurs laitiers était insignifiante dans leur choix de localisation pour des raisons différentes. Premièrement, la laiterie Laitia ne s'approvisionne pas en lait de vache auprès des éleveurs de la wilaya de Tizi-Ouzou mais elle incorpore la poudre du lait importée dans le processus de production de lait UHT. Deuxièmement, le propriétaire de

la laiterie ESSENDUO juge que les moyens de transport compensent la distance. Sachant que celui-ci a arrêté, en 2016, la collecte du lait auprès des éleveurs locaux. Quatrièmement, le propriétaire de la laiterie STLD a jugé que « l'unité de production de la laiterie doit être au contraire localisée à proximité de la ville et elle doit disposer d'un centre de collecte dans le milieu rural à proximité du bassin laitier ». En somme, la proximité aux producteurs laitiers est certes importante dans les choix de localisation pour réduire les coûts de transport de collecte du lait mais elle ne doit non plus l'éloigner des surfaces de distribution pour réduire au maximum les frais de transport inhérents à la distribution.

III.2.2 Les qualification en Ressources Humaines :

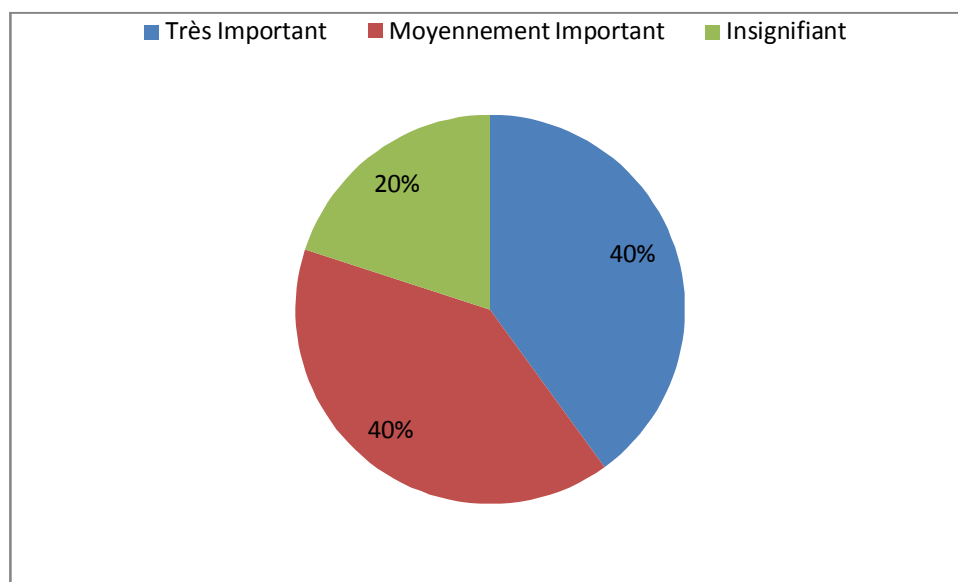


Figure 10 : La qualification de la main d'œuvre et territoire de localisation de l'entreprise
(Source : résultats de l'enquête)

Les réponses des entreprises révèlent que 40 % d'entre eux ont pris en compte la qualification de la main d'œuvre, dans le choix du territoire de localisation, comme un déterminant très important dans le choix du territoire de localisation contre 40 % d'entre eux qui la considèrent comme étant un déterminant moyennement important. Ainsi, en partie la qualification de la main d'œuvre joue un rôle très important dans le choix du territoire de localisation. 10 % des entrepreneurs (le propriétaire de FAFI) juge que ce facteur est peu important dans sa décision de création de son entreprise. 1/10 des entrepreneurs (SIDI MANSOUR) juge que ce facteur est complètement insignifiant. Somme toute, le territoire de

la wilaya de Tizi-Ouzou en général et celui du Sébaou en particulier est attractif en matière de main d'œuvre pour les laiteries. Une grande partie de cette main d'œuvre est issue de l'université de Tizi-Ouzou.

III.3. Le choix à la création d'entreprise :

III.3.1 L'importance de la production laitière :

La figure ci-dessous explique la relation entre l'importance de la production laitière et la décision de création de la l'entreprise :

■ Très Important ■ moyennement Important ■ Insignifiant ■ Sans réponse

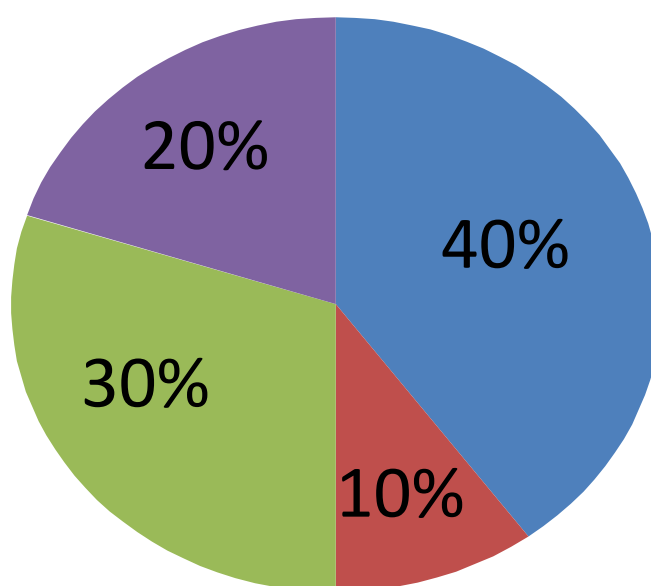


Figure 11 : Production laitière importante dans la région comme déterminant à la création de l'entrepris
(Source : Données de l'enquête)

Les réponses des entrepreneurs d'entreprises révèlent que 40 % d'entre eux ont pris en compte la production laitière importante dans leur territoire de localisation comme un déterminant très important dans la décision de création de l'entreprise contre 10 % d'entre eux qui la considèrent comme étant un déterminant moyennement important. Ainsi, en partie l'intention entrepreneuriale est liée aux ressources locales du territoire dans lequel s'insère l'entrepreneur. 10 % d'entre eux (le propriétaire de Sidi-Mansour) juge que ce facteur est peu important dans sa décision de création de son entreprise, il considère que son amour pour le métier était très déterminant lors de sa création pour son entreprise. 10% d'entre eux jugent que ce facteur est complètement insignifiant.

III.3.2 Le comportement des consommateurs :

La figure ci-dessous explique la relation entre le comportement du consommateur et la décision de création de l'entreprise :

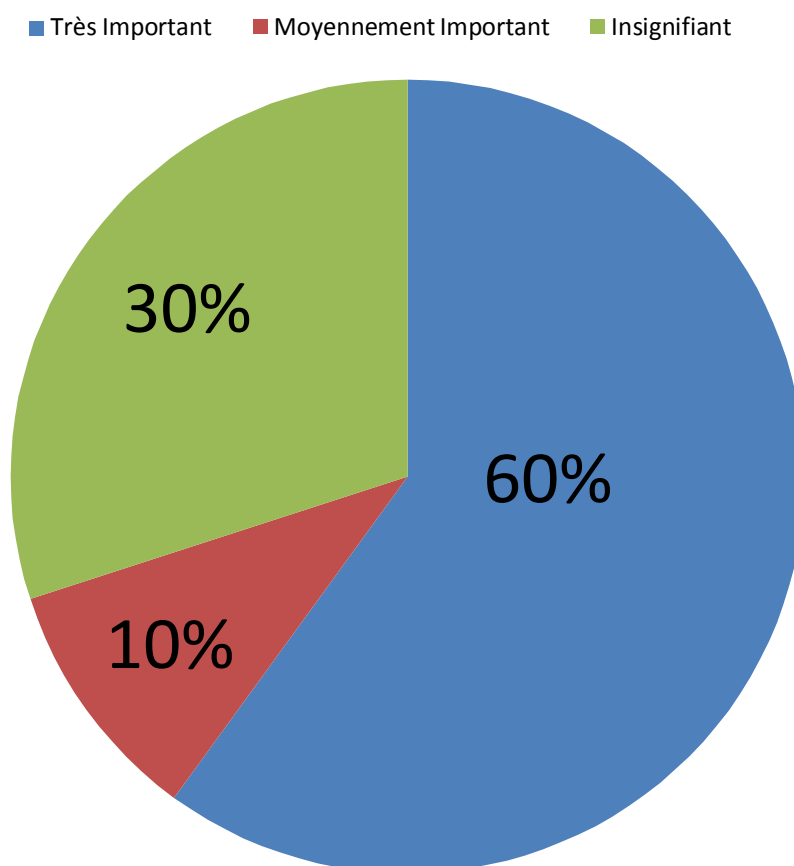


Figure 1 2 : Le comportement du consommateur comme déterminant
(Source : Données de l'enquête)

Les réponses des entrepreneurs révèlent que 60 % d'entre eux ont pris en compte le comportement du consommateur, dans leur territoire de localisation, comme un déterminant très important dans la décision de création de l'entreprise contre 10 % d'entre eux qui la considèrent comme étant un déterminant moyennement important. Ainsi, en partie l'intention entrepreneuriale est liée au comportement du consommateur du territoire dans lequel s'insère l'entrepreneur. 10 % d'entre eux (le propriétaire de FAFI) juge que ce facteur est peu important dans sa décision de création de son entreprise, il estime qu'en Algérie : « la culture fromagère est à son début ». 20 % d'entre eux jugent que ce facteur est complètement insignifiant.

III.3.3 Dispositif d'aide à la création des entreprises

La figure ci-dessous explique l'apport des dispositifs d'aide à la création et à l'extension des entreprises :

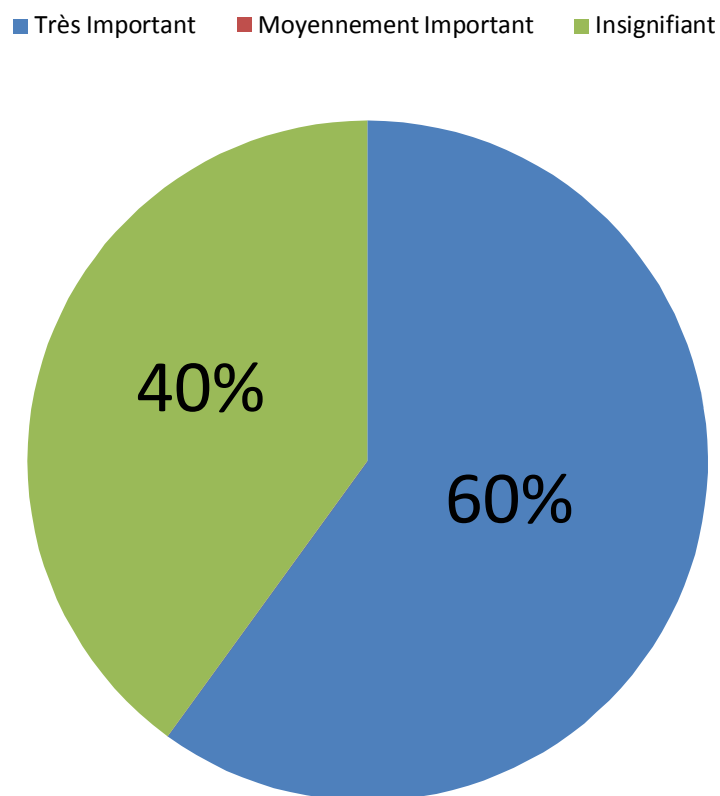


Figure 13: Dispositif d'aide à la création des entreprises et intention entrepreneuriale
(Source : Résultats de l'enquête)

Les réponses des entrepreneurs révèlent que 60 % d'entre eux jugent l'existence des dispositifs d'aide à la création des entreprises était très incitatif pour la création de leur laiteries, contre 2/10 d'entre eux qui la considèrent comme insignifiante.

On remarque bien que l'Etat est l'acteur majeur dans la création de nouvelles entreprises et qui contribue à l'efficacité territorial par ses différents Dispositifs.

III.4. Relations des laiteries avec leur écosystème territorial

III.4.1 Liens laiteries-éleveurs

Certaines entreprises enquêtées nous ont fournis des statistiques portant sur le nombre d'éleveurs de bovins laitiers contractualisés comme le montre le tableau suivant :

Années \ Entreprises	2012	2013	2014	2015	2016
TAZMALT	-	-	-	-	32
SIDI MANSOUR	7	7	7	8	8
FAFI	6	8	10	13	18
STLD	638	931	1071	983	1086
LE FRIAND	-	-	248	193	286
TIFRA-LAIT	1141	1332	1451	1213	1213

Tableau 16 : Le nombre d'éleveurs dans les entreprises enquêtées
(Source : Données de l'enquête)

Durant la période 2012-2016, le nombre de producteurs de lait contractualisés a connu une augmentation au sein des entreprises enquêtées. En partie, le nombre d'éleveurs est proportionnel à la taille de l'entreprise en matière de capacité de collecte. Mais il est lié aussi à la production et à la productivité laitière de leur cheptel bovin, plus celles-ci sont grandes plus le nombre d'éleveurs sera réduit. Cela se vérifie quand nous comparons le cas des deux laiteries STLD et TIFRA-LAIT. En effet, en 2016 au sein de la première, plus de 18 millions de litres de lait qui ont été collectées avec 1086 éleveurs contre uniquement près de 16 millions qui ont été collectées avec 1213 éleveurs. Ainsi, les éleveurs à forte production et productivité laitière (éleveurs potentiels) sont un atout pour les laiteries.

- **Existe-il un processus de négociation des contrats ?**

Notre enquête auprès des laiteries a révélé que dans la quasi-totalité des cas il n'y a aucune négociation entre la laiterie et les éleveurs contractualisés.

L'enquête révèle que la plupart des laiteries ne procèdent à aucun processus de négociation (11%). Cela est dû à la position de force dans laquelle se trouve les éleveurs (89%) puisque la demande en lait cru est excédentaire par rapport à l'offre, de ce fait les laiteries facilitent le processus de contractualisation avec les éleveurs ; raison pour laquelle 89% des laiteries ont affirmé qu'il n'y a aucun processus de négociation avant la conclusion du contrat avec les éleveurs.

- Afin de maintenir les éleveurs au sein des laiteries, ces dernières adoptent des **Stratégies de fidélisation** sous forme de services, d'aides...

Plusieurs services sont rendus par les laiteries afin de moderniser l'activité de

l'élevage bovin laitier dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit d'un ensemble d'aide à l'octroi de facteurs de production et d'intrants agricoles nécessaires à l'activité de l'élevage bovin. La contrepartie du montant de ces services est la livraison gratuite par l'éleveur d'une quantité de lait pendant une période donnée. Sur notre terrain d'études, 7/10 des entreprises ont adopté une telle stratégie de fidélisation des éleveurs.

Les entreprises qui adoptent la stratégie de fidélisation des éleveurs, ont octroyé des crédits à leurs éleveurs pour l'achat d'aliments de bétails tels que les concentrés alimentaires, les ensilages et le son (71%), des cuves de réfrigérations (57%), des bidons en inox (29%) et des différents intrants d'élevage (14%).

A côté de la fidélisation des éleveurs La rupture des contrats entre la laiterie et ses éleveurs peut intervenir à n'importe quel moment et ce pour des raisons diverses. à savoir :

- cessation d'activité;
- forte concurrence (retard de paiement);
- l'abandon de l'activité (lesporteurs de projets ANSEJ) ;
- changement d'activité par les éleveurs.

Le nombre de contrats rompus n'est pas à négliger notamment chez la laiterie TIFRA-LAIT où en 2015 une importante vague de ruptures des contrats la liant avec les éleveurs de bovins laitiers a eu lieu. Cette laiterie a en effet dû rompre 484 contrats au bout de 5 ans ce qui est énorme dans la vie d'une laiterie. Cela, peut non seulement engendrer des coûts de transactions, puisque ses décideurs sont tenus de chercher d'autres éleveurs à la place de ceux qui ont rompu, mais une atteinte à l'image de l'entreprise auprès des autres éleveurs peut aussi avoir lieu notamment quand il y a un retard dans le paiement des subventions.

III.4.2 Liens Inter-entreprises

Dans les systèmes agroalimentaires localisés, les liens interentreprises sont forts. Ces liens sont un lubrifiant pour la coopération de ces entreprises tout en restant concurrentiel sur le marché. Il s'agit alors de l'application du principe de compétition. Dans notre terrain d'étude, les liens interentreprises sont faibles pour déclencher une dynamique de coopération, ils sont en pleine émergence. En effet, la communication entre les entrepreneurs est très occasionnelle comme le montre la figure ci-dessous :

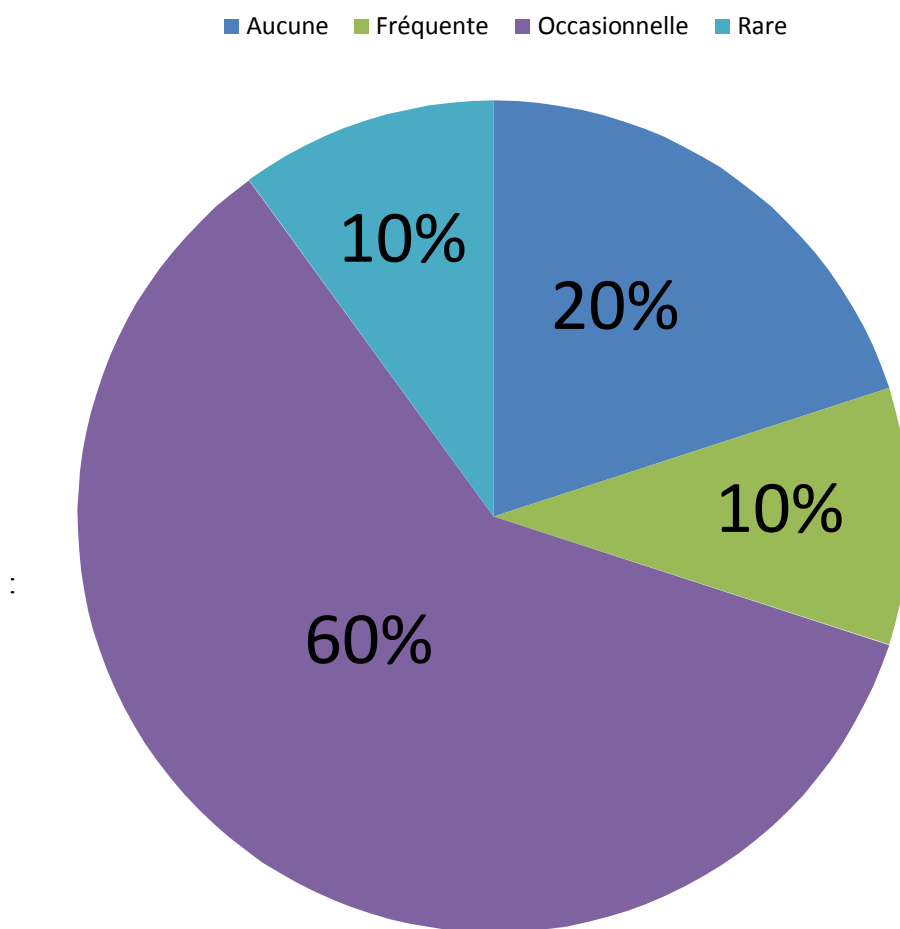


Figure 14 : Communication interentreprises

Source : Données de l'enquête

60 % des entrepreneurs enquêtés tiennent une communication occasionnelle avec leurs concurrents, contre uniquement 10 % qui la pratiquent de manière fréquente. Les 30 % d'entrepreneurs qui restent ont déclaré qu'ils n'ont, soit, jamais eu de communication avec les concurrents, ou soit, c'est fait de manière rare. Le contenu des échanges entre les entreprises peut être résumé comme suit :

- ✓ De dépannage n cas de rupture en matière des approvisionnements
- ✓ Tendances du marché ; Problèmes communs de l'activité
- ✓ Problème de production » « dépannage en matière d'équipements
- ✓ pour s'entendre en matière de stabilité des prix de lait
- ✓ le marché laitier
- ✓ entraide amical

Les différentes thématiques soulignées sont nécessaires pour la dynamisation de l'activité.

Mais cela, reste insuffisant tant que ce n'est pas mené dans le cadre d'une organisation professionnelle qui mène à la contribution d'amélioration du territoire.

Dans ce point on peut ajouter l'événementiel qui est un levier important qui favorise la rencontre des différentes entreprises et les différents agents ainsi que les différents représentants des organismes public .comme il favorise aussi la création des liens de proximité. Donc L'événementiel est un levier stratégique permettant un meilleur ancrage territorial des laiteries, de par les espaces d'échanges avec les différents acteurs intervenants dans la filière, qu'il permet. En Algérie, une dynamique d'évènements sous plusieurs thématiques est enclenchée ces dernières années. 80 % des entreprises enquêtées ont déclaré avoir participé à des évènements dédiés à l'agroalimentaire. Le tableau suivant retrace les principaux évènements auxquels les laiteries enquêtées ont pris part :

Laiteries	Evènements	Nombre de participations ces trois dernières années
TAZMALT	Salem 2015, fête du lait; Journée de vulgarisation	3
ESSENDYOU	Tous les salons régionaux : Siagro (Bejaia, Oran), Batna, Safex.	10
STLD	Salon d'exportation de Tizi-Ouzou.	3
FAFI	SIMA SIPSA.	6
MEKLA-LAIT	Djazagr o, La fête du lait Imaloussene.	3
LE FRIAND	La fête du lait Imaloussene La fête du lait Imaloussene.	2
PATURAGE D'ALGERIE	Djazagro, foire agroalimentaire internationale, salon agroalimentaire.	6
TIFRA-LAIT	Sima Sipsa, Djazagros, Fête du lait	16

Tableau 17: Participation des laiteries aux évènements agroalimentaire
Source : Données de l'enquête

Le tableau ci-dessus retrace le nombre et le nom des événements auxquels les entreprises enquêtées ont pris part. Nous remarquons qu'il existe une corrélation positive entre la dimension des laiteries et le nombre d'évènements. Ces derniers sont dans la majorité des cas payants. Les perceptions des entrepreneurs par rapport à l'importance de la participation aux différents évènements sont représentées sur le tableau suivant :

Entreprise	Perceptions des entrepreneurs
PATURAGE D'ALGERIE	« <i>Nouvelle clientèle, se situer par rapport aux concurrents, renouer des relations</i> ».
STLD	« <i>rencontre des éleveurs</i> »
MEKLA-LAIT	« <i>présenter nos produits au public, rencontrer d'autres partenaires</i> »
FAFI	« <i>Publicité, vente directe</i> »
LE FRIAND	« <i>Publicité</i> »
ESENDOU	« <i>accroître nos ventes, nouveaux marché, trouver des distributeurs</i> »
TAZMALT	« <i>Publicité, contacts, opportunités de commercialisation et d'investissement</i> »
TIFRA LAIT	« <i>Amélioration de l'image de marque de Démontrer la puissance aux concurrents et la solidité pour le consommateur, Faire intéresser les fournisseurs et clients</i> »

Tableau 18: Perceptions des entreprises par rapport à la participation aux évènements

Source : Données de l'enquête

Les évènements constituent une opportunité pour les industries laitières afin de construire des liens de proximité avec leur amont mais aussi avec leur aval. Des liens interentreprises peuvent être aussi renoués dans le cadre de ces évènements. A cet effet, 80 % des entrepreneurs enquêtés ont jugé que ces évènements sont très déterminants dans leur activité.

III.4.3 Liens industries laitières-acteurs publics :

Quelle place des laiteries dans la gouvernance de la filière lait ?

- ✓ **Perception des entreprises par rapport à la place de l'acteur public dans le secteur**

L'État doit occuper, en matière de gouvernance, une place complémentaire dans le secteur de transformation laitière au même titre que le reste des intervenants. Dans notre terrain d'étude, la plupart des entrepreneurs enquêtés jugent que l'acteur public occupe une

place centrale en matière de gouvernance de la filière lait en Algérie. La figure ci-dessous retrace les attitudes de ces entrepreneurs par rapport à la place de l'acteur public dans le processus de gouvernance :

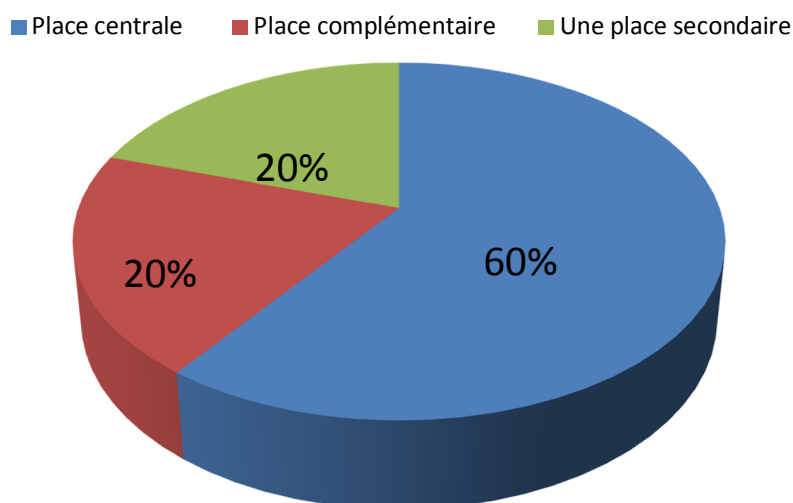


Figure 15 : Place de l'acteur public dans la filière lait

Source : Données de l'enquête

La place centrale de l'État dans le processus de gouvernance du secteur laitier a rendu son action rigide selon la majorité des entrepreneurs enquêtés (Cf. Figure).

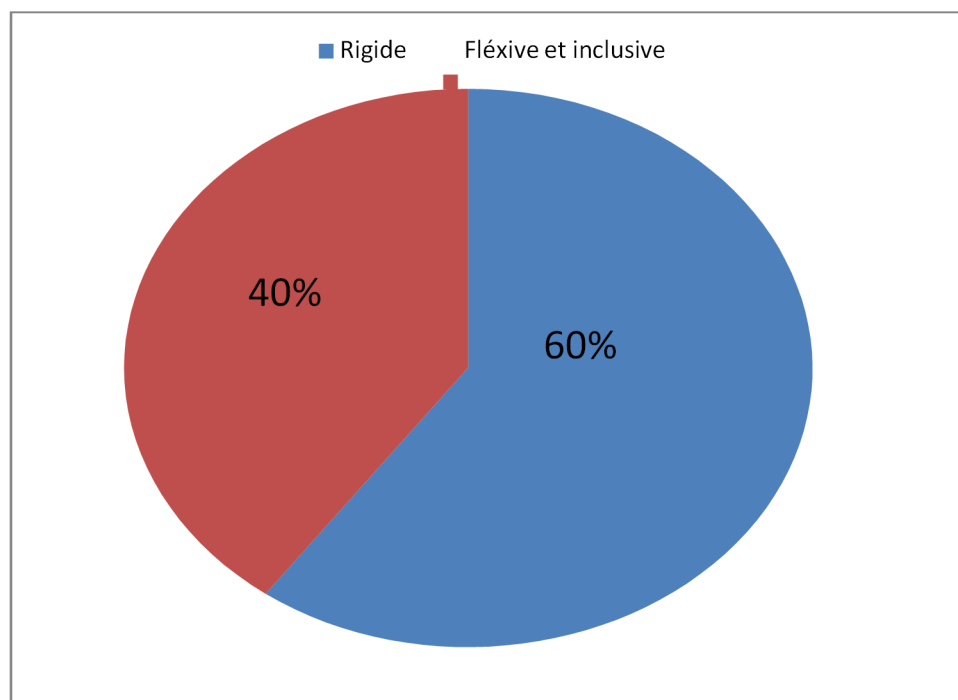


Figure 16 : Nature de l'action de l'acteur public

Source : Données de l'enquête

- La figure ci-dessus montre que 60 % des entreprises jugent que l'action de l'état est rigide contre 40 % qui la jugent flexible et inclusive. Cette rigidité est due au caractère centralisateur des politiques publiques en Algérie. En effet, 80 % des entrepreneurs ont affirmé de jamais être consulté par la Co-construction d'une décision publique tant au niveau wilaya qu'au niveau national.
- l'Etat joue un rôle primordial dans la filière lait à travers ses différents organismes afin de contribuer à la coordination et la structuration de cette dernière par l'effet de proximité et de coopération à savoir CA; DSA; CNMA; CRMA (65 au niveau de la wilaya); les bureaux locaux (284 bureaux dans la wilaya).
- malgré cette contribution, d'après notre enquête les entreprises ont pas mal d'attentes et de revendications qui sont multiples en fonction des spécificités de l'activité mais aussi du territoire de localisation. Ainsi, les laiteries qui utilisent la poudre du lait dans le processus de production ont tendance à demander une augmentation des quotas de cette matière subventionnée. Par contre, les laiteries travaillant dans des zones d'activités revendiquent un meilleur aménagement de celles-ci. L'accès au foncier constitue aussi une problématique chez les industries laitières dans la wilaya notamment chez celles qui sont dans la logique d'extension. Toutes ces revendications doivent être prises dans le processus.

III.4.4. Liens laiteries- maillon de distribution :

Les grandes surfaces de distribution ainsi que les grossistes constituent des maillons stratégiques pour les industries laitières. De ce fait, la fonction de distribution des entreprises enquêtées est orientée plus vers l'espace urbain comme le montre la figure suivante :

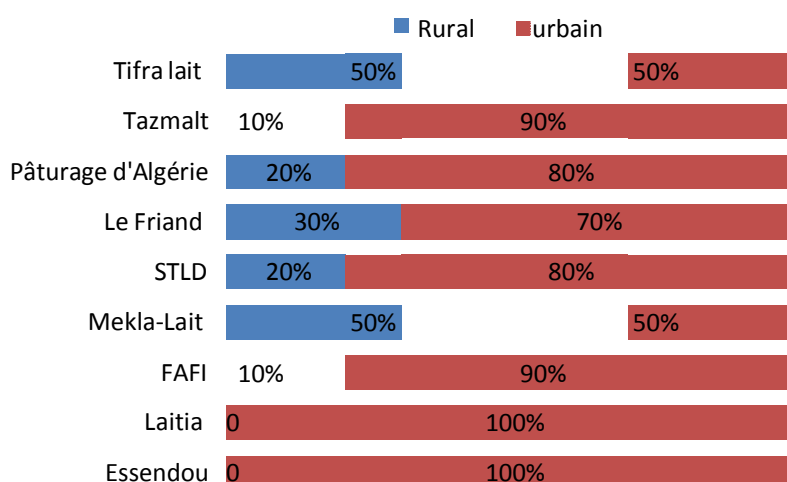


Figure 17 : La spatialité urbaine/rurale de la fonction de distribution au sein des laiteries

La figure ci-dessus montre que l'espace urbain constitue en effet un lieu stratégique pour les différentes industries laitières enquêtées. Il s'agit essentiellement des chefs-lieux des grandes daïra de la wilaya de Tizi-Ouzou où se trouvent des supermarchés mais aussi des grossistes. Afin de mieux cerner les espaces de distribution, nous avons effectué un entretien avec le propriétaire de l'hypermarché « RAHMA ». L'analyse des résultats de l'entretien est abordée dans les points suivants.

➤ **Le lait en sachet pasteurisé est commercialisé dans une logique de produit d'appel**

Notre interlocuteur qualifie le lait en sachet pasteurisé de « produit d'appel ». Ce dernier correspond à tout produit mis en vente par un distributeur, à un prix qui ne génère pas une marge bénéficiaire en mesure de couvrir le coût de revient global. La finalité étant d'attirer le consommateur sur le lieu de vente et dans l'espoir qu'il achètera en parallèle d'autres produits dont la marge est plus rémunératrice. Dans notre cas, le prix réglementé à la production et aux différents stades de la distribution du lait pasteurisé conditionné est réglementé conformément aux dispositions contenues dans le JORADP 2016 :

Rubriques	Lait partiellement écrémé pasteurisé subventionné conditionné en sachet
Prix de vente quai-usine	23.20 DA
Marge de distribution de gros	0.90 DA
Prix de vente produit rendu détaillant	24.10 DA
Prix à consommateur	25.00 DA

Tableau 19: Réglementation des prix du lait pasteurisé en Algérie
Source : JORADP (OP, cit)

Le lait pasteurisé en sachet est potentiellement un produit d'appel puisque son achat s'effectue par les ménages généralement lors de leur transaction marchande essentielle de la journée. Cependant, notre interlocuteur explique que : « *non seulement le lait n'est pas rémunérateur mais aussi il est un produit causant quelques problèmes notamment dans les périodes de pénurie où il ne joue pas son rôle de produit d'appel du fait qu' il fait venir des clients qui n'achètent pas d'autres produits, à l'instar des cafétérias ou d'autres clients* »

venant uniquement pour l'achat du lait.»

Dans les périodes de pénuries ou pendant l'été où la demande du lait en sachet baisse. Par ailleurs, les distributeurs des laiteries imposent aussi des sachets de lait de vache pasteurisée. Cela constitue aussi une limite à la gouvernance de la distribution laitière.

➤ **Des leviers de développement de la distribution des produits laitiers en amont et en aval**

Des leviers de développement de la distribution des produits laitiers se présentent à l'entreprise « RAHMA », compte tenu de sa vocation de grand distributeur dans la wilaya de Tizi-Ouzou où elle est seule sur le marché³⁶. Ces leviers sont de deux natures. D'abord, l'aval qui est le fait d'une pléthore de logiques entrepreneuriales des unités de transformation du lait, puis l'amont qui est le fait d'une logique de consommation quantitative et qualitative.

➤ **La logique de territorialisation de la grande distribution :**

Dans le cas de notre territoire on remarque bien la variété des produits laitiers dans les grandes surfaces (RAHMA; DYLIA; PRIX BAS;...) celles-ci prennent essentiellement deux provenances territoriales, nationale et étrangère: en premier lieu, la provenance nationale concerne la Wilaya de Bejaia en matière de Yaourt et la Wilaya de Tizi-Ouzou en matière de Camembert, Blida et Alger en matière de fromage fondu. En second lieu, la provenance étrangère est le fait essentiellement de la France pour les fromages à pâtes dures mais aussi pour les fromages fondus et molles. Ainsi, la dimension territoriale joue un rôle important dans la structuration du marché des produits laitiers.

➤ **Proximité relationnelle et coopération commerciale avec les entreprises de transformation laitière**

M. Damperat (2006), souligne : « *Nous sommes passés d'une vision traditionnelle focalisée sur le transfert de biens, à une approche plus large centrée sur l'interaction sociale, et plus récemment, à une perspective relationnelle privilégiant la notion de relation* ». En effet, **la proximité relationnelle** est devenue un facteur clé de succès fort longtemps ignoré par les analyses économiques classiques. **La confiance** peut constituer un critère crucial dans le choix d'un fournisseur. Pour K. Arrow (1974, cité par SIMON, 1994), « la confiance est un 'lubrifiant' important du système social ; elle est extrêmement efficace ; elle évite de se donner la peine d'avoir à apprécier le crédit que l'on peut accorder à la parole des autres. Malheureusement ce n'est pas une marchandise que l'on peut facilement acheter ». Dans le domaine des produits laitiers, elle est plus qu'indispensable vu la nature périssable de ces

produits et la délicatesse de la gestion des chaînes de froid.

En outre, la confiance joue un rôle important dans le renforcement de la proximité relationnelle. Dans ce sens, A. Torre (2004 : 1) souligne : « *De manière générale, la confiance est souvent présentée comme un ingrédient essentiel de l'action collective et de la constitution de collectifs au niveau local, voire plus simplement comme un élément indissociable des interactions locales* ».

Par ailleurs, la confiance se renforce, d'une part, par la présence de trois volets dans une marque à savoir la crédibilité, l'intégrité et la bienveillance (P. Gurviez et al, 2002) ce qui suppose que « *la confiance de X en Y signifie que X sait, de manière certaine ou de manière probable, que la maximisation par Y de son intérêt propre le conduire à respecter ses engagements* » (R. Wintrobe et al, 1986). Dans le cas par exemple, l'entreprise « RAHMA » est dans la position de X, cela signifie que Y respecte ses engagements du fait de son appartenance à une entreprise qui ne tente pas de maximiser ses intérêt au détriment des exigences de la chaîne de froid. D'autre part, la confiance se renforce avec la répétition des transactions bilatérales entre l'entreprise RAHMA et les distributeurs de produits laitiers. La durée d'un lien, entretenu par la confiance, est considérée comme synonyme de coopération (Y Rizopoulos, 2001). Dans notre cas, il s'agit d'une coopération commerciale qui prend des formes diverses telles que les facilités en matière de paiement, des aides financières et des formations merchandising au profit de l'entreprise « RAHMA ».

➤ **La consommation en aval : un levier stratégique durable pour la distribution des produits laitiers**

Ces 20 dernières années la consommation des produits laitiers en Algérie, a connu une augmentation significative. Cela s'explique essentiellement par l'émergence d'une classe moyenne ayant stimulé la demande en produits laitiers (l'alimentation représente 45% des ménages algériens, ONS, 2011), mais aussi par une forte tendance pour les fabricants de proposer des produits de plus petit format, plus abordables (RIA,2017). D'un point de vue qualitatif, la population de la Wilaya de Tizi-Ouzou, terre d'émigration vers la France, avait découvert le goût des fromages français aux premières années de l'indépendance grâce aux émigrés emmenant dans leurs valises quelques boites ou portions de fromage quand ils rentrent au pays. Dans les villes, les habitudes de consommation de produits fromagers ainsi que le café au lait, ont été déjà instaurées pendant l'ère coloniale par la colonie européenne.

Les camemberts produits dans la Wilaya de Tizi-Ouzou bénéficient d'une « qualité perçue ». Celle-ci, résulte notamment de la provenance territoriale du produit. Ce qui

constitue un levier stratégique pour la distribution. Les marques de camembert les plus demandées selon notre enquête sont : Tassili (entreprise historique), Tifra lait, Essendou et le Fermier. Il faut signaler que ces entreprises ont une longue expérience dans le domaine du Camembert. Par ailleurs, on remarque l'augmentation de la consommation de produits laitiers durant ces dernières années. Cela s'explique essentiellement par l'augmentation de l'offre sur le marché, avec l'arrivée de plusieurs opérateurs créant une rude concurrence, qui, à son tour, a amélioré le rapport qualité-prix dans tous les segments de produits laitiers. D'ailleurs, les prix de ces derniers n'ont pas connu un enchérissement significatif comme c'est le cas des autres produits alimentaires, notamment les desserts. Par ailleurs, les prix des fromages durs et fondus de marques algériennes sont plus accessibles que ceux de l'étranger, quoique la gamme, en matière de qualité, n'est pas la même. Enfin, le dernier trait correspond à la saisonnalité de la consommation des produits laitiers qui se trouve élevée durant la période fraîche de l'année et diminuée durant la saison chaude.

Conclusion

De manière générale, selon notre étude de cas sur les SPL et sa faisabilité sur la filière lait dans la wilaya de Tizi Ouzou en plus de ce qui est avancé dans le chapitre nous pouvons citer les points suivants :

- Existence de groupement d'entreprises mais la mobilisation entre acteurs est peu dynamique pour la construction d'un vrai système de la filière lait dans la vallée du Sébaou.
- Manque de concertation par les différents acteurs politiques et une faiblesse en matière de proximité institutionnelle
- Les liens qui existent entre l'entreprise et son territoire en question à des considérations quantitatives que qualitatives c'est à dire une approche vers l'augmentation de la production nationale au détriment de la qualité des produits (tels que les produits bio, certification des produits)
- La faiblesse au niveau des liens interentreprises ce qui freine la structuration d'un vrai système de production dans ce territoire.
- Non prise des spécificités territoriales de la part des acteurs économiques
- Manque de coopération et de coordination au niveau des industries et les acteurs économiques

- La proximité géographique est y juste pour la réduction des couts de production pour les entreprises en question
- La prédominance de la part des producteurs laitiers (les éleveurs) ce qui engendre la non négociations des contrats et même la recherche des modèles de fidélisation de la part des laiteries (en position de force)
- Manque des mécanismes et des stratégies de développement et de restructuration dans domaine agricole en générale
- Faiblesse en matière d'investissent dans l'intégration des TIC et de l'innovation
- Manque de valorisation de la Ressource locale.
- Manque au niveau des règles et des conventions qui assure une gouvernance locale et favorise la coordination industrielle.

Pour instaurer un vrai système productif local au sein d'un territoire et bénéficier de différents avantages qui le procure qui sont cités au paravent à titre d'exemple :

- la création de l'emploi
- développement de la ressource locale (fiscalité)
- l'aménagement et développement territoriale
- les gains de productivité et création de la valeur ajoutée
- création d'un esprit d'émulation et d'encouragement au niveau des nouveaux arrivants
- détention du monopole par l'acquisition de la ressource ainsi que le produit spécifique....

Il faut avoir des éléments clés de ce dernier qui sont :

- Une concentration géographique d'entreprises, essentiellement des PME-PMI ;
- Une spécialisation poussée autour d'un métier, d'une industrie, d'un produit ou d'unetechnologie ;
- Des coopérations se traduisant par une mutualisation de moyens, d'outils et de savoir-faire ;
- Des ressources stratégiques organisées pour constituer des foyers d'innovation en interrelation avec le tissu d'entreprises : activités connexes, services aux entreprises, R&D ;
- Une culture commune partagée par les acteurs du SPL.

Conclusion générale

CONCLUSION GENERALE

Nous arrivons à terme de ce mémoire où nous avons tenté de répondre au mieux à notre problématique qu'il s'agit bien sur de la contribution de la filière lait au développement territorial au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou.

Alors nous pouvons affirmer que d'après notre étude de cas , toute entreprise instaurer dans la wilaya de Tizi Ouzou en générale et dans la Vallée de Sébaou en particulier contribue à la dynamique territoriale d'une manière ou d'autre et au développement locale de cette dernière et ce par la création de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la transformation de territoire d'accueil en contribuant à son aménagement ou encore la consolidation de l'assiette fiscale des collectivités locales, cette contribution alors fait référence à l'emplacement et à la localisation de ces entreprises.

La compétitivité de ses entreprises de la filière lait heurtent à des obstacles divers, à savoir le taux d'imposition qui est important, pénurie en matière première et dépendance des importations (poudre de lait) , dépendance en matière du matériels et machines .Aussi de la part des producteurs laitiers la faible productivité laitière des exploitations algériennes le coût de production d'un litre du lait devient de plus en plus insupportable par les éleveurs à cause de l'enrichissement des intrants et des charges alimentaires. Ce qui remet en cause la durabilité économique des exploitations.

La gouvernance est importante dans la conduite d'un système, dans la mesure où elle permet le développement d'un partenariat et d'une coopération entre les acteurs dans l'optique de créer une dynamique collective de développement.

Notre étude affirme que le territoire étudié n'est pas un véritable SPL, mais un groupement d'entreprises et que le territoire est freiné dans son mouvement, dans sa trajectoire, par des comportements issus d'une culture ancestrale.

Nous pouvons conclure que la filière lait dans la Vallée du Sébaou est ancrée territorialement au sens où son organisation, son fonctionnement et ses performances reposent sur des ressources endogènes matérielles, immatérielles et sur les valeurs socioculturelles locales. Ces dernières sont un élément important de cette dynamique dans la mesure où elles sont au cœur de la régulation du système productif notamment en favorisant les réseaux

informels de coopération. De ce fait, nous pouvons dire que la force de ce système agroalimentaire est liée au rôle important que jouent les liens sociaux entre les différents acteurs, des liens qui se traduisent par des avantages dont bénéficient les entreprises du système, et d'en profiter de tous les avantages que ce mode d'organisation offre, notamment d'être flexible et dynamique pour faire face à l'évolution du marché locale et mondiale.

REFERENCES

BIBLIOGRAPHIQUES

Bibliographie

I. Ouvrages, Rapport et Articles :

1. COURLET Claude "Territoire et développement économique au Maroc : Le cas des systèmes productifs localisés" édition L'harmattan, 2006, Paris ;
2. Kirsten Koop, Pierre-Antoine Landel et Bernard Pecqueur" Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb ? Une approche critique"2010;
3. COURLET Claude "L'économie territoriale" PUG, 2008 ;
4. Pierre-Noël Denieuil, DÉVELOPPEMENT SOCIAL, LOCAL ET TERRITORIAL : REPÈRES THÉMATIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES SUR LE CAS FRANÇAIS,2008;
5. Soufyane Frimousse, Jean-Marie Peretti « ENTREPRISE ET TERRITOIRE : QUELLES PERSPECTIVES POUR DEMAIN ? »2017
6. Jean-Benoît Zimmermann LE TERRITOIRE DANS L'ANALYSE ÉCONOMIQUE Proximité géographique et proximité organisée,2007;
7. M-Andrea FILIPPA, Systèmes productifs, gouvernance locale, et trajectoire des territoires, forum 2003
8. Bernard Pecqueur, le développement territorial, "une nouvelle approche des processus de développement pour les économies de sud;
9. Pierre Compagne et Bernard Pecqueur, le développement territorial "une réponse émergente à la mondialisation;

10. BAUELLE Guy, GUY Catherine, MERENNE-SCHOMAKHER Bernadette, « le développement territorial en Europe : concepts, enjeux et débat », Rennes : presse universitaire de Rennes, 2011,
11. GOUTTEBEL Jean-Yves, « Le consultant et le développement territorial », Paris, Economica, 2010,
12. J. Longate, P. Vanhove, C. Vipery, « économie générale », 3ème édition Paris : DUNOD, 2002,
13. BAUELLE Guy, GUY Catherine, MERENNE-SCHOMAKHER Bernadette, « le développement territorial en Europe : concepts, enjeux et débat », Rennes : presse universitaire de Rennes, 2011;
14. GOUTTEBEL Jean-Yves, « Le consultant et le développement territorial », Paris, Economica, 2010,
15. J. Longate, P. Vanhove, C. Vipery, « économie générale », 3ème édition Paris : DUNOD, 2002,
16. Rapport sur le développement humain 2010 [archive] - Rapports sur le développement humain (RDH) – ⁸Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
17. Pecqueur Bernard (1989), « Le développement local », Alternatives économiques
Colletis G et Pecqueur B (1993) : « intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives », revue d'économie régionale et urbaine,
18. Abdelmalki Lahcen et Courlet Claude, (1996) : « les nouvelles logiques du développement, globalisation versus localisation », Paris, le Harmattan
GUMUCHAIN Hevré, PECQUEUR Bernard, (2007), « la ressource territoriale », Economica.
- 19- LABIADH Ines, Dirigé par PECQUEUR Bernard ; « Le développement territorial et la valorisation des ressources spécifiques dans les zones difficiles : acteurs et gouvernance. Cas de la région Nord-Ouest de la Tunisie » ; Université Pierre Mendès France.03/05/2017.

20- POLGE Marion, (2003/3), Petite entreprise et stratégie de terroir, revue française de gestion, N° 144, P, 181- 193.

21- Collectif de recherche CRISES-ANGUS, Étude réalisée sous la direction de Benoit Lévesque, Jean-Marc Fontan, Juan Luis Klein : « Les systèmes locaux de production : Conditions de mise en place et stratégie d'implantation pour le développement du Projet Angus » Université du Québec janvier 2006

II. Thèses et mémoire

1-Ziane Lekhdar : mémoire en vue de l'obtention du diplôme de magister en sciences économiques « Essai d'évaluation de l'apport du secteur de l'artisanat dans le développement local : cas du travail du bois dans la wilaya de Bejaia » UAM Bejaia 2012 ;

2- SERSOUR Cylia « Développement territoriale et valorisation des ressources de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Cas des savoirs faire artisanaux » mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master en management territoriale et ingénieries de projets option management des services publique territoriaux .2013/2014.

3- Kabene Ahmed "Formes de coordination territoriale et conditions d'émergence d'une dynamique entrepreneuriale de filière : cas du bassin laitier du Sébaou" these de doctorat en ENTREPRENEURIAT ET DEVELOPPEMENT LOCAL

4- ADLI Smail "La contribution des collectivités territoriales à la valorisation des ressources territoriales dans la station climatique Tala-Guilef" mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master en Economie et finance locale.

Sites internet

- 1- www.google scholar.com
- 2- www.enab-dz.com
- 3- www.mta.gov.dz
- 4- www.pagesperso-orange.fr

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

LISTE DES FIGURES

<u>Figure 01</u> : Les formes de la proximité selon J-B Zimmermann.....	18
<u>Figure 02</u> : Les différentes ressources territoriales.....	30
<u>Figure 03</u> : Carte du découpage administratif de la Wilaya de Tizi-Ouzou.....	73
<u>Figure 04</u> : Diagramme ombrothermique de la Wilaya de Tizi-Ouzou 2004-2014 (ONMB, 2015).....	76
<u>Figure 05</u> : Pôles agricoles de la Wilaya de Tizi-Ouzou (MADRP, 2016).....	77
<u>Figure 06</u> : Répartition des financements agricoles par nature des investissements (2010-2016).....	78
<u>Figure 07</u> : Taux de collecte du lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou (2003-2017).....	81
<u>Figure 08</u> : La répartition de l'effectif bovin par communes de la WTO.....	82
<u>Figure 09</u> : Proximité des producteurs laitiers et choix du territoire de localisation.....	90
<u>Figure 10</u> : La qualification de la main d'œuvre et territoire de localisation de l'entreprise.....	91
<u>Figure 11</u> : Production laitière importante dans la région comme déterminant à la création de l'entrepris.....	92
<u>Figure 12</u> : Le comportement du consommateur comme déterminant.....	93
<u>Figure 13</u> : Dispositif d'aide à la création des entreprises et intention entrepreneuriale.....	94
<u>Figure 14</u> : Communication interentreprises.....	97
<u>Figure 15</u> : Place de l'acteur public dans la filière lait.....	100
<u>Figure16</u> : Nature de l'action de l'acteur public.....	100
<u>Figure 17</u> : La spatialité urbaine/rurale de la fonction de distribution au sein des laiteries.....	101

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 01</u> : Le croisement des deux proximités et ses résultats en termes d'interaction.....	17
<u>Tableau 02</u> : Du Développement local au développement territorial.....	25
<u>Tableau 03</u> : les différents types de SPL.....	42
<u>Tableau 04</u> : Dimensions en amont et en aval de la transformation laitière.....	49
<u>Tableau 05</u> : Evolution des principaux indicateurs du développement de la filière lait en Algérie.....	69
<u>Tableau 06</u> : Répartition de la surface de la Wilaya de Tizi-Ouzou.....	74
<u>Tableau 07</u> : Répartition de la superficie agricole utile de la Wilaya de Tizi-Ouzou.....	74
<u>Tableau 08</u> : Relevés climatiques de la Wilaya de Tizi-Ouzou (ONMB, 2015).....	75
<u>Tableau 09</u> : Les ressources hydriques de la wilaya et leur utilisation en agriculture.....	76
<u>Tableau 10</u> : Évolution des principaux indicateurs du développement de la filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou.....	79
<u>Tableau 11</u> : Lieu de localisation et années de création des entreprises enquêtées.....	84
<u>Tableau 12</u> : Gammes de produits commercialisées par les entreprises enquêtées.....	86
<u>Tableau 13</u> : Mécanismes de financement des laiteries.....	87
<u>Tableau 14</u> : Capacité de collecte de lait au sein des entreprises enquêtées.....	88
<u>Tableau 15</u> : Contribution à la création d'emploi des industries laitière	89
<u>Tableau 16</u> : Le nombre d'éleveurs dans les entreprises enquêtées.....	95
<u>Tableau 17</u> : Participation des laiteries aux évènements agroalimentaire.....	98
<u>Tableau 18</u> : Perceptions des entreprises par rapport à la participation aux évènements.....	99
<u>Tableau 19</u> : Réglementation des prix du lait pasteurisé en Algérie.....	102

ANNEXES

Annexes

Annexe 01 : Questionnaire adressé aux éleveurs

1. La catégorie d'âge de l'éleveur : [18-25] [26-30] [31-40] [41-50] [51-60] plus de 60 ans

2. Votre niveau scolaire : Primaire, CEM, Lycée, universitaire

3. Votre exploitation est de nature : Individuelle, Familiale

4. Exercez-vous une autre activité en plus de l'élevage de bovin : Oui, Non

5. Si oui, veuillez précisez le domaine de l'activité :

6. L'âge de l'exploitation³⁷ laitière : de 0 jusqu'à 5 ans, de 5 ans jusqu'à 10 ans, plus de 10 ans

7. Êtes-vous nés dans une famille paysanne : Oui, Non

8. Veuillez nous indiquer la surface de votre propriété terrienne :

SAU : Terres en jachère :

9. Veuillez nous indiquer le mode d'appropriation des terrains :

10. Avez-vous eu recours au dispositif d'aide à la création des entreprises ANSEJ : Oui

Non

Propriété personnelle ou familiale

Location :

..... Hectares louées

Annexes

11. Veuillez indiquer le nombre de vaches pleines³⁸ :
12. Veuillez indiquer le nombre de vêles :
13. Veuillez indiquer le nombre de petits veaux³⁹ :
14. Veuillez indiquer le nombre de grands veaux :
15. Combien de grands bovins que votre cheptel puisse contenir⁴⁰ :
16. Combien de petits bovins que votre cheptel puisse contenir :

17. Parlez-nous de vos motivations, objectifs et des difficultés rencontrées :
18. Parlez-nous de la conduite d'élevage :
19. Quelle stratégie adoptez-vous pour la gestion de votre effectif bovin ?

20. Les principaux acheteurs de vos veaux et vêles sont :

21. Parlez-nous du calendrier alimentaire suivi au sein de votre exploitation :

22. Veuillez nous indiquer les quantités de lait produites par vache :

En été : printemps : hiver : automne :

23. Veuillez nous indiquer les quantités de lait consacrées à :

- L'autoconsommation :
- l'Alimentation du cheptel
- la Transformation

24. Quels sont les principaux facteurs qui font augmenter les quantités de lait produites par vos vaches ?

25. Parlez-nous du marché à bétail :

26. Parlez-nous de l'implication familiale dans votre activité :

27. Si vous avez déjà eu recours au dispositif ANSEJ, veuillez nous expliquer :

- Vos motivations ;

³⁸ Une vache pleine : il s'agit des vaches qui sont à leur deuxième portée

³⁹ Le petit de la vache pendant sa première année

⁴⁰ Le nombre maximal

Annexes

Lait en sachet					
Lait de vache					
Lait en poudre					
L'ben					
Raïb					
Fromage en portion					
Fromage fondu					
Fromage râpé					
Fromage dur					
Gruyère					
Camembert					
Yaourt					
Crème dessert					

12. Pour chaque produit laitier commercialisé, donnez sa part en % sur les différents marchés ?

Nature du produit	Part de marché sur le marché local (le centre)	Marché national
Lait en sachet		
Lait de vache		
Lait en poudre		
L'ben		
Raïb		
Fromage en portion		
Fromage fondu		
Fromage râpé		
Fromage dur		
Gruyère		
Camembert		
Yaourt		
Crème dessert		

13. Qu'est-ce qu'explique votre spécialisation dans les produits cités dans le tableau :

Annexes

14. Suivez-vous le système de quotas en matière de poudre de lait importée ? Oui Non

15. Votre quota en lait s'élève à combien ?

16. L'évolution du volume du quota de la poudre du lait (ces trois dernières années) :

- En augmentation
- En diminution
- En stagnation

17. Veuillez nous indiquer le taux de cette évolution : %

18. Existe-t-il un lien de causalité entre la quantité de poudre achetée et votre quantité de lait en sachet produite ? Oui Non

19. Selon les objectifs de localisation veuillez indiquer l'importance des facteurs suivants :

Le facteur/ le degré d'importance	Très important	Important	Peu important	Insignifiant
Proximité des producteurs laitiers				
Production laitière importante dans la région				
Qualité du lait de la région				
Comportement du consommateur				
La main d'œuvre qualifiée				
Coût de production				
Coût de la main d'œuvre				
Dispositif d'aide à la création des entreprises				
La politique laitière en Algérie				
Un réseau de collecte performant				
Un réseau de distribution performant				

Annexes

L'environnement familial				
Opportunités d'investissements				

20. Veuillez remplir le tableau suivant

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Partie prenante					
Ouvriers					
Collecteurs de l'entreprise					
Collecteurs privés associés à l'entreprise					
Distributeurs de l'entreprise					
Distributeurs associés à l'entreprise					
Centre de collecte					

21. Veuillez nous dire le taux d'intégration du lait cru dans la production totale de la laiterie :

22. L'évolution du volume du quota de la poudre du lait :

- En augmentation
- En diminution
- En stagnation

23. Quels sont les facteurs qui empêchent l'augmentation du taux d'intégration du lait cru ?

- Prix élevés du lait cru
- Forte concurrence sur le lait cru
- Faible disponibilité du lait cru
- Coût élevé de la collecte

- Traces antiseptiques

24. La positivité de ces tests :

- Une réalité quotidienne

Annexes

- Un fait fréquent
- Un fait rare

25. Quel test qui est le plus souvent positif :

- Densité
- Taux de matière grasse
- Taux de protéine
- Traces antibiotiques
- Traces antiseptiques

26. Les coûts de contrôle sont :

- Très Elevés
- Elevés
- Peu élevés
- Insignifiants

27. Comment se caractérise-t-il le prix du lait payé aux éleveurs ?

- Fixe
- Variable

28. S'il est variable veuillez nous dire de quoi cela dépend ?

29. Qu'est-ce qui coûte moins cher pour vous :

- La reconstitution de la poudre du lait non subventionnée
- L'intégration du lait cru

30. Veuillez nous indiquer à combien s'élève le taux d'écart entre ces deux produits :

%

31. Acceptez-vous des primes de qualités aux éleveurs : Oui Non

32. Si oui, lesquelles :

- Matière protéique elle s'élève à
- Matière grasse elle s'élève à
- Qualité bactériologique elle s'élève à

33. Veuillez remplir le tableau suivant :

Annexes

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Le nombre de contrats signés					

34. Existe-t-il un processus de négociation des contrats avec les éleveurs ? Oui Non
35. Si oui, veuillez nous dire quels sont les principaux aspects qui sont négociés ?

36. En fonction de quoi que les prix du lait sont fixés ?

37. La durée des contrats s'élève à combien :

38. Veuillez remplir le tableau suivant :

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de contrats rompus					

39. A votre avis qu'est-ce qu'explique la rupture de ces contrats :
40. Appliquez vous des sanctions à l'égard de ceux qui rompent le contrat ? Oui Non
41. Quels sont les services rendus aux producteurs du lait :

- Fourniture de module de vache
- Différents intrants d'élevage
- Aliments de bétail
- Crédits
- Cuves de réfrigération
- Bidon en intox

42. Ces services ont-t-ils encouragé les éleveurs à contractualiser avec votre entreprise ?

Oui Non

43. La demande en produits laitiers dans la wilaya de Tizi-Ouzou présente-t-elle des caractéristiques particulières ? Oui Non

44. Si oui, veuillez nous dire lesquelles :

45. Comment vous faites pour satisfaire la demande au niveau de cette wilaya ?

Annexes

46. Veuillez nous dire la répartition spatiale de votre offre en produits laitiers : Rural :

o Urbain : %

47. Rencontrez-vous des difficultés pour satisfaire la demande au niveau rural ? Oui
Non

48. Si oui veuillez nous dire pour quelle raison :

- Des coûts élevés de la distribution
- Une demande faible au niveau rural
- Une demande forte au niveau urbain

49. La distribution du lait en sachet concerne toutes les communes de la wilaya ? Oui Non

50. Si non veuillez nous citer les communes que vous rayonnez :

51. La distribution du lait fonctionne-t-elle avec un système des quotas ? Oui Non

52. Si oui, dites-nous à combien s'élève un quota en moyenne :

En ville :	au village :
------------	--------------

53. Ces quotas sont déterminés par :

- Le magasinier
- L'entreprise

54. La distribution laitière :

En ville :	au village :
------------	--------------

55. La distribution des produits laitiers concerne-t-elle toutes les communes de la wilaya ?
Oui Non

56. Si non veuillez nous citer les communes que vous rayonnez :

57. La distribution des produits laitiers :

En ville :	au village :
------------	--------------

58. Participez-vous à des salons d'agroalimentaire ? Oui Non

59. Si oui, veuillez citer le(s) nom(s) de ce (s) salon (s) :

60. Quel sont les avantages tirés de votre participation à ce type d'évènements :

61. Qui organise ces évènements ?

Annexes

62. Veuillez nous dire le nombre d'évènements auxquels vous avez pris part ces trois dernières années :

63. La participation à ces évènements est-t-elle payante ? Oui Non

64. Ces évènements sont-t-ils déterminants dans votre activité ? Oui Non

65. Si oui, veuillez nous dire comment :

66. Quels sont les dispositifs de communication avec les consommateurs :

- Canal associatif
- Canal publicitaire
- Evénements culturel
- Journées ouvertes
- Autres

67. veuillez nous indiquer la fréquence de ce contact :

- Permanent
- Fréquente
- Occasionnelle
- Rare

68. Sur quoi porte essentiellement la communication avec le consommateur :

69. Quels sont les dispositifs de communication avec les autres laiteries et fromageries :

- Canal associatif
- Canal coopératif
- Canal amical
- Evénements culturel
- Journées ouvertes
- Autres

70. veuillez nous indiquer la fréquence de ce contact :

- Permanent
- Fréquente
- Occasionnelle
- Rare

71. Sur quoi porte essentiellement la communication avec ces acteurs agroalimentaires :

72. Etes-vous membre d'une organisation syndicale agroalimentaire ? Oui Non

73. Si oui, veuillez nous dire sa nature :

74. Quelles sont les principales décisions qui ont été prises en lien avec l'activité agroalimentaire durant ces trois dernières années ?

75. Ces décisions sont-t-elles déterminantes pour votre activité ? Oui Non

76. Si non, comment sont-t-elles prises les principales décisions dans le secteur agroalimentaire ?

77. Comment jugez-vous la place de l'Etat dans l'organisation du secteur agroalimentaire ?

- Une place centrale

Annexes

- Une place complémentaire
 - Une place secondaire
78. Comment jugez-vous l'action de l'Etat dans le secteur agro-alimentaire en Algérie ?
- Rigide
 - Flexible et inclusive
79. Si elle est rigide, cela nuit-t-il à votre liberté entrepreneuriale ? Oui Non
80. Comment faites-vous pour dépasser cette rigidité ?
81. Sur quoi porte essentiellement la communication avec ces producteurs du lait :

TABLES DES MATIERRES

Table des matières

Introduction Générale	1
Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique du développement territorial et les systèmes productifs locaux.....	4
Introduction.....	4
Section1: Présentation du concept du développement territorial dans l'analyse économique...	4
I. Notion du développement économique	4
I.1. Le développement et la croissance.....	5
I.2. Le développement humain.....	6
I.3. Les différentes conceptions du sous-développement.....	8
II. Développement local.....	9
II.1. L'origine du concept du développement local.....	9
II.2. Définition du développement local	10
II.2.1.Territoire et dynamique territoriale.....	13
II.2.2. Le territoire : une construction socio-économique et institutionnelle....	14
II.2.3. Proximité et construction territorial	15
II.3. Les conditions du développement local.....	20
II.4. Le rôle du développement local.....	21
II.5. Les objectifs du développement local.....	22
III. Émergence du développement territorial.....	22
III.1. Définition du développement territorial.....	23
III.2. Différences entre développement local et développement territorial.....	24
III.3. La Ressource Territoriale.....	25
III.3.1. Définition des ressources territoriales.....	25

III.3.2. Les caractéristiques fondamentales attribuées à la ressource.....	26
III.4. Classification des ressources territoriales.....	27
III.4.1. Ressources et actifs génériques.....	29
III.4.2. Ressources et actifs spécifiques.....	29
III.4.3. Les étapes de la valorisation de la ressource territoriale.....	30
III.4.4. Contribution des ressources au développement territorial.....	31
III.5. Evolution du développement territorial en Algérie.....	32
Section2: Présentation du concept système productif local	35
I. Généralités sur les systèmes productifs locaux.....	35
I.1. Définition du SPL.....	36
I.2 Les caractéristiques du SPL.....	37
I.3 Typologies des SPL.....	40
II. Points à retenir sur les systèmes locaux de production.....	43
II.1. Les acteurs des SPL	43
II.2. Les fonctions et objectifs.....	43
II.3. La démarche SPL permet de	44
III. Le système agroalimentaire localisé.....	45
Conclusion.....	49
Chapitre 2 : Les relations entreprise/territoire	51
Introduction.....	51
Section 01 : l'impact du territoire sur la dynamique des firmes.....	51
I. Notion de District industriel.....	52
I.1. Définition du district industriel.....	53
I.2 Caractéristiques du district industriel.....	54
I.3 Points à retenir sur les districts industriels.....	56
I.4 l'analyse du district industriel marshallien.....	57
II. La réactualisation du concept de district industriel et l'analyse des systèmes productifs localisés (SPL).....	59

II.1. l'apport Italien et l'analyse Baccattini.....	59
II.2. Le développement de l'analyse du district en Italie.....	60
II.3 L'analyse des districts industriels en dehors de l'Italie.....	61
Section 2 : la contribution des systèmes productifs locaux à l'efficacité territorial (cas d'étude la filière lait).....	62
I. La contribution des systèmes de production à l'efficacité territoriale.....	63
I.1. La compétitivité territoriale	63
I.2. La cohésion territoriale	63
II. La filière lait	65
II.1. Définition de la filière.....	65
II.2. Définition de La filière lait.....	66
II.2.1. L'amont de la filière lait	67
II.2.2. L'aval de la filière lait.....	67
II.3. La filière lait en Algérie	68
Chapitre 3 : Diagnostic de la filière lait dans la willaya de Tizi Ouzou et l'étude de la faisabilité d'un SPL dans cette filière.....	72
Introduction.....	72
Section 1: Etat des lieux de la filière lait à Tizi Ouzou.....	72
I. Présentation générale de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	72
I.1. Situation géographique et représentation du secteur agricole de la région d'étude..	72
I.2. Climatologie	74
I.3. Pôles agricoles de la Wilaya de Tizi-Ouzou.....	77
II. Développement agricole dans la wilaya tizi ouzou.....	78
Section 2 : Etude de faisabilité d'un système productif local et son impact dans la dynamique du territoire à Tizi Ouzou (la vallée du Sébaou).....	83
I. Présentation du terrain de l'enquête.....	83
II. Information sur les entreprises enquêtées.....	84

II.1. Lieux de localisation et année de création des entreprises.....	84
II.2. Choix du produit.....	85
II.3. Mécanismes de financement des laiteries	85
II.4. Capacité de collecte de lait.....	87
III. Analyse et Interprétation des résultats.....	88
III.1. Contribution à la création d'emploi	88
III.2. Le choix de localisation des entreprises (pertinence du territoire)	90
III.2.1 La proximité des producteurs laitiers (les éleveurs).....	90
III.2.2 Les qualification en Ressources Humaines	91
III.3. Le choix à la création d'entreprise	92
III.3.1 L'importance de la production laitière	92
III.3.2 Le comportement des consommateurs	93
III.3.3 Dispositif d'aide à la création des entreprises	94
III.4. Relations des laiteries avec leur écosystème territorial.....	95
III.4.1 Liens laiteries-éleveurs	95
III.4.2 Liens Inter-entreprises	96
III.4.3 Liens industries laitières-acteurs publics.....	99
III.4.4. Liens laiteries- maillon de distribution	101
Conclusion.....	105
Conclusion générale.....	107
Références Bibliographiques.	
Liste des tableaux et figures.	
Annexes.	
Table des matières.	